

Ville de Neuchâtel: l'impôt communal payable en deux fois ?

(Page 3)

FAN L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Un séisme fait des centaines de morts au Pakistan

RAWALPINDI (Reuter). — La terre a violemment tremblé samedi soir dans le nord du Pakistan, où l'on paraît craindre que plus d'un millier de personnes n'aient péri à la suite du séisme. Le tremblement de terre s'est produit dans une région montagneuse et isolée. Selon une personnalité officielle, le bilan des morts pourrait s'élever à un millier pour la seule agglomération de Patan, à trois cent vingt kilomètres au nord de Rawalpindi.

Plusieurs autres bourgades de la région sont isolées, les communications coupées. On craint qu'au moins deux autres agglomérations n'aient été durement touchées par le séisme. Un des survivants de Patan, dont la population est de quatre mille habitants, a déclaré à son arrivée à Rawalpindi où il était transporté par hélicoptère pour être hospitalisé, que le village tout entier avait été rayé de la carte. Agglomération bâtie en pierre et en briques, Patan se trouve sur la route de Karakorum en cours de construction à travers l'Himalaya, qui doit relier le

Pakistan à la province chinoise du Sinkiang. L'armée pakistanaise, qui a lancé une vaste opération de secours aux victimes dès l'annonce du tremblement de terre, estimait dimanche matin que le bilan pourrait être de plusieurs centaines de morts et autant de disparus. On ne se cachait pas toutefois qu'il risquait d'être beaucoup plus lourd. Des hélicoptères de l'armée font la navette entre les grands centres urbains et la région de Patan, acheminant équipes de secours, médecins, médicaments, vivres et vêtements vers le nord et ramenant les blessés vers les hôpitaux.

Remous dans la police en Italie

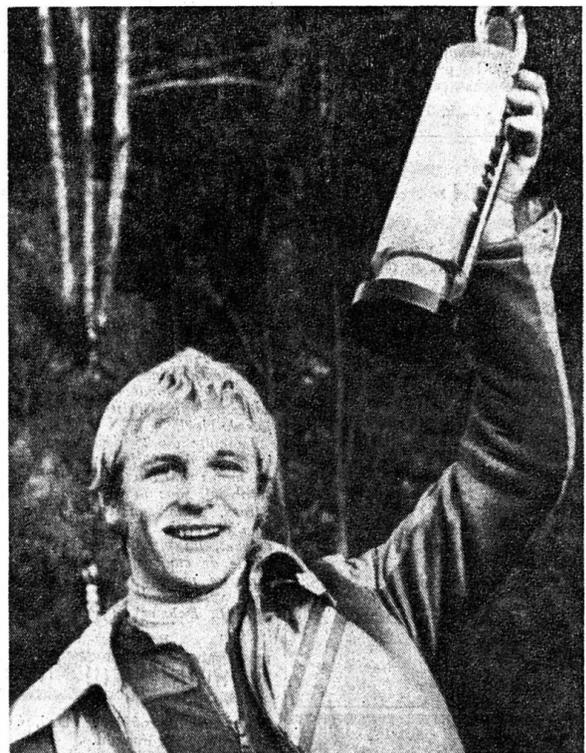
ROME (AFP). — Les deux officiers les plus élevés en grade du corps des agents de la «sûreté publique», le secteur militaire de la police italienne, ont annoncé leur intention de démissionner.

En effet, le lieutenant-général Quartuccio, inspecteur en chef du corps des agents de police et ancien commandant de l'académie de la «sûreté», a demandé sa mise à la retraite anticipée, tandis que le major-général Minghelli, ancien commandant du groupe des agents de Rome a purement et simplement démissionné. Selon la presse, les décisions de ces deux généraux sont actuellement examinées par le ministre italien de l'Intérieur.

Selon le journal «Il Tempo», le général Quartuccio a pris sa décision «à la suite de graves divergences de vues avec la direction générale de la sûreté».

De son côté, «Il Messaggero» estime que la décision simultanée des deux généraux «alimente les rumeurs de divergences avec le directeur général de la police, chef du secteur civil: ces divergences, poursuit le journal, porteraient sur la gestion du corps et sur l'intention prônée au chef de la police de réduire le secteur militaire du corps».

Ski: surprise à Oberstdorf



Le premier concours de saut de la Tournée des quatre tremplins, qui se déroulait hier à Oberstdorf (Allemagne), a été remporté, à la surprise générale, par le jeune Autrichien Willi Purstl (photo), qui a précédé un autre nouveau venu, le Tchèque Bobak. Lire en page 13.

Coupe Spengler: la Pologne?



Victorieuse de la Finlande samedi, l'équipe nationale de Pologne semble en mesure de remporter la coupe Spengler où la Suisse, pour sa part, tient un rôle fort intéressant. Notre photo montre le Finlandais Murto battant le gardien polonais Kosyl en dépit de l'intervention des arrières Potz et Feter. Lire en page 11, les commentaires de notre envoyé spécial à Davos.

(Keystone)

LES IDÉES ET LES FAITS Malgré tout

Ce n'est guère contestable, les cloches salueront le passage d'un millésime à l'autre dans une atmosphère plus lourde qu'il n'y a un an.

Il faut bien renoncer au mythe de la croissance indéfinie et constater que ni l'individu ni la société ne peuvent vivre bien longtemps au-dessus de leurs moyens.

Aujourd'hui, les raisons de craindre ne manquent pas. C'est un signe des temps, par exemple, qu'un quotidien allemand pose cette question en tête de sa chronique financière: «Franc suisse, où vas-tu?» On ne peut oublier non plus, pour rester dans le même domaine, à quel point les champions de l'orthodoxie monétaire se cabraient, il y a peu encore, à l'idée qu'un jour la Suisse pourrait mettre en vigueur un double cours des changes. Or, aujourd'hui, des gens fort sérieux songent à une telle mesure.

Et rappelez-vous! Au plus fort de la prospérité, les administrations publiques se plaignaient que l'économie privée attire, par des conditions de travail plus avantageuses, bon nombre de fonctionnaires. Recrutement et relève sont dangereusement compromis, affirmait-on naguère encore. Or aujourd'hui, l'emploi public est de nouveau fort prisé, d'abord pour la sécurité qu'il offre.

Il est caractéristique aussi d'une situation peu ordinaire que la Confédération doive entrer dans l'année nouvelle sans véritable budget. Le vote du 8 décembre a rendu manifeste le désaccord entre le pays légal et le pays réel (une réalité réduite d'ailleurs à 40 pour cent) sur l'ampleur à laquelle il convient de donner au train de vie de la communauté. Les propositions que le Conseil fédéral publiera dans une dizaine de jours et la session extraordinaire de fin janvier s'affrontent à rétrécir la marge entre les besoins et les moyens?

Il est bien malaisé de répondre à la question, pour la bonne raison que notre pays ne peut prétendre surmonter rapidement des difficultés qui tiennent pour une très grande part à la conjonction internationale, donc à des causes sur lesquelles il n'a que fort peu de prise.

Les perspectives pour l'an prochain ne sont donc pas des plus riantes. Et pourtant, même si la politique suivie jusqu'à présent ne nous a épargné ni mécomptes ni déconvenues, la situation dans laquelle se trouve notre pays, en cette fin de 1974 demeure enviable à plus d'un égard. Il suffit, pour l'admettre, de considérer le marché du travail et de comparer le nombre des chômeurs, chez nous et dans la plupart des autres pays industrialisés à économie libérale.

C'est bien pourquoi, malgré tout, nous pouvons franchir le pas sans tomber dans cette «psychose de crise» que d'aucuns voudraient provoquer ou entretenir, peut-être parce qu'elle favoriserait des desseins politiques que la simple et honnête réalité ne saurait que contrarier.

Il serait sage aussi de s'inspirer d'un lointain exemple. Selon une tradition, avant de mener ses guerriers à la conquête de l'Asie, Alexandre aurait distribué ses biens à tous ses amis. Et comme on lui demandait ce qu'il se réservait, il répondit: «L'Espérance».

Un mot que feraient bien de méditer certains prophètes de malheur.

Georges PERRIN

New-York: des tonnes d'uranium et de plutonium ont disparu!

NEW-YORK (AFP). — Plusieurs tonnes d'uranium enrichi et de plutonium produites aux Etats-Unis ont disparu et la commission à l'énergie atomique est incapable de dire où elles sont passées, révèle le «New-York Times».

La commission ne peut donc affirmer que ces matières ne sont pas tombées entre les mains de terroristes désireux de fabriquer des bombes atomiques artisanales, ajoute le «New-York Times». Le journal, citant notamment des experts de la commission, précise qu'il s'agit d'un petit groupe d'hommes, de 20 kilos d'uranium enrichi ou de 6 kilos de plutonium pour mettre au point une arme nucléaire capable de tuer des milliers d'êtres humains.

Liévin au temps des larmes

LENS (Reuter). — Les veuves des quarante-deux mineurs décédés dans l'explosion de la mine de Liévin, dans le nord de la France, veillent leurs morts.

Le sinistre, qui est l'un des plus meurtriers dans les houillères depuis plusieurs années, laisse cent vingt orphelins. La catastrophe est la deuxième qui endeuille Liévin. En 1963, les habitants des Corons de ce chef-lieu du Pas-de-Calais avaient perdu vingt et un des leurs à la suite d'une autre catastrophe minière.

Les six rescapés du coup de poussier ignorent encore l'étendue de la tragédie dont ont été victimes 42 de leurs camarades. Sur son lit d'hôpital, à Liévin, l'un d'entre eux, Emile Hanon, 46 ans, encore sous le coup du choc, ne peut que répéter: «Je l'ai échappé belle». Comme les autres rescapés, il se trouvait à plus d'un kilomètre et demi de l'endroit où s'est produite l'explosion initiale du grisou, qui a engendré le coup de poussier. Il n'a pas eu le temps de réaliser ce qui se passait. Il a été renversé par le souffle et brûlé par la flamme qui s'est propagée sur des centaines de mètres dans la «galerie de la mort».

C'est mardi, que seront enterrés en présence du premier ministre, M. Chirac, les victimes de la catastrophe.

(Telephoto AP)



Blocs de rocher sur la ligne du Simplon

(c) Des blocs de rocher ont été déposés sur la ligne ferroviaire du Simplon, cette ligne internationale par laquelle passent les grands express Paris-Milan.

Un malade mental avait fait rouler ces cailloux provenant d'un éboulement jusque sur les rails. Il voulait faire dérailler les trains de nuit chargés de touristes.

Vers minuit, un train reliant Brigues à Lausanne arriva à l'endroit fatal, soit à cinq kilomètres de Sion. Les blocs de rocher volèrent en éclats. Le locomotive fut endommagée et le train stoppa mais ne dérailla pas. Il n'y eut pas de blessés.

La police a pu arrêter l'auteur du forfait qui attendait dans les parages pour voir le résultat de son acte. Il est sous les verrous.

UN FORMIDABLE PROGRÈS EN 75

Comment aborder l'année nouvelle? En distribuant des vœux plus ou moins sincères? En prenant soi-même quelque bonne résolution, qui sera tôt balayée par le train-train quotidien ou bloquée par les premiers obstacles surgissant demain?

Inventer des formules inédites pour jalonner le tournant annuel et les perspectives qu'il peut ouvrir à des souhaits, à des ambitions et à des insatisfactions: voilà qui n'est pas facile en vérité.

Pourtant, si nous faisons l'effort d'élargir notre champ de vision, la possibilité apparaît de donner un sens original à notre existence. Car ce n'est pas seulement l'année qui sera nouvelle sous peu. Toute l'époque à laquelle nous vivons est faite d'incessants renouvellements. Cependant, nous persistons, que nous soyons jeunes ou moins jeunes, à nous comporter selon des habitudes et des coutumes, un confort matériel, moral et intellectuel totalement inadaptes à l'étourdissante accumulation de nouveautés s'abattant autour de nous.

C'est comme si nous nous attardions à vivre à la périphérie des nouvelles réalités que le monde nous impose. Nous parlons qualité de vie, environnement, et nous nous obstinons à penser aux choses qu'il faudrait changer... ou conserver.

En réalité, nous ne transformerons le monde, et nous ne maintiendrons ce qui vaut d'être préservé que si, de la confortable périphérie où nous nous tenons, nous allons résolument vers le centre de nous-mêmes.

Combien superficiels sommes-nous ainsi demeurés, ne trouvant jamais un instant pour nous pencher sur nous-mêmes, ne songeant qu'à nos préoccupations matérielles? Et combien plus desséchante encore est notre conduite à la périphérie des autres? Avons-nous jamais interrogé sérieusement les êtres qui nous sont les plus proches? Notre mari? Notre femme? Nos enfants? Nos parents? Nos amis? Nos collègues?

Nous connaissons, souvent à la perfection, les instruments de notre travail, nos dossiers, nos matériels, nos machines. Mais quelle vaste (et effrayante?) inconnue que tous ces êtres humains, si près de nous chaque jour, et que nous traitons avec une parfaite indifférence et une totale ignorance! N'y a-t-il pas, là, un formidable progrès à réaliser par chacun de nous, dans l'année nouvelle?

R.A.

PAGE 3:

Un mort et trois blessés à Vaumarcus

Une violente collision a fait un mort (une jeune fille de 21 ans) et trois blessés sur la N5 non loin de Vaumarcus à la suite d'un dépassement.

PAGE 8:

Bus de la colère à Zermatt

Pour le transport des skieurs qui ne veulent plus marcher jusqu'aux installations de remontée mécanique, deux bus sont arrivés de nuit à Zermatt. Et la station anti-moteur vit des jours de fièvre.

CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 6 et 7.

INFORMATIONS SUISSES: page 8.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV: page 9.

TOUS LES SPORTS: pages 11 et 13.

DERNIÈRE HEURE: page 13.

M. 100 %

VOTRE BANQUE

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

NEUCHÂTEL: ☎ 25 62 01
Fbg Hôpital 8, face au port

BOUDRY: ☎ 42 24 77

VAL-DE-RUZ

BOUEVILLIERS

Tôles froissées

Samedi, vers 9 h, M. L.M., de Coffrane, circulait de Cernier vers Boudevilliers. A la croisée avec la route cantonale Neuchâtel - La Vue-des-Alpes, sa voiture est entrée en collision avec celle qui conduisait Mme L.M., de Paris, qui circulait sur cette artère. Dégâts.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

RETRAITE DE L'OASIS A
LA PRISE-MER.

du 29 décembre au 2 janvier.

Passer d'une année à l'autre tous ensemble à l'écoute de la Parole de Dieu.

Thème : le Saint-Esprit dans l'espérance du chrétien, par les pasteurs H. Heytens, W. Droz, G. Rochat, et le Dr Ph. Gold.

10 h - 14 h 30 - 20 h. Tél. (038) 31 58 88.

Bar-Dancing

« LE DAUPHIN »

Serrières

RÉSERVEZ VOS PLACES
POUR SYLVESTRE ET
NOUVEL-AN
Tél. 25 12 83.

Hôtel-Restaurant Bellevue
Les Hauts-Geneveys
Tél. 038 - 53 19 55

SAINT-SYLVESTRE

Buffet froid et chaud à gogo.
30 francs par personne.
MUSIQUE - DANSE

Mardi 31 décembre

Collège VILLARS

dès 22 heures

Danse

et buffet cotillons

2013 COLOMBIER

BUFFET DU TRAM

038 / 41 11 98

M. et M^{me} J. Casella-Siévi

Jeu 2 janvier

FERMÉ

Garage du 1er-Mars

Neuchâtel,

fermé

lundi 30 et mardi 31 décembre,
pour cause d'inventaire.

AUJOURD'HUI

OLY COIFFURE

OUVERT toute la journée

250 robes courtes et longues,
jupes longues dès 50,— fr.

BOUTIQUE EPOCA

Fleury 5 - Neuchâtel

2013 COLOMBIER

BUFFET DU TRAM

038 / 41 11 98

M. et M^{me} J. Casella-Siévi

Souper de la Saint-Sylvestre

fr. 32.—

DANSES ET COTILLONS
COMPRIS

URGENT. NOUS CHERCHONS

Sommelier ou

Sommelière

S'adresser à : Hostellerie J.-J.
Rousseau. Tél. (038) 51 36 51,
M. Marty.

URGENT

Nous cherchons :

1 secrétaire française

1 chauffeur-vendeur

Permis A

s'adresser à Manpower,
8 A, rue du Seyon,
tél. (038) 24 76 76

Naisances

Philippe
est heureux d'annoncer la naissance
de sa petite sœur

Caroline

le 29 décembre 1974

Monsieur et Madame
Carlo MUNARI

Maternité Rue de la Gare 12
Pourtalès Pesieux

Pilar et Vicente
RUIZ-MARTIN ont la grande joie
d'annoncer la naissance de leur fils

Miguel

28 décembre 1974

Maternité Champréveyres 18
Landeyeux 2068 Hauterive

BOUEVILLIERS

Maîtrise fédérale

M. Kurt Frey, qui travaille dans l'entreprise familiale, vient de passer avec succès ses examens de maîtrise fédérale pour boulanger-pâtissier.

LES HAUTS-GENEVEYS

Recensement de la population

(c) Le recensement de la population fait apparaître un nombre total d'habitants de 592 (564 en 1973). Il y a 311 (293) mariés, 218 (212) chefs de famille, 52 (48) veufs et divorcés, 229 (223) célibataires. En outre, on compte 456 (430) protestants, 125 (121) catholiques romains, un catholique chrétien, 10 (13) divers. De plus, il y a 258 (233) Neuchâtelois, 301 (298) Suisses d'autres cantons, 33 (33) étrangers. Enfin, on trouve 32 (39) horlogers, 15 (17) mécaniciens, 12 (13) agriculteurs, 173 (184) autres professions.

Collecte en faveur de Landeyeux

(c) La collecte annuelle en faveur de l'hôpital du Val-de-Ruz, effectuée par M. René Métraux, garde-police, a rapporté la somme de 1570 francs.

SAVAGNIER

Fêtes de Noël

(c) Une foule nombreuse a participé, récemment, au temple de Savagnier, à la fête de Noël. Autour du sapin illuminé, les écoliers, entraînés par le pasteur Porret et sous la direction du corps enseignant et de leurs moniteurs d'école du dimanche, annoncèrent la naissance du Christ et chantèrent la joie de Noël.

Le culte du 25 décembre, centré sur la prière de Marie, le Magnificat, attirera moins de monde. Le chœur mixte paroissial, sous la direction de M. J.A. Girard, mètera son concours aux deux manifestations. Depuis le début de l'Avent, un vitrail provisoire, en cellophane de couleur, représentant des bergers, un mouton et deux bras se tendant vers l'étoile de Noël, œuvre de Mlle L. Dalcher de Fenin, embellit le temple.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Ambulance : tél. 53 21 33.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Madame Henri Berset-Suter, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur François Berthoud-Berset, et leurs enfants, Philippe et Nathalie, Le Lieu ;
Monsieur Emile Berset, et son fils Eric, à Vaumarcus ;
Madame veuve Georges Berset, à Bienne, ses enfants et petits-enfants ;
Sœur Mathilde Berset, à Besançon ;
Madame et Monsieur Charles Kohmann, à Vaumarcus ;
Monsieur et Madame Jules Berset et famille, les Verrières et Couvet ;
Madame et Monsieur Stefan Stafichen, et leurs enfants, à Vaumarcus, et La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Jean Berset, leurs enfants et petits-enfants, à Nyon, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri BERSET

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection, après quelques jours de maladie, dans sa 72^{me} année, muni des saints-sacrements de l'Eglise.

Vaumarcus, le 29 décembre 1974.

L'ensevelissement aura lieu, à Vaumarcus, le mardi 31 décembre à 14 h 30.

Messe en l'église catholique de Saint-Aubin, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche, Saint-Aubin.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

Je sais en qui j'ai cru.
II Tim. 1 : 12

Monsieur et Madame Pierre Pilly-Bricola, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jean Bricola, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre L'Eplattenier-Bricola, et leurs enfants ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Madame Marie Leuenberger-Bricola ;
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Joseph BRICOLA

Instituteur retraité

leur cher père, beau-père, grand-père, oncle, parent et ami que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 81^{me} année, après quelques semaines de maladie.

Neuchâtel, le 29 décembre 1974.

(Bel-Air 13)

Le service religieux sera célébré à la chapelle de la Maladière, le mardi 31 décembre, à 11 heures.

Domicile mortuaire : Hôpital Pourtalès.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la chapelle de la Maladière, c.c.p. 20-2672 ou à Pro Juventute, c.c.p. 20-1859.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Mademoiselle Marianne Christen, à Mexico ;
Madame Gaston Fontaine-Christen ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Lozeron-Girard ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules-Aimé Christen, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Hermann CHRISTEN

née Agnès LOZERON

leur très chère et regrettée maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a rappelée paisiblement à Lui, dans sa 87^{me} année.

2057 Villiers, le 29 décembre 1974.

L'ensevelissement aura lieu à Dombresson, mardi 31 décembre à 13 h 15, suivi du culte au temple.

Prière de ne pas faire de visites.

Veillez penser à l'hôpital de Landeyeux c.c.p. 20-334

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu.

Monsieur Henri Berchier, à Neuchâtel ;
Madame veuve Paul von Ballmoos, à Genève ;
Monsieur et Madame Henri Berchier-Jaquet, à La Coudre,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Henri BERCHIER

née Antoinette HUMBERT-DROZ

leur très chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, parente et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 76^{me} année, après une longue maladie vaillamment supportée.

2000 Neuchâtel, le 29 décembre 1974.

(Grands-Pins 4).

J'ai dit : Me voici ; je viens, ô Dieu pour faire ta volonté.

Hébreux 10 : 7.

L'incinération aura lieu mardi 31 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Robert Treyvaud, à Auvornier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Niklaus, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jacques Etienne et leurs fils, à Corseaux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daisy Perret-Treyvaud ;
Madame et Monsieur Gérald Jeanrichard et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Hugo Vonlanthen et leurs enfants, à Courroux ;
Madame et Monsieur Jurg Block, à Bâle ;
Madame et Monsieur Jean Cosandey et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Roger Perret et leur fils, au Locle ;
Monsieur et Madame Willy Perret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

A Cortaillod, on s'attaque au problème des transports

A l'approche de la nouvelle année, nous avons demandé au président du Conseil communal de Cortaillod, M. Daniel Eigenmann, de nous dire ce qui a été réalisé dans le village en 1974 et ce qui reste à faire.

L'année 1974 a été une période calme. Les autorités, en vue de mettre un terme à la croissance «sauvage», ont élaboré un nouveau plan d'urbanisme, réduisant le périmètre de la localité, qui sera sanctionné prochainement, ce qui permettra de dominer le développement.

L'explosion démographique a cédé la place à la stabilisation et même à une légère réduction de la population, et l'avantage de cette situation sera d'éviter la construction d'une nouvelle école et de freiner les investissements.

Toutefois, pour trouver de nouvelles ressources, l'échelle des impôts, datant de 1960, a été modifiée récemment pour éviter de recourir à des emprunts onéreux.

L'AVENIR EST TRACÉ

M. Eigenmann se penche sur l'avenir:

La gestion communale est saine et il s'agit de voir ce qui pourra être réalisé en 1975, en se basant sur les possibilités financières. On devra s'atteler à la dernière étape de l'épuration des eaux, raccorder le Petit-Cortaillod à la station, prévoir la troisième phase chimique.

Une autre préoccupation: continuer à améliorer l'esthétique du village, en créant notamment une place centrale animée, en restaurant certains immeubles communaux et en plantant des arbustes. Il faudra également s'occuper de la sécurité de la circulation, notamment aux abords des jardins d'enfants. Les autorités envisagent de rétrécir la route du Bas-de-Sachet, lieu de trop nombreux accidents, ce qui permettra l'implantation d'arbustes le long d'une bande de terre.

Puis, il faudra trouver une solution au problème des transports publics, notamment pour assurer le déplacement des élèves qui seront transférés au centre scolaire secondaire de Saint-Aubin.

A ce propos, les représentants des Conseils communaux de Bevaix, Boudry et Cortaillod se sont consultés pour étudier le problème des transports ainsi que la possibilité de construire plus tard un centre sportif intercommunal.

LA JEUNESSE

Le président du Conseil communal de Cortaillod, estime que l'on devra également déployer davantage d'efforts pour améliorer ce qui existe et en faveur notamment des jeunes sportifs:

Cortaillod a la chance de compter sur le «CEP» qui se distingue par une activité réjouissante et d'importants records. Notre devoir est d'encourager cette jeunesse en mettant à sa disposition les installations indispensables.

Le législatif sera-t-il sensible à ce souhait?

Autres projets: déplacer le stand de tir devenu trop dangereux dans la zone où il se trouve actuellement, étudier la possibilité de construire une salle polyvalente pour les sociétés locales, ce qui facilitera l'assimilation des nouveaux venus; entretenir les chemins et les routes; aménager de nouvelles zones vertes, bref, se préoccuper de la qualité de la vie.

Comme on le constate, Cortaillod s'efforce de s'adapter à un rythme de croissance répondant à la conjoncture actuelle. Face aux charges de plus en plus lourdes imposées par l'Etat (enseignement, épuration, hôpitaux, etc...), la commune tient néanmoins à réaliser ce dont elle a besoin. M. Eigenmann s'explique:

La politique d'austérité ne signifie pas la stagnation de même que les économies ne doivent pas se traduire par une politique des «caisses-vides». La sagesse commande plutôt d'aller de l'avant selon ses propres moyens afin que nos successeurs ne se trouvent pas devant un retard impossible à combler.

Bref, à Cortaillod, les autorités font preuve de réalisme et souhaitent que les aménagements envisagés contribuent à faire du village un endroit où la vie soit agréable pour l'ensemble de la population.

J. P.

Regroupement des services hospitaliers et tour de vis aux dépenses scolaires pour freiner les déficits de la Ville?

Dans son rapport, la commission financière constate que le montant des dépenses ne cesse de croître alors que les recettes stagnent à cause de la diminution des prestations des personnes morales. Pourquoi ce déficit? Nonobstant la diminution des rentrées fiscales, le déséquilibre est surtout provoqué par les charges hospitalières et scolaires. Pour les hôpitaux (année de référence 1965), ...elles passent en effet à 128% en 1971, 148% en 1973, 351% selon le budget 1974 et 323% selon le budget 1975. Pour les écoles primaires, secondaires, supérieures et professionnelles, cette évolution est encore plus régulière puisque, toujours en partant de l'année de référence 1965, la progression est de 97% en 1971, 148% en 1973, 180% selon le budget 1974 et 220% selon le budget 1975.

REGROUPEMENT HOSPITALIER

Le déficit prévu pour 1975 est-il accidentel? se demande la commission financière. Ce serait le cas si la législation cantonale en matière hospitalière et scolaire pouvait être modifiée dans de brefs délais. En revanche, si les modifications de la législation cantonale dans ces domaines n'intervenaient qu'à moyenne voire à longue échéance, on se trouverait alors en présence d'un déficit structurel. La Ville, estime la commission, ne peut supporter deux ans de suite un déficit égal à celui du budget 1975. Un certain nombre de mesures doivent donc être étudiées qui seront présentées par l'exécutif dans les premiers mois de 1975.

Que propose la commission financière? Selon elle, les études doivent porter, en matière hospitalière, sur le regroupement des services hospitaliers et la réorganisation des services d'urgence et, en matière scolaire, sur la restructuration de l'école supérieure de jeunes filles, l'examen approfondi de l'avenir de la section des langues modernes de l'école supérieure de commerce et de celui de l'école professionnelle de jeunes filles. De plus, mais en collaboration avec l'Etat, il faut envisager la révision et la réorganisation des cours à option, les inci-

dences financières des méthodes pédagogiques actuelles.

PLUS DE SEMAINE DE CINQ JOURS A L'ÉCOLE?

A propos des méthodes pédagogiques actuelles, la commission financière a chargé expressément le Conseil communal d'intervenir auprès des autorités cantonales et scolaires «à fin qu'elles étudient de plus près les incidences financières que ces méthodes ont sur le budget des communes et les moyens de parvenir à de très sérieuses économies dès la prochaine année scolaire». Dans cet ordre d'idées, la commission estime que les cours de formation et le recyclage du corps enseignant devraient se faire, sauf cas exceptionnel, en dehors des heures de classe. Quant aux heures de décharge

d'enseignement pour travaux spéciaux accordées au corps enseignant, elles devraient être reconsidérées. A l'exception de celles qui sont imposées par la législation cantonale, les heures de décharge ne devraient être accordées que pour une année au maximum, sur demande motivée de l'intéressé. Leur octroi et leur maintien seraient ainsi soumis à un certain contrôle.

La commission financière rappelle aussi que la décision a été prise, il y a quelque temps, de renoncer à l'école le samedi «ce qui a conduit à charger les programmes les autres jours de la semaine et n'a pas eu partout d'effets pédagogiques heureux». D'autre part, cette décision a diminué d'autant les possibilités d'occupation des salles d'enseignement spécialisée (gymnastique, travaux manuels et à l'aiguille)

dont le nombre est insuffisant. La commission suggère donc au Conseil général de charger le Conseil communal de demander aux autorités scolaires qu'elles délivrent rapidement un rapport sur ce point traitant de l'éventualité de réintroduire dans les horaires scolaires des cours le samedi.

En conclusion, la commission financière constate que ses propositions n'atténueront le déficit prévu (un peu plus de 4.500.000 francs) que dans de modestes proportions, ne pouvant aller plus loin sans mettre en péril le fonctionnement même de l'administration et de ses services. Elle invite donc le législatif à voter le budget de la Ville pour 1975 et à accorder à l'exécutif un peu plus de cinq millions de francs à titre de crédits de construction pour l'exercice 1975.

30 avril, 31 octobre: l'impôt communal payable en deux fois!

Le Conseil communal propose au législatif d'adopter un arrêté modifiant la procédure de perception de l'impôt direct communal: celui-ci serait désormais perçu en deux tranches annuelles. L'échéance de la première tranche, qui correspond à la moitié de l'impôt communal de l'année précédente, serait ainsi fixée au 30 avril, la seconde au 31 octobre.

Pour l'exécutif, la situation économique générale n'est pas seulement marquée par de nombreuses incertitudes mais se caractérise également, pour les corporations de droit public, par des difficultés réelles — et coûteuses — de financement de leurs dépenses. Pour le Conseil communal, une façon de résoudre partiellement ces questions serait cette modification de l'arrêté concernant les tarifs d'impôts. En mars 1953, la Ville a introduit d'une part l'échéance unique du bordereau d'impôt communal au 5 décembre et,

d'autre part, pour faciliter sa trésorerie, l'acompte au 31 juillet avec escompte d'abord de 2% puis de 3% dès 1967. Le système adopté alors «visait à placer tous les contribuables — ou du moins tous ceux qui avaient été taxés — à une date suffisante pour que l'échéance de leur bordereau intervienne avant la fin de l'année — sur un plan d'égalité quant à l'exigibilité de l'impôt communal. Antérieurement, l'échéance de l'impôt communal était calquée sur celle de l'impôt direct cantonal. Les critiques adressées à ce dernier système se sont encore renforcées. Il n'est pas exclu d'ailleurs que l'Etat modifie sa manière de faire en créant une échéance fixe — comme la Ville le fait depuis vingt ans — précédée du versement d'un ou deux acomptes d'impôt».

LES DEUX «TIERS».

Pour le Conseil communal, la solution sans échéance fixe appliquée par l'Etat, ne semble pas être l'idéal car la Ville n'en retirerait que peu d'avantages de trésorerie. De plus, la proximité des échéances des impôts cantonal et communal qui en résulterait serait vraisemblablement mal accueillie par bon nombre de contribuables.

En revanche, l'exécutif estime qu'il pourrait répartir sur deux versements la charge fiscale communale, ce qui lui permettrait d'assurer un meilleur équilibre des charges de trésorerie de la commune. «...Au surplus, ceux des contribuables de la ville dont l'échéance de leur bordereau est postérieure au 5 décembre ne bénéficieraient plus d'un avantage aussi grand qu'actuellement puisqu'ils devraient s'acquitter de la moitié de l'impôt de l'année précédente au 30 avril de l'année courante». Cette mesure, poursuit le rapport de

l'exécutif, conduit à supprimer l'escompte accordé pour les versements effectués jusqu'au 31 juillet. Son principe est d'ailleurs discutable. «... Notre proposition résulte également de la constatation qu'il est extrêmement aléatoire surtout en période de restrictions de crédits et de taux d'intérêts élevés d'assurer une couverture normale des charges de trésorerie de notre administration avec le seul acompte au 31 juillet bénéficiant de l'escompte. D'une année à l'autre, les rentrées fiscales à cette date subissent des fluctuations telles que toute planification annuelle en est rendue presque impossible».

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

L'échéance de l'impôt communal a été fixée au 5 décembre depuis 1963 et une surtaxe n'est applicable qu'après le trentième jour de retard: les contribuables peuvent donc acquitter leur impôt jusqu'au 5 janvier de l'année suivante. Or, les budgets concernent l'année civile et il suffit qu'un certain nombre de contribuables attendent le 5 janvier pour payer leurs impôts pour que les comptes puissent s'en trouver modifiés dans des proportions sensibles par rapport aux budgets.

L'exécutif propose donc au législatif de modifier la date d'échéance du bordereau définitif de l'impôt communal en la ramenant au 5 décembre au 31 octobre «... Comme l'impôt peut être versé sans surtaxe dans les 30 jours qui suivent cette date, il ne résulte pas de cette proposition une contrainte nouvelle réelle pour les contribuables. Nous devrions obtenir en revanche un parallélisme meilleur entre notre budget de trésorerie et le montant des impôts acquittés durant la même période».

A l'université: «Descartes, commentateur de Machiavel» par M. Eric Werner

La séance du groupe neuchâtelois de la Société romande de philosophie qui a eu lieu récemment à l'Université, a commencé par une brève partie administrative. A.M. Javet, démissionnaire, succède à la présidence du groupe M. Jacques Bovet, professeur de biologie au gymnase. Le caissier est M. François Nussbaumer. La cotisation annuelle est de 15 francs.

Le conférencier, M. Eric Werner, a fait une thèse sur la pensée politique des existentialistes, Sartre et Camus, et il a publié diverses études, dont une sur Platon et Machiavel. Ce soir, il va nous parler de Descartes, commentateur de Machiavel.

Le jugement de Descartes sur le «Prince» de Machiavel se trouve dans une lettre à la princesse Elisabeth de septembre 1646. Le philosophe est visiblement embarrassé: il découvre d'excellentes choses dans ce célèbre ouvrage, mais gâchées par le cynisme et le goût de la violence. Ainsi il approuve Machiavel quand il déclare qu'un prince doit toujours éviter la haine et le mépris de ses sujets, et que l'amour du peuple vaut mieux que les forteresses. Il le blâme en revanche lorsqu'il soutient qu'un prince peut dissimuler, trahir et se dépeupler de toute humanité, car s'il doit paraître homme de bien, il n'a pas à l'être véritablement.

PAS LOIN DE MACHIAVEL

En réalité, Descartes n'est pas si loin de Machiavel, car si pour ce dernier la violence est finalisée par le bien commun, conditionné par la force et

la ruse, Descartes admet comme lui que la justice ne peut régner que par la force. Certes, pour Descartes, la vraie force, c'est la justice, mais il faut qu'elle s'appuie sur la crainte. La différence sur ce point est donc entre eux une affaire de nuances, si bien que l'on peut parler d'un machiavélisme de Descartes.

La différence essentielle est ailleurs. Machiavel a voulu construire la politique comme une science, qui sera en mesure d'orienter l'action. Il y a donc tout à apprendre de l'histoire, notamment des grands hommes de l'Antiquité. Pour Descartes, l'histoire n'enseigne rien; c'est un tissu de fables ressortissant à l'imaginaire. La fortune est pour lui toute puissante, alors que pour Machiavel c'est une réalité à maîtriser.

Machiavel croit à la politique, c'est pourquoi du fond de son exil il supplie la Seigneurie de Florence de le prendre à son service. Descartes n'y croit pas; il préfère la tranquillité de l'homme privé, estimant qu'il faut accepter stoïquement le sort et se vaincre soi-même plutôt que de vouloir vaincre le monde. Car la politique reste toujours l'affaire du hasard.

LA POLITIQUE: UNE TECHNIQUE

Pour Machiavel, la politique est une technique et le prince est un architecte, un artiste construisant une œuvre d'art. Il doit modeler la réalité sociale, en faire une totalité harmonieuse, et s'il y a lieu, repartir de zéro en faisant table rase du donné, comme l'on fait les grands législateurs, Moïse et Lycurgue. Si le fait accuse, le résultat excuse.

Pour Descartes, il est dangereux de vouloir tout détruire sous prétexte de tout reconstruire. Le mieux est l'ennemi du bien, et ces grands corps une fois abattus sont malaisés à rétablir. Machiavel est idéaliste; il s'agit pour lui de se fixer une idée et de tout mettre en œuvre pour la suivre. Descartes est pragmatique, la politique étant affaire non de raison, mais d'expérience; il n'existe pas de politique fondée sur la raison. Dans sa sagesse, le philosophe mènera donc une vie retirée, loin du manège des affaires en ne comptant pas sur la raison des autres hommes, car on a rarement à traiter avec des personnes raisonnables.

UNE EXTREME PROBITÉ

Petit-fils du philosophe Charles Werner, M. Eric Werner a comme son grand-père une extrême probité philosophique et un grand sens des nuances. Peut-être cependant cette conférence si sérieuse et si bien pensée aurait-elle été plus convaincante encore, s'il l'avait complétée par quelques réflexions sur la vie et le caractère de Machiavel, qui à un très réel cynisme ajoutait le goût des ruses et des canailleries. Au sérieux du penseur politique, Machiavel joint bien souvent la malice et les arrière-pensées du philosophe cynique. On peut se demander aussi s'il n'a pas eu une admiration exagérée pour César Borgia, car lorsque ce virtuose du crime n'a plus été porté à bout de bras par un pape, il est tombé d'un coup, comme s'il n'avait point eu d'aurole.

P.L.B.

Après le refus de la paroisse catholique 22 médecins écrivent à Mgr Mamie

Le refus de la paroisse catholique de Neuchâtel de céder au chef-lieu l'ancienne villa Thérésia pour y installer un home médicalisé pour aînés, comme nous l'avions laissé entendre, a provoqué des réactions.

En effet, 22 médecins des Cadolles, de Pourtalès et de la Providence, ont écrit à Mgr Mamie, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, pour déplorer les conséquences de ce vote.

Le message des médecins neuchâtelois souligne que «dans la chaîne gériatrique qui commence par le logement pour personnes âgées, le home simple, le home

médicalisé, l'hôpital gériatrique ou la section gériatrique d'un hôpital, le home médicalisé est de beaucoup l'institution qui manque le plus actuellement dans la région neuchâteloise». Il estime que la situation de la villa Thérésia, à proximité des services médicaux de l'hôpital de la Providence, est idéale ainsi que son accès pour les visites. Les médecins, considérant que l'abandon du projet est catastrophique pour les personnes âgées et leurs familles, demandent à Mgr Mamie de faire tout ce qui est en son pouvoir pour «obtenir une révision du vote aberrant de l'assemblée paroissiale».

Bilan de la société de tir «Le Vignoble»

De notre correspondant: Présidé par M. Albert Bittel, le comité de la société de tir «Le Vignoble» a pris connaissance du résultat du loto organisé à Thielle en novembre. Grâce au bénéfice enregistré, on peut s'attendre à ce que les comptes soient équilibrés. Vingt et un tirers de la société ont participé au match international à distance du «Swiss canadian rifle-club» de Vancouver. Onze des participants ont reçu la médaille portant en relief un mouflon. Classée au 44me rang, sur 242 concurrents, la section a eu droit à un vitrail.

TIR DE MORGARTEN

Le groupe de tireurs qui avait participé à l'organisation du tir cantonal neuchâtelois en 1973, a utilisé la gratification reçue, pour participer au tir commémoratif de Morgarten en qualité de section invitée, d'ailleurs la seule romande. Lors de ce tir, il n'y a pas de distinction individuelle. En revanche, le meilleur tireur de chaque groupe reçoit un gobelet en argent et gravé. C'est M. Maurice Clottu qui a remporté cette récompense pour la société de Cornaux-Thielle-Wavre, qui par ailleurs s'est classée au quatrième rang.

En fin d'assemblée, on s'inquiète du sort des vitraux armoriés des neuf communes du district obtenus lors des tirs annuels du 1er mars. Pour l'heure, ces vitraux sommeillent dans leurs cartons. On souhaite qu'ils trouvent une destination qui les mettent mieux en valeur.

CORCELLES-CORMONDRECHE Cambriolages (suite) Fabrique d'horlogerie «visitée»

Dans la période du 24 au 26 décembre, la fabrique de réveils et de pendules Looping S.A., à Corcelles, a reçu la visite de malfaiteurs qui se sont emparés d'une somme d'argent d'un montant encore inconnu.

PESEUX

Gros vol dans un cinéma

Dans la nuit de vendredi à samedi, le coffre-fort du cinéma de la Côte, à Peseux, a été fracturé. Le ou les malfaiteurs ont emporté une somme de 8500 fr. environ.

Cours de soins aux blessés

(c) Les Samaritains de la Côte ont organisé un cours de soins aux blessés, d'octobre à décembre, cours qui a été suivi par douze élèves de la région. Les examens se sont déroulés dernièrement sous la direction des Drs. Vuillomenet et Dubois, en présence des représentants des exécutifs de la Côte et du délégué cantonal de l'Alliance des samaritains. Au cours d'une manifestation, présidée par Mme Steiner, présidente de la section locale, les diplômés ont été remis par le Dr. Dubois qui a relevé le bon travail accompli au cours des leçons et des démonstrations.

Voici les noms des nouveaux secouristes: Mmes G. Lesquereux (Corcelles), C. Martinez (Peseux), R. Matthey (Peseux), M.-L. Colomb (Corcelles), Mlle M. Tschumi (Neuchâtel), Mmes J. Locatelli (Corcelles), H. Fahrni (Corcelles), MM. W. Eichenberger, (Peseux), P.-A. Mojon (Peseux) et E. Châtelain (Corcelles).

AUVERNIER

Collisions en chaîne Témoins recherchés

Samedi, vers 21 h 45, deux voitures, pilotées par MM. J.S., d'Hauterive, et G.E., de Peseux, qui circulaient sur la RN5, ont été heurtées, à la sortie d'Auvernier, par une auto dont le conducteur a pris la fuite, sans se soucier des dommages provoqués.

Il s'agit d'une auto claire, éventuellement un Renault R 4. Les témoins éventuels de cet accident sont invités à prendre contact avec la police cantonale.

SAINT-BLAISE

Voiture volée Dans la nuit de vendredi à samedi, une voiture Citroën 2 CV, bleu-clair, a été volée devant la station d'essence Chevron, à Saint-Blaise.

Le législatif siégera le 13 janvier

Le Conseil général de Neuchâtel siégera le 13 janvier. A l'ordre du jour de cette séance figurent la nomination d'un membre de la commission de l'École supérieure de jeunes filles en remplacement de Mme Monique Gygax, démissionnaire; un rapport de la commission financière et du Conseil communal sur le budget 1975; un rapport du Conseil communal concernant une modification de la procédure de perception de l'impôt direct communal.

On note aussi une réponse à une question écrite de M. Dominique de Montmolin, question dont voici le libellé:

«Après l'inauguration et les premiers concerts donnés au Temple du bas - Salle de musique, qui est une réussite, le soussigné désire connaître les intentions du Conseil communal concernant certaines modifications de détail visant à corriger les quelques maladies d'enfance

inhérentes à toute construction de ce genre.

En particulier, le soussigné aimerait savoir:

— si l'acoustique peut être améliorée notamment dans la partie profonde du parterre.

— si des mesures sont envisagées pour faciliter l'entrée des spectateurs, notamment en cas d'intempéries. Peut-on prévoir un auvent amovible devant l'entrée principale ou au contraire doit-on ouvrir les portes latérales?

— si on peut prévoir des verrières derrière le dernier rang du parterre, pour isoler la salle du hall d'entrée afin de diminuer les bruits et les courants d'air?

— si enfin les mesures de sécurité prises sont suffisantes pour permettre l'évacuation rapide du Temple du bas-Salle de musique en cas de sinistre?»

Noël avec les enfants de Cornaux

De notre correspondant:

C'était un jour comme ça, un jour pittoresque de l'année où chaque famille allait choisir un sapin de Noël parmi tous ceux qu'offrait le Conseil communal, au prix de cinq francs l'arbre, qu'il soit petit ou grand. Ainsi donc la spéculation était bonne!

Dès lors, la série des fêtes de Noël autour du sapin illuminé pouvait commencer. Il appartenait en premier aux petits du jardin d'enfants qui, sous la conduite de Mme Schwarz, ont chanté et récité avec leur candeur désarmante, devant leurs parents et leurs amis.

Le 19 décembre, annoncé par la sonnerie des cloches, c'était le Noël des écoles: six classes, cela donne beaucoup de monde, plusieurs nationalités et religions, dont il faut canaliser l'exubérance, mais à cette occasion, elles se confondent en une seule. Avec le concours du corps enseignant toujours dévoué,

les chants et productions se déroulent au mieux, sous la voûte du temple éclairé par le sapin.

Le 22 décembre, les aînés de Cornaux et de Thielle-Wavre étaient les invités des catéchumènes de 1972 et 1973; c'était une excellente occasion d'apprendre à se connaître, à écouter et à voir les diverses productions, à apprécier la tasse de thé et les pâtisseries maison.

Et, pour la veillée de Noël, affrontant l'humidité et l'épais brouillard, de nombreux paroissiens reconfortés par une tasse de thé offerte par les catéchumènes, prirent part au culte suivi de la sainte cène, présidé par le pasteur Ariel Cochand. Suivant la tradition, le chœur d'hommes avait tenu à honorer cette veillée par un chant de circonstance: n'est-il pas écrit «Bienveillance envers les hommes de bonne volonté»?

P.M.



TOUR DE VILLE

Villa cambriolée à La Coudre

● DANS la nuit de vendredi à samedi, un voleur a pénétré par escadelle par une fenêtre ouverte dans une villa située à La Coudre.

Le malfaiteur s'est emparé d'une somme de trois mille francs et de trois bagues d'une valeur de cinq mille francs.

Véhicules volés

● DANS la soirée de vendredi, vers 20 h, une voiture Morris miniclubman, jaune, immatriculée NE 55026, a été volée rue des Beaux-Arts.

D'autre part, dans la nuit de vendredi à samedi, une motocyclette Yamaha 125, bleue, immatriculée NE 1971, a été dérobée rue des Fausses-Brayes. Quant au scooter Lambretta 125 cm3, bleu ciel, sans plaques, il a été volé dans le jardin de l'immeuble situé 25, rue Péreuses.

Violente collision à Vaumarcus Jeune fille tuée, 3 blessés

Une violente collision a fait un mort et trois blessés, sur la N5, dans la nuit de vendredi à samedi, peu après minuit. M. Bernard Guyot, 18 ans, domicilié à Neuchâtel, circulait vers Yverdon. Non loin de Vaumarcus, il a entrepris le dépassement d'un véhicule inconnu. Sa voiture est alors entrée en collision avec celle pilotée par M. Jean-Michel Desautels, 24 ans, de Fenin, qui arrivait en sens inverse.

Sous l'effet du choc, Mlle Nicole Pfenninger, âgée de 21 ans, de Corcelles, qui avait pris place dans la

première voiture, grièvement blessée, devait décéder durant son transport à l'hôpital. Deux autres passagers de cette auto, Mlle Christine Huttenlocher, de Colombier, et M. Philippe Linder, 17 ans, de Peseux, ainsi que le conducteur de la seconde machine, M. Desautels, souffrant de blessures, ont été transportés à l'hôpital d'Yverdon.

La police cantonale recherche les témoins éventuels de cette tragédie de la route, notamment les passagers de la voiture dépassée par le véhicule de M. Guyot.

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

ORDURES MÉNAGÈRES

1er janvier 1975 : ramassage supprimé
2 janvier 1975 : CHAUMONT : ramassage supprimé

Déchets encombrants

31 décembre 1974 : 5me mardi du mois : pas de ramassage
2 janvier 1975 : ramassage supprimé dans les quartiers :

Ouest 2 : r. de l'Ecluse, r. des Moulins, r. de la Main, r. du Château
OUEST 5 : r. des Parcs, r. du Suchiez, ch. des Brandards

Prochain ramassage : le 21 janvier 1975
Nord 2 : r. des Fahys ouest, r. du Rocher, r. de la Côte est, ch. des Valangines, av. des Alpes

Centre 2 : r. des Chavannes, pl. des Halles, Evole est
Prochain ramassage : le 16 janvier 1975

A LOUER

Etude Clerc, notaires,
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue du Rocher,

studio non meublé

Loyer mensuel : Fr. 365.—

Place de parc

à louer, au fbg de l'Hôpital, dès le 24 janvier 1975. Loyer mensuel : Fr. 40.—

Etude Wavre, notaires,
Neuchâtel, tél. 25 10 63

CORTAILLOD

A louer pour le 1er janvier 1975 bel appartement de

2 chambres

cuisine avec frigo, salle de bains, W.-C., balcon, tout confort.

S'adresser à l'Etude Wavre, notaires, Neuchâtel.
Tél. 25 10 63.

L'Etude Wavre, notaires,
Neuchâtel, tél. 25 10 63

offre à louer à

NEUCHÂTEL, près de la gare

appartement meublé

de 2 chambres, cuisine, salle de bains, W.-C.

chambres meublées

cuisinette, part aux W.-C. et à la douche, pour le 1er janvier 1975 ;

aux Parcs,
appartement

de

3 chambres
tout confort, pour le 24 mars 1975 ;

av. des Alpes-Ls-d'Orléans

appartements

de 2 chambres, tout confort, pour le 24 juin 1974.

L'Etude Wavre, notaires,
Neuchâtel, tél. 25 10 63

offre à louer à

CRESSIER

beaux appartements de

2, 2 1/2, 3 chambres

tout confort pour janvier 1975 ou date à convenir ;

CORNAUX

bel appartement de

2 chambres

cuisine agencée, tout confort, pour le 24 janvier 1975.

Etude Clerc, notaires,
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir à la rue Bachelin

appartement modeste
de 2 pièces

Loyer mensuel : Fr. 200.— plus charges.

A louer pour le 1er avril 1975
Charmettes 36, à Neuchâtel,

2 + hall (confort)

Loyer mensuel : Fr. 375.— tout compris.
Pour visiter et traiter :
SOGIM S.A., Maupas 2, Lausanne
tél. (021) 20 56 01.

Etude Clerc, notaires,
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69
A LOUER immédiatement ou pour date à convenir dans une petite maison

appartement
de 2 pièces
et dépendances

Le locataire devra assumer le service de conciergerie d'une autre bâtisse de 7 logements.

Au centre de la ville
un beau

bureau

meublé ou
non meublé.

Tél. (038) 24 73 43.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse

Feuille d'avis
de Neuchâtel

APPARTEMENTS
DE VACANCES

VAL D'ANNIVIERS

A louer à MISSION, 1500 mètres,

appartement
de vacances

(4 ou 5 personnes) dans chalet,
180 fr. la semaine.
Tél. (027) 5 38 60 (heures de bureau).

FAN

ANNONCES
EN COULEURS

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de la métallurgie du bâtiment engagerait pour le 15 mars 1975

jeune secrétaire

de langue française ayant des connaissances d'allemand pour travaux de bureau courants, ainsi que pour la préparation des salaires, y compris décomptes AVS, etc.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres DJ 3449 au bureau du Journal.

On cherche pour le 7 février,

sommelière

(salle à manger).
Nourrie, logée.
Se présenter à l'hôtel du Lac, Auvonnier. Tél. 31 21 94.

Garage Le Phare - Neuchâtel engage

mécanicien-auto

expérimenté, capable de prendre des responsabilités. Contact avec la clientèle - Réception. Travail très intéressant et indépendant. Entrée tout de suite ou à convenir. Age minimal 30 ans.

Prendre rendez-vous par téléphone au (038) 24 18 42.



UNIVERSO S.A.

Dépt. métal dur, rue de la Tuilerie 42,
2300 La Chaux-de-Fonds (près du Parc des Sports),

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UNE JEUNE
EMPLOYÉE de BUREAU

de préférence de langue maternelle allemande ou sachant très bien cette langue, pour correspondance française et allemande.

Faire offres directement à UNIVERSO S.A.
dépt. métal dur, Tuilerie 42, tél. (039) 23 72 03.



Notre entreprise construit depuis plusieurs années des machines à souder par résistance. Afin de compléter l'effectif de nos dessinateurs, nous engageons un

DESSINATEUR
EN MACHINES

Nous offrons : Emploi stable
Avantages sociaux modernes
Salaire en rapport avec les capacités
Horaire variable

Adresser offres ou se présenter à :
FAEL S.A. - Musinière 17 - 2072 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 23 23.

MIGROS

Nous cherchons
pour nos CAMIONS-MAGASINS partant de notre siège central de Marin :

chauffeur - vendeur
catégorie D

vendeuse - convoyeuse

Nous offrons :
— places stables
— salaires intéressants
— nombreux avantages sociaux



Veillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à :
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,
service du personnel, case postale 226,
2002 Neuchâtel.

CIBA-GEIGY
cherche

pour son usine de MONTHEY VS

En raison de l'extension de notre usine de Monthey, nous cherchons

UN EMPLOYÉ DE LABORATOIRE

ayant diplôme A, éventuellement C, pour une activité intéressante dans un laboratoire analytique.

UN EMPLOYÉ DE LABORATOIRE

possédant diplôme A, s'intéressant aux contrôles de qualité en fabrication aux essais d'amélioration de procédé, ainsi qu'aux problèmes d'organisation ; la préférence sera donnée à une personne aimant les contacts humains.

Située au milieu d'une région touristique très connue, notre entreprise en plein essor offre à de futurs collaborateurs toutes les conditions souhaitables à une carrière intéressante.

Les intéressés adresseront leur offre détaillée à Ciba-Geigy SA, référence 1870 MONTHEY VS

M. Berlie, service du personnel, tél. 025/4 20 51, traitera avec discrétion les demandes complémentaires de renseignements.

Compagnie pétrolière cherche

COUPLE DE GÉRANTS
OU DE RETRAITÉS

pour reprise en gérance libre d'une station-service avec kiosque et appartement, région frontière Les Verrières.

Entrée en fonction : 1er mars 1975, ou à convenir.
Conditions de location très avantageuses.

Faire offres détaillées, avec photos, curriculum vitae et références sous chiffres OFA 4422 GU à ORELL FUSLI Publicité, 1211 Genève 2.

Prof. médicales
auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste

ne reçoit pas le mardi

Prof. médicales

DOCTEUR

W. Fischer

médecin-dentiste,

ne reçoit pas jusqu'au 6 janvier.

AVIS DIVERS

Mécontent de votre radio ou téléviseur !

Téléphonez au 25 54 93

REOS

F. STIEGER
Bercles 5

Sylvestre à la Rotonde
au cabaret avec

JAN KREYON

BÉBÉ - BOUTIQUE
de 0 à 6 ans

8, RUE DE FRANCE - 2400 LE LOCLE

Venez passer
Saint-Sylvestre
à La Saugé

Ambiance soignée. Bonne table. Musique douce. Petit feu d'artifice à 24 heures.

Auberge de la Saugé

1588 Cudrefin (VD)

S. et E. Wurnser.

Réservation au (037) 77 14 20.



NEUCHÂTEL

A tous nos clients, amis et connaissances, nous souhaitons une bonne et heureuse année.

A l'hôtel Astoria, à Bienne,

vous passerez les fêtes de Sylvestre, du Nouvel-An et du 2 janvier dans une ambiance du tonnerre.

Programme non-stop toute la nuit avec

le quintette
Ligister - Spitzbuam
et l'artiste Mille-Tours.

Danse - cotillons

pour jeunes et vieux.

Menu de Sylvestre, entrée comprise : Fr. 40.—
Prière de réserver votre table.
Tél. (032) 22 06 16.

Hôtel Restaurant **Beaux Arts**
J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

Pour Saint-Sylvestre, nous vous proposons

2 MENUS
à la salle à manger

Le saumon en Bellevue

Le consommé double au porto

Le feuilleté Beaux-Arts

Le poulet de Bresse aux cépages ou

Le filet de bœuf sauce Périgueux

La bouquetière du jardin

Les pommes Gourmets

La flûte enchantée

Le brie sur paille

L'ananas surprise et les friandises

Fr. 59.—

au restaurant

Le consommé Tortue

La terrine de campagne

La flûte enchantée

Le canard à l'orange

Les pommes Gourmets

Les choux de Bruxelles

Salade

Fr. 34.—

Le parfait moka flambé

Cortailod blanc Fr. 11.50 la bout.

Cortailod rouge Fr. 15.— la bout.

Pommar 1969 Fr. 30.— la bout.

Mauler Fr. 25.— la bout.

Asti Fr. 11.50 la bout.

Musique - ambiance - cotillons

En attraction : orchestre

New-Orleans

Il est indispensable de réserver

Une idée Beaux-Arts !!!
Sur demande et gratuitement, toutes les personnes habitant Neuchâtel seront prises à leur domicile et accompagnées chez elles en voitures privées.

mode

pour des vêtements propres !

La confiserie Vautravers,

R. Nicole, place Pury, Neuchâtel,

sera fermée

du 1er au 8 janvier 1975.

Saint-Sylvestre au
red club
bar - dancing - nouveau décor
Des prix normaux * Cotillons
Ambiance - Surprise
rue des Chavannes 19 - a. galloppini

DÉMÉNAGEMENT

M. DANUSER. Tél. (038) 33 17 48,
31 57 83. Tires 22, 2034 Peeseux.

Transports dans toute l'Europe.

dettes =
ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

021/951150

Arrangements
Financiers s. a. r. l.
1510 Moudon

Martin LUTHER

optique
7, place Pury NEUCHÂTEL

le magasin sera fermé

les 30 et 31 décembre 1974.

Réouverture le vendredi 3 janvier 1975.

DEMANDES À ACHETER

A. LOUP-ROCHFORD

Tél. (038) 45 10 55

achète toujours meubles anciens dans n'importe quel état, bibelots, tableaux, livres, vaisselle, etc. Débaras de logements complets.

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES — GALETAS — LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel

Tél. (038) 25 35 90

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais

le tirage CONTRÔLE de la FAN

TOUS LES JOURS Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme
Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich
Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

FÊTEZ JOYEUSEMENT l'an nouveau grâce aux prix

HYPER



Moscato d'Asti spumante	7 dl	2.95
Domaine des sacristains (Herault 1973)	7 dl	3.50
Fendant des chanoines (Provins)	7 dl	6.30
Goron Beauvalais (Provins)	7 dl	6.30
Apéritif Skipper + 6 verres	7 dl	17.80
Harper Bourbon	7 dl	29.80

et tout un choix de vins, champagnes
et spiritueux à des prix
HYPERDISCOUNT

VOTRE CAVE C'EST...

HYPER



YVERDON

RESTAURANT DES CHASSEURS

LE PAQUIER Tél. 53 33 98

SYLVESTRE

Cocktail de crevettes
ou
Terrine maison

Consommé double porto

Filets mignons aux morilles
ou

L'entrecôte café de Paris

La poire William

La mandarine givrée

Menu : Fr. 28.-

MUSIQUE ☆ AMBIANCE
PRIÈRE DE RÉSERVER

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

Sylvestre au cabaret

avec

JAN KRÉYON

ATTRACTIONS - AMBIANCE - JEUX

ATTENTION !!! réservation 24 48 48

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

M. et M^{me} W. STEINER-RICHARD

M. et M^{me} M. Steiner-Perrenoud

7, rue du Seyon

présentent à leur fidèle clientèle,
à leurs amis et connaissances
leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce»,
il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception,
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

FOURNEAUX MAZOUT neufs rabais
important; reprise de l'ancien. Tél.
33 39 08.

POUR CAUSE DE DEPART, un canapé-lit et
deux fauteuils; un enregistreur Akai. Tél.
47 13 12.

Demandes à acheter

ATTENTION ! Collectionneuse achète à bon
prix : jouets, poupées, poupées miniatures,
avant 1930 pour créer musée, non pour
revendre. Déplacement partout. Tél. (038)
23 86 07.

VELOMOTEUR Allegro ou autre modèle 2
vitesses. Tél. 24 37 21.

Demandes d'emplois

URGENT : Demoiselle ayant 2 ans de prati-
que cherche travail chez un dentiste, dès
janvier. Tél. 31 65 84.

Perdus - Trouvés

TROUVE AU LANDERON CHATTE NOIRE
avec collier. Tél. 51 11 92.

PERDU vendredi, entre La Coudre - Valan-
gin, cardan pour pelle mécanique. Tél. (038)
53 28 07.

Offres d'emplois

NOUVEL-AN ORCHESTRE 2 A 4 MUSI-
CIENS. Tél. 53 36 91, dès 19 heures.

A louer

BELLE CHAMBRE à 2 lits, bains, chauffage.
Tél. 25 97 22.

HAUTERIVE, appartement 4 1/2 pièces, vue
magnifique, au bordure de forêt; fin février.
Tél. 33 56 79.

DIME 91, APPARTEMENT 3 pièces, balcon,
confort, pour le 24 janvier, 450 fr. charges
comprises. Tél. 33 16 26.

IMMEDIATEMENT ou pour date à convenir,
à Neuchâtel, Gouttes-d'Or, appartement de
5 1/2 pièces + garage, tout confort, loyer
mensuel y compris garage: 807 fr. + char-
ges. Tél. 24 13 61, interne 12, le soir
33 50 92.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à
demoiselle. Tél. 24 34 40.

A SAINT-BLAISE ou Marin, appartement de
3 à 4 pièces, loyer raisonnable. Tél.
42 22 86.

CHAMBRE indépendante, tout de suite. Tél.
25 51 34.

URGENT. Appartement 3 pièces, tout
confort, au centre pour le 24 février. Tél.
24 66 51, le matin.

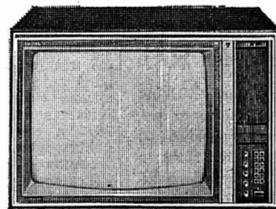
CHAMBRE avec confort, part à la cuisine,
rue des Draizes. Tél. 31 38 38.

A MONSIEUR, chambre meublée, chauffée,
quartier du stade. Tél. 25 12 36.

Demandes à louer

A SAINT-BLAISE, pour le 26 décembre 1974
ou pour date à convenir, logement de 2 pié-
ces, 285 fr. par mois charges comprises.
S'adresser à M. Rodriguez, av. de la Gare 6,
2072 Saint-Blaise. Tél. (038) 33 38 16.

La TV couleur... encore meilleur marché chez le spécialiste



Les plus grandes
marques mondiales

**CARAD - GRÆTZ - GRUNDIG -
HITACHI - LÆWE-OPTA -
MÉDIATOR - NATIONAL - NOVAK -
PHILIPS - SCHAUB LORENZ -
SHARP - SIEMENS**

LIVRAISON IMMÉDIATE par spécialiste

Le plus grand choix en TV COULEUR

dès Fr. **1190.-**

Sur certains modèles rabais jusqu'à **950.-**

Toujours
mieux
vous
servir !

Jeanneret & C^{ie} sa

Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

UNIQUE

Bateau moteur,
barque de pêche,
longueur 5 m 10
largeur 1 m 60 avec
moteur 6 CV neuf.
Valeur neut: 4900 fr.
cédé à 3600 fr.

Tél. 25 39 81, dès
7 heures le soir.

J'ACHÈTE

voitures d'occasion

modèles récents, aussi véhicules
accidentés. Paiement comptant.

Téléphoner au (066) 66 61 24 ou
71 12 89.

Occasion

unique

**Datsun
2400 GT**

1972, 34.000 km,
radio, expertisée,
prix intéressant.
Garage M. BARDO
S.A., Sablons 47,
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 -
24 18 44.

A vendre

**Alfa Romeo
1300 TI,
1970**

60.000 km. Prix à
discuter.
Tél. (038) 25 06 90,
de 12 h à 13 h 30
et le soir dès
18 heures.

Pour cause double emploi,

à vendre

camion Bedford

pont fixe avec bache, 90.000 km,
charge utile 5060 kg - 18 CV,
excellent état entretien.
Prix intéressant. Facilités de
paiement.

Pour essais s'adresser à :
Haefliger & Kaeser S.A.,
M. Jacot, (038) 21 11 21, Interne 41

A vendre, cause double emploi,
BREAK VOLVO 145

modèle 1970.
Tél. 25 91 30, heures de bureau.



**GARAGE WASER
NEUCHÂTEL**

1200 break

avec porte
arrière, modèle
1973, 19.000 km,
expertisée.
Prix : Fr. 8600.-
Garantie 3 mois,
échange.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre

NSU TT

expertisée, parfait
état, prix à discuter.
Tél. (038) 51 18 21,
entre 19 et 20 heures.

EUREKA!



Il a trouvé la solution

Pannes de voitures? Voyage imprévu!

AUTO-LOCATION

Garage A. Waldherr

Rue des Parcs 147, Neuchâtel
Tél. (038) 24 12 65

Location à partir de Fr. 22.-
la journée et 22 c. le km

A toute demande de renseignements, prière
de joindre un timbre pour la réponse.
Administration de la
Feuille d'avis de Neuchâtel

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 204 GL	6 CV 1970 bleue	70.000 km
PEUGEOT 304	7 CV 1971 blanche	49.000 km
PEUGEOT 504 TI	11 CV 1971 bleue	78.000 km
PEUGEOT 504 Coupé	11 CV 1973 gris mét.	66.000 km
PEUGEOT 504 Cabrio	11 CV 1973 gris mét.	20.000 km
FIAT 124 Spécial	7 CV 1969 rouge	42.000 km
FIAT 124 Coupé	8 CV 1971 verte	57.000 km
ALFA 1600 Super	9 CV 1972 beige	43.000 km
LANCIA FULVIA 1,3 S	7 CV 1970 blanche	54.000 km
RENAULT 4	5 CV 1968 beige	70.000 km
MAZDA RX 3 Coupé	11 CV 1972 verte	17.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix
Facilités de paiement - Essais sans engagement,
même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie

GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 99 91

LANCIA FULVIA 1,3 S
coupé Zagato, 7 CV, 1970, blanche,
2 portes, 54.000 km, expertisée
et garantie.

GARAGE DU LITTORAL
M. + J.-J. SEGESSEMANN & CIE
NEUCHÂTEL - Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises

OCCASIONS CRÉDIT ÉCHANGES

CORTINA 1600 BREAK 1972, beige,
36.000 km. Fr. 6800.-

OPEL 1900 S 1970, blanche. Fr.
4600.-

DYANE 6 1972, beige, Fr. 3900.-

VW «SCARABÉE» blanche, très
soignée. Fr. 2500.-

FIAT 128 1973, peinture neuve,
verte, 50.000 km. Fr. 5300.-

TOYOTA COROLLA 1974, jaune,
20.000 km. Fr. 7400.-

2 CV-4 1970, blanche. Fr. 3200.-

GS Break 1220 1973, beige, 9800
km. Fr. 9800.-

CITROËN D spécial 1972, beige,
37.000 km, avec garantie.

PEUGEOT 404 1965, beige, ex-
pertisée. Fr. 1600.-

RENAULT R 6 TL 1971, beige,
50.000 km. Fr. 4700.-

GS BREAK 1972, beige, 45.000 km.

TOYOTA COUPÉ 1600 ST 1972,
vert métallisé, 36.000 km.

RENAULT R 16 TL 1973, brun mé-
tallisé, 13.000 km.

DYANE 6 1970, bleue. Fr. 3000.-

MAZDA 616 1972, bleue, 16.000 km,
avec garantie. Fr. 7200.-

MAZDA 1500 1970, beige, Fr. 3300.-

TOYOTA 1200 BREAK 1973, rouge
8000 km, état de neuf. Fr. 8300.-

2 CV-6 1974, beige, 25.000 km.

ALFA ROMEO 2000 1972, rouge,
46.000 km. Fr. 10.200.-

GS 1220 CLUB 1973, rouge,
25.000 km. Parfait état, avec ga-
rantie. Fr. 8900.-

SIMCA 1000 1970, blanche, 40.000
km. Fr. 3800.-

FIAT 124 S 1971, peinture neuve,
jaune, 50.000 km.

FORD 20 M TS 1968, peinture
neuve couleur orange. Très so-
ignée.

MERCEDES 280 S 1970, beige,
boîte automatique. Très soignée.

TOYOTA 2000 1972, bronze,
38.000 km. Parfait état. Avec ga-
rantie. Fr. 8600.-

CONSUL GT COUPÉ 1972, jau-
ne, boîte automatique, 20.000 km.
Parfait état, avec garantie.

SIMCA 1000, 1969, 60.000 km, ver-
te. Fr. 3800.-

CITROËN AMI 8 CLUB 1971, blan-
che. 40.000 km. Très soignée.

CITROËN DS 23 PALLAS, modè-
le 1973, gris métallisé, intérieur
cuir, boîte mécanique 5 vitesses.

DAIMLER 4,2 l. automatique 1973
bleu foncé. Fr. 19.000.-

LANCIA 2000 Coupé 1971, blan-
che, 47.000 km. Fr. 9900.-

Prêts

immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

Garages
Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Dernier acte du centenaire de «L'Union chorale» de Couvet

Une cinquantaine de personnes ont assisté dernièrement à la clôture des manifestations du 100^e anniversaire de la société de chant masculine, «L'Union chorale», de Couvet. M. Frédy Juvet, président du comité d'organisation a souhaité la bienvenue aux membres d'honneur, honoraires et actifs, ainsi qu'à tous ceux qui, pendant 26 mois, ont préparé les trois actes qui ont jalonné cette année 1974: le concert des 5 et 6 avril; la soirée musicale et récréative du 12 octobre, et la journée commémorative du 26 octobre. L'ensemble des manifestations, y compris l'acquisition d'une nouvelle bannière, se solde par un bon à peu près équivalent au double de la somme mise initialement à disposition

du comité d'organisation par «L'Union chorale». Ces comptes ont été acceptés. Après avoir donné connaissance de son rapport présidentiel, M. Juvet a remis aux membres de «L'Union chorale» le mandat du comité d'organisation, non sans évoquer les grands moments de ce centenaire et remercier ses nombreux collaborateurs. A son tour, le président du chœur d'hommes, M. Dominique Comment, a dit sa gratitude aux sept membres du comité d'organisation et a témoigné concrètement la reconnaissance de «L'Union chorale» à l'endroit de M. Juvet par un présent de circonstance. L'audition de la bande enregistrée lors de la journée officielle a mis un terme à cette séance de clôture.

LA SAGNE

Noël de la fanfare

(c) Les membres de la fanfare «L'Espérance», de La Sagne, ont fêté Noël dans leur pavillon de la Rue Neuve après avoir interprété quelques morceaux à la maison de retraite «Le foyer», où l'association de développement, par son président M. Buchilly, remettait une magnifique corbeille garnie à l'intention des pensionnaires. La fanfare avait invité le pasteur Perrenoud à leur manifestation. Ce dernier présenta un film qui enchantait chacun.

Avec l'association cantonale des musiques neuchâteloises

(sp) Lors de la prochaine assemblée des délégués de l'association cantonale des musiques neuchâteloises du 2 février à La Sagne, plusieurs musiciens du Val-de-Travers seront proclamés membres vétérans: MM. Jacques Perrin («L'Espérance», Fleurier), André Currit («L'Echo de la frontière», Les Verrières), Frédy Guder et Pierre Jeanneret («L'Union», Saint-Sulpice) et Robert Presset («La Persévérante», Travers) deviendront vétérans cantonaux; MM. Martial Leiter («L'Espérance», Fleurier), Henri Hirschi («L'Ouvrière», Fleurier) et Pierre Bolle («La Persévérante», Travers), seront promus vétérans fédéraux; et M. Daniel Andrié («L'Helvétia», Couvet) recevra la chape de cinquantenaire.

Neuf musiciens de fanfares ou harmonies du Vallon suivent cet hiver le cours de batterie et de percussion organisé à Couvet par la commission musicale de l'ACMN.

LE LOCLE

Mystère de Noël au temple des Brenets

Comme chaque année, le temple des Brenets était archi-comble pour la fête de Noël des enfants de l'école du village. Les familles se pressaient sur les bancs pour suivre chants et poésies. Ce culte est toujours l'occasion, pour les deux paroisses de la commune, de se rencontrer, et les deux autorités ecclésiastiques de se partager le travail d'organisation. Cette année, la fête s'enrichissait d'un véritable spectacle présenté par l'école de danse de Mme Mone Perrenoud et de ses élèves, qui exécutèrent «Un mystère de Noël» entièrement créé et dirigé par Mone Perrenoud.

Le spectacle débuta sur le célèbre «Gloria» de Vivaldi. Puis, sur un texte

enregistré, dit par le pasteur Gaston Deluz, et sur des musiques diverses, se déroula la traditionnelle histoire de la naissance de l'enfant Jésus. Avec émerveillement, on assista à l'arrivée d'un ange envoyé de Dieu, comme il se doit vêtue d'une blancheur immaculée, et qui annonça à Marie, le rôle étant tenu par Mme Perrenoud elle-même, la bonne nouvelle de l'enfantement du fils de Dieu. On ne peut que féliciter tous les exécutants pour l'excellent travail présenté et pour la qualité de la mise en scène. Le personnage de Joseph était tenu par Gérard Sourget et celui de l'ange Gabriel par Ariane Loersch, tous deux de grands talents dans leur interprétation.



Une scène de L'«annonce faite à Marie». On reconnaît Mone Perrenoud (Marie) et Ariane Hoersch (l'ange).

(Avipress - Habersaat)

Etat civil du Locle (13 décembre)

DÉCÈS: Montandon, Gaston-Benjamin né le 8 mars 1903, retraité, époux de Germaine-Espérance-Valentine née Coquard; Robert-Prince née Zbinden, Jeanne-Alice, née le 22 novembre 1898, ménagère, veuve de Robert-Prince, Max; Maumary, Erika-Léa, née le 27 janvier 1906, ménagère, célibataire.

MARIAGES: Lehmann, Richard-Willy, vendeur et Hug, Viviane-Rose-Germaine; Pittet, Charles-André, mécanicien et Bilat, Nicole-Jeanne.

CARNET DU JOUR

CINEMA
Casino: 20 h 30, Les 4 Charlots mousquetaires (12 ans).
TOURISME: — Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITIONS
Château des Monts: musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.
Pharmacie de service: Coopérative, 6, rue du Pont; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

L'année politique au Val-de-Travers

De notre correspondant régional:

L'année qui va prendre fin n'aura pas été très fertile en événements politiques au Val-de-Travers. En effet, il n'y eut aucune élection, si ce n'est celle des jurés cantonaux. Il faut dire que l'année 1974 a été placée, pour les pouvoirs publics, sous le signe d'une certaine récession incitant à la prudence.

Les communes se trouvent, de plus en plus, astreintes à des obligations financières imposées par l'Etat, voire la Confédération. Ainsi perdent-elles peu à peu leur autonomie.

DES BUDGETS DÉFICITAIRES, MAIS...

C'est à Couvet, du reste, que sur le plan communal, l'année a commencé sans que le budget puisse être voté. Et il aura fallu le refondre partiellement pour qu'il trouvât enfin grâce devant le législatif. La même situation, dans le même village, s'est d'ailleurs reproduite en décembre, mais au lieu de renvoyer le conseil communal à de nouvelles études, on a approuvé ses prévisions sans marquer beaucoup d'enthousiasme.

D'une façon générale, toutes les communes ont élaboré des budgets déficitaires. Cependant l'excédent des dépenses sur les recettes est souvent largement compensé par les amortissements légaux. Il n'y a donc pas péril en la

demeure pour le moment et rien ne servirait de peindre le diable sur la muraille.

STABILITÉ

Ce que l'on constate aussi, c'est une stabilité dans les options politiques. On fait de l'administration sans se préoccuper essentiellement à quel parti on appartient. Du reste, les couleurs politiques ne jouent pas un grand rôle dans les affaires courantes, mais elles reviennent sans doute en surface au printemps 1976 quand il s'agira de renouveler les autorités locales.

A ce moment-là, les luttes se font toujours assez vives, mais finalement elles se traduisent par des gains ou des pertes de si peu d'importance que rien n'est très changé une fois le verdict prononcé.

En somme, c'est Buttes qui aura tenu la vedette dans les affaires publiques puisque, pour la deuxième fois, en l'espace de quelques années, le conseil général et les commissions ont dû être dissoutes et que le corps électoral a dû se rendre aux urnes. Cette confrontation ne tourna pas à l'avantage de ceux qui l'avaient provoquée et ce sont les socialistes qui devinrent le plus fort groupe numérique du conseil général, rôle détenu depuis plusieurs législatures par les radicaux.

LA CHAUX-DE-FONDS

Arbre de Noël en flamme: une blessée

Samedi vers 19 h 30, à La Chaux-de-Fonds, les premiers secours de la ville sont intervenus dans l'immeuble Sophie Mairat 11, au domicile de Mlle Johanna Berger, née en 1946, infirmière, où un arbre de Noël a pris feu. Mlle Berger a réussi à transporter ce sapin dans la cuisine où elle a réussi à éteindre le feu. Pendant le sinistre, un galandage séparant deux chambres s'est écroulé. Selon l'enquête, il n'y a pas eu d'explosion. Souffrant de brûlures, Mlle Berger a été transportée à l'hôpital.

Voiture volée

Dans la nuit de vendredi à samedi, la voiture Toyota Corolla, verte, plaques NE 31127, a été volée.

CARNET DU JOUR

CINEMAS
ABC: 20 h 30, «Flipper City» (18 ans).
Corso: 20 h 30, «Les bidasses s'en vont en guerre» (7 ans - prolongations).
Eden: 14 h 45 et 20 h 30, «L'homme au pistolet d'or» (12 ans). 17 h 30, «Allons, enlève ta robe» (20 ans).
Plaza: 20 h 30, «Mais où est donc passée la 7^{me} compagnie» (12 ans).
Scala: 21 h, «Les murs ont des oreilles» (16 ans).
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 84 avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS. — Relâche le lundi.
EXPOSITIONS. — Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Henry, 68 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

VAL-DE-RUZ

Budget et impôts nouveaux acceptés à La Côtière

De notre correspondant:
Le législatif de Fenin-Vilars-Saules a siégé récemment, sous la présidence de M. C. Jeanperrin, en présence de treize membres du conseil communal «in corpore» et de l'administrateur.

Après l'adoption de l'ordre du jour, le président donna connaissance de la démission de l'exécutif, pour raisons de santé avec effet au 31 décembre 1974, de M. Robert Béguin. Par la voix de M. P. Golay, le parti radical a proposé M. Maurice Mulder habitant le territoire communal de Chaumont. M. Mulder a été élu tacitement.

Au vote à bulletins secrets, la proposition du conseil communal d'octroyer une rente mensuelle de 150 fr. au personnel retraité a été acceptée par sept voix contre six. L'arrêté transférant une parcelle de terrain de 1108 m² au «Grand Verger» à Fenin au domaine public a été accepté sans discussion par onze voix et une abstention. L'arrêté relatif à l'augmentation du tarif du service des eaux a été approuvé par dix voix et deux abstentions. Ainsi le prix du m³ d'eau a été porté à 1 fr. 40 dès 1975.

IMPORTANT DÉBAT

Un débat plus important s'est ouvert à l'examen de la proposition de l'exécutif d'augmenter les impôts sur le revenu de personnes physiques. M. H. Motier, membre de la commission du budget, a demandé au chef des finances d'exposer les motifs d'une telle proposition et de justifier les différentes augmentations des chapitres. M. F. Faton a souligné l'effort de vouloir équilibrer un budget gravé de charges nouvelles ou plus grandes; l'importance qu'aurait une décision favorable en regard du financement des travaux d'épuration des eaux; l'urgence d'une nouvelle échelle fiscale en prévision de la conjoncture incertaine de l'avenir.

MM. P. Golay et F. Wenger sont également intervenus dans le débat avant que M. H. Motier mentionne les travaux de la commission du budget qui a étudié les répercussions de nouveaux impôts sur l'assainissement des finances communales. Il appartient ensuite à M. F. Faton d'expliquer le nouveau

barème des impôts qui est compris dans une échelle progressive de 4% à 10,5% aux taux réels de 4% à 7,6%, ce qui procurera une entrée fiscale budgétée à environ 140.000 francs.

Après lecture, l'arrêté a été sanctionné par onze voix et une abstention.

LE BUDGET 1975

L'examen du budget 1975 a laissé apparaître un excédent présumé de recettes de 2839 fr. 95 sur un total de 287.545 fr. aux recettes et 284.705 fr. 05 aux dépenses. Ce modeste boni risque fort de disparaître en cours d'exercice, ceci d'autant plus que la ville de Neuchâtel a annoncé, quelques jours avant la séance, son intention de facturer l'école de élèves préprofessionnels au prix coûtant.

Initialement déficitaire d'environ 70.000 francs, la situation financière pour l'année à venir a pu être assainie grâce à l'augmentation du taux d'impôt et à la révision du chapitre de la forêt en prévoyant une sous-exploitation estimée à 35.000 fr., non sans avoir économisé sur toutes les rubriques possibles.

Voici résumés les résultats par chapitre des recettes:
intérêts actifs: 8750 fr.; immeubles productifs: 27.700 fr.; forêt: 61.500 francs; impôts: 160.600 fr.; taxes: 14.150 fr.; divers: 6500 fr.; eau: 1745 fr. et électricité: 6600 fr.; dépenses: intérêts passifs 5608 fr. 15; frais administratifs: 55.970 fr. 85; hygiène publique: 8760 fr.; instruction publique: 106.480 fr. 80; sports-loisirs: 500 fr.; travaux publics: 45.401 fr. 25; police: 6900 fr.; œuvres sociales: 35.616 francs; divers: 15.968 francs.

STABILISER LES CHARGES

Du débat, auquel participent Mme M. Béguin et MM. H. Motier, F. Wenger, J.-F. Maffli, il ressort que l'exécutif, qui a d'ailleurs pris part à la discussion par MM. F. Faton, R. Béguin, P. Desaulles et A. Martin, doit dans la mesure du possible essayer de stabiliser les charges, en particulier de l'instruction publique, avec l'étroite collaboration de la commission scolaire et les charges des déficits de la compagnie TN. Finalement les rapports du conseil

L'année prochaine, en automne, les luttes politiques vont reprendre car il s'agira d'élire la députation du Canton au conseil national et au conseil des Etats. Et le Val-de-Travers aime à jouer son rôle dans la décision finale bien que s'il présente un candidat celui-ci n'a guère de chances d'aller à Berne, les districts du Haut et du Bas du canton étant là pour étouffer ce qui vient des vallées. On peut le regretter, comme on peut aussi déplorer que la diminution de la population, si elle s'accroît, provoquerait peut-être l'amputation de la députation du Vallon au parlement neuchâtelois.

C'est pourquoi, le système proportionnel et la répartition des forces qui est faite pour notre petit parlement ne coïncide pas toujours avec les aspirations des districts peu peuplés et qui de plus en plus ont de la peine à faire entendre leur voix.

Enfin, le dernier fait politique à signaler est la décision du conseil général de Saint-Sulpice qui, comme les Bayards, pour le château de Môtiers, a refusé d'accorder une subvention annuelle, calculée au prorata du nombre des habitants, au Musée régional d'histoire et d'artisanat.

Fait heureux à signaler: l'élection, à la présidence du Grand conseil neuchâtelois, de M. Jean Ruffieux, député radical de Boveresse, qui deux ans seulement après M. Louis Mauler, député libéral de Môtiers, a accédé à la plus haute fonction parlementaire. Il avait fallu attendre dix ans avant la nomination de M. Mauler, puisque son prédécesseur avait été M. Armand Flückiger, de Travers, alors que M. André Petitpierre était au fauteuil présidentiel lors du centième anniversaire de la République.

Enfin, il faut relever que l'initiative contre l'emprise étrangère a été nettement repoussée dans le district. Les émigrants s'en sont montrés satisfaits, mais un peu plus tard, quelques saisonniers devaient déchanter, car on n'avait plus de travail à leur offrir dans le bâtiment. G. D.

EN PAYS NEUCHÂTELOIS

La chapelle Morave, à Peseux, a 100 ans

De notre correspondant:

C'est en 1874 que la communauté Morave construisait à Peseux une chapelle qui donne précisément son nom à la rue de la Chapelle. Dernièrement, les Moraves et leurs amis ont souligné au cours d'une cérémonie, le siècle d'existence de leur chapelle. La communauté d'aujourd'hui est modeste en nombre, mais la chapelle Morave reste à deux pas de l'église réformée dont elle est le prolongement spirituel.

C'est la maîtresse de maison, Mme Louis Schutz, qui reçut les nombreux amis des Moraves. Présidée par M. Pierre Suter, directeur de l'institution de Mont-Mirail, la cérémonie se déroula dans la simplicité. Il rappela la mémoire du dernier pasteur en cette chapelle, Louis Schutz, et remercia Mme Schutz de continuer une activité aussi rayonnante. Tour à tour on entendit les pasteurs Roulet, de Travers, Preiswerk et Teile de Bâle, ce dernier étant pasteur titulaire de la chapelle, depuis une trentaine d'années. M. R. Favre, représentant des unions chrétiennes et la capitaine Donzé de l'armée du salut, apportèrent leur témoignage. On écouta avec beaucoup d'intérêt l'exposé de Mme Rivier-Roulet qui plongea avec humour dans le passé. Puis, Mme L. Schutz raconta, d'une façon anecdotique,

Magasin cambriolé à Fleurier

Dans la nuit de vendredi à samedi, le magasin Mendala, rue Fleury, a été visité par des cambrioleurs. Ils ont fait main basse sur une somme d'argent qui n'est pas déterminée.

Collision

Samedi, vers minuit, M. P.S., d'Hauterive, circulait rue de la Sagne. A la hauteur de la rue de l'Hôpital, il n'a pas accordé la priorité à la voiture de M. J.-M. C., de Fleurier, qui circulait dans cette dernière rue. Une collision s'en suivit. Dégâts.

Aimable attention

(c) A l'occasion de son 90^e anniversaire, Mme Hilbrunner a eu l'agréable surprise de recevoir, au home de Fleurier, où elle est pensionnaire, une délégation du conseil municipal de Saint-Croix, conduite par le syndic qui lui a présenté ses vœux et lui a remis des fleurs et des cadeaux.

Mme Hilbrunner a vécu pendant 30 ans à Sainte-Croix.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Mais où donc est passée la 7^{me} compagnie? (12 ans).
Môtiers, Musée Rousseau: ouvert.
Fleurier, patinoire: ouverte.
Fleurier, Le Rancho: bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Bureau de renseignements, Les Verrières: Banque cantonale.
«FAN», bureau Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

LE LANDERON

Noël au home Bellevue

(sp) Sapin resplendissant, crèche émouvante, portes couronnées d'étoiles: c'est dans ce décor que se déroula la fête de la Nativité, mardi après-midi, sous la présidence de M. Daniel Vuilleumier, directeur du home Bellevue du Landeron. Elle fut ouverte par le groupe d'accordéonistes de La Neuveville dirigé par M. Donzé. Au nom du conseil de fondation, M. Aimé Jaquet remercia chaleureusement à M. et Mme Vuilleumier, ainsi que M. et Mme Monot, directeurs intérimaires, pour leur inlassable activité. Sensible à l'invitation de la direction du home, le curé du Landeron, l'abbé Vogt, actualisa en termes vibrants deux ou trois scènes de la vie du Christ. Suivit une prière du pasteur Monin.

Après un andante joué par Mme P. Mory et Marie-Christine et Thibaut Mory, les auditeurs, hôtes et personnel de la maison furent salués par le représentant du conseil communal, M. Moulin, devenu le chantre du Landeron. L'école du dimanche de cette localité présente une évocation folklorique de la naissance de Jésus que compléta le récit du groupe évangélique de La Neuveville. Et le programme prit fin sur un pot-pourri des jeunes accordéonistes.

Au nom des pensionnaires, M. Armand Bühler remercia tous ceux qui assurent la bonne marche du home et rappela en termes circonstanciés l'origine du texte et de la musique du chant «Minuit, chrétiens!»

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures



COMMUNE DE COUVET

L'horaire pour le ramassage des ordures ménagères, au début de l'année 1975, sera le suivant:

JEUDI 2 JANVIER 1975

LUNDI 6 JANVIER 1975

JEUDI 9 JANVIER 1975

dès 9 heures.

Les déchets encombrants seront ramassés: mercredi 8 janvier 1975 dès 7 heures.

Conseil communal

NOIRAIGUE, Grande Salle, 1er et 2 janvier, dès 20 h 30,

Bals du Nouvel-An

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE POMPES FUNÈBRES

COUVET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Siviriez : bataille entre gendarmes et deux frères trop bouillants...

Dimanche, vers 15 h 45, deux gendarmes du poste de Romont patrouillaient dans la région de Siviriez. Sur une route communale, ils arrêtèrent une voiture occupée par trois frères. Le conducteur, un agriculteur de 21 ans, étant en état d'ivresse, les gendarmes l'invitèrent à les suivre au poste.

Alors, ses deux frères s'interposèrent. L'aîné, âgé de 25 ans, se montra le plus violent. Des mots, on en vint aux coups. L'un des gendarmes roula deux fois à terre et eut son uniforme déchiré. Coups

de poing et de pied plurent et un gendarme fut légèrement blessé au front. Un automobiliste vaudois qui passait par là exhorta les trois frères au calme.

Finalement, l'un des frères, qui avait reçu un coup de poing en pleine figure, fut mis hors de combat. Un gendarme-lutteur s'était mis à faire valoir sa force. Le frère aîné est incarcéré à Romont. Le cadet, âgé de 17 ans, a été libéré. Quant au conducteur, qui n'a pas participé au « combat », on lui a retiré son permis de conduire.

Partisans et adversaires de la chasse s'affrontent dans le canton de Fribourg

De notre correspondant : M. Léon Mornod, hydrogéologue à Bulle, connu pour son activité dans tout ce qui touche à la protection de l'environnement, estime que la chasse devrait être réduite, réservée à des hommes expérimentés « en quelque sorte des professionnels écologistes ». M. Mornod a même brandi la menace de la suppression de la chasse. Le peuple de Genève, l'avait choisie. Les Vaudois agitaient la question. Il était naturel que les chasseurs fribourgeois (et leurs adversaires) entrassent dans l'arène. Un député, jugeant l'abolition de la chasse inopportu-

ne, a suggéré de recourir au système de la chasse gardée.

CHASSE GARDÉE ?

Le député Albin Schwaller a suggéré que soit abandonné le système du permis de chasse, lequel serait remplacé par celui de la chasse gardée, tel que le connaît le canton de Saint-Gall. L'Etat, ainsi, n'aurait plus à payer les garde-chasse, à financer le remplacement du gibier et à dédommager l'économie forestière et agricole. Car, dans le système de chasse gardée, le preneur de bail remplit et finance ces tâches. Les lots de territoires de chasse seraient offerts aux groupes de chasseurs selon un ordre de priorité : pour commencer, les chasseurs des communes intéressées, puis ceux des districts voisins, enfin ceux des autres cantons. Le prix des lots serait fixé par une commission neutre et la recette attribuée comme suit : 75 % aux communes ; 15 % à l'Etat et 10 % à la Caisse cantonale de chasse. M. Schwaller affirme que la chasse coûte quelque 100.000 fr. par an à l'Etat. Et il dit que ce « cadeau douteux » aux 700 chasseurs fribourgeois doit cesser.

populaire et démocratique », puisque celle-ci deviendrait bien plus coûteuse, à son avis et que le nombre des braconniers augmenterait.

Un autre chasseur craint « une exploitation industrielle du territoire par l'installation de chasses en battue avec rabatteurs, comme cela se pratique en France et en Allemagne. Cette chasse est conçue comme une simple annexe productive et rentable de l'industrie et du commerce. De cette chasse-là, qui n'est qu'une question de rendement, nous n'en voulons pas ! ».

Et de proposer d'autres mesures : limitation du nombre des chasseurs ; restrictions de la durée de la chasse, limitation à un ou deux lièvres, etc... Une question est posée pour l'heure : à qui profitent les divergences de vues entre les partisans de telle ou telle forme de réglementation de la chasse ?

M. G.

Un conducteur de 20 ans meurt écrasé

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 23 h, M. André Gothery, 20 ans, de Semsales, circulait de Vaulruz, vers Bulle. La route était mouillée. Peu avant la laiterie du Maupas, pour une cause que l'enquête s'efforcera d'établir, le jeune homme perdit la maîtrise du véhicule qui se jeta, avec violence, contre le parapet du pont qui enjambe le Diron.

L'auto quitta la route, dévalant le talus en se renversant sur le côté. Lors du choc, un bloc de béton de quelque deux tonnes, incorporé au parapet, pivota et tomba sur le flanc gauche de l'auto. La carrosserie fut écrasée au point que les portes gauche et droite du véhicule se trouvèrent rapprochées. M. Gothery, prisonnier de l'épave, décéda rapidement. Il fallut recourir à une grue pour parvenir à dégager son corps de l'amas de ferraille.

BIENNE-BIENNE

T-6 : une route coûteuse mais qui ralentit la fluidité du trafic...

Un tronçon d'autoroute, qui conduit aux portes de Biemme, a été inauguré récemment : la route du Taubenloch (T-6), épave dorsale routière du canton. Le but de ce court (et coûteux) parcours, constitué pratiquement de tunnels et de ponts, est de réaliser une jonction avec la Nationale 5 Neuchâtel - Soleure. Lorsque sa construction sera terminée, cette route favorisera les relations avec le Jura. Mais à quoi sert actuellement la T-6 ?

Ce nouveau tronçon de route raccourcit la distance entre le Jura et Soleure. Lors d'un essai, une voiture circulant sur la T-6 mit 3 minutes et 15 secondes jusqu'à la jonction avec l'ancienne route. Une seconde voiture, empruntant l'ancien trajet via la route de Reuchenette, mit 6 minutes et 15 secondes, soit près de deux fois le temps de la première. Il est vrai que l'ancienne route traverse deux carrefours où la circulation est intense. La seconde voiture perdit donc une minute à cet endroit, alors que celle empruntant la T-6 n'attendit que 30 secondes à l'unique feu de circulation. Cette nouvelle route revient à 45 millions de francs. Ainsi, un gain d'une minute pour aller à Soleure coûte-t-il 15 millions de francs...

La facture est encore plus élevée en ce qui concerne la relation Jura-Berne.

Les Biennois qui se sont occupés de la planification du trafic ont imaginé une nouvelle façon de contourner la ville : à partir de la fin de la T-6, la route passe par la zone industrielle de Boujean et, ensuite, via Mâche, par la place de la Croix, elle rejoint la semi-autoroute Biemme-Lyss.

Les deux voitures ont également « essayé » cet itinéraire et l'ont comparé avec celui de l'ancienne route. Pendant les heures de pointe, quatre minutes supplémentaires sont nécessaires en empruntant la nouvelle route et la T-6, soit 15 minutes et 20 secondes, alors que 11 minutes et 20 secondes suffisent, par l'ancienne route, pour atteindre le même point. Cette ancienne route comprend un feu de circulation et une combinaison de trois feux. De plus, des policiers règlent le trafic à deux endroits différents. En outre, la ligne du train Biemme - Taueffelen - Anet traverse une fois la chaussée.

UNE ROUTE QUI NE SERT A RIEN ? La nouvelle route comprend deux feux de circulation et une combinaison synchronisée. Un agent a la possibilité de régler la circulation à deux endroits. Ce trajet comprend, d'autre part, deux kilomètres de plus.

Pourtant, le nouvel itinéraire de contournement de la ville est également « désavantageux » pendant les temps

creux de circulation : la voiture numéro 1 (ancienne route) mit 9 minutes et 15 secondes pour contourner la ville, tandis qu'il fallut à la voiture numéro 2 (nouvelle route) cette fois aussi, plus de temps soit 11 minutes et 50 secondes. Relevons encore qu'aucun agent de police n'était en fonction sur le nouveau tracé, alors qu'il y en avait un sur l'ancien.

Ainsi donc la nouvelle route n'est qu'une belle curiosité. Car celui qui veut traverser rapidement la ville de Biemme pour se diriger vers Berne a intérêt à ignorer la nouvelle route et à prendre la sortie en direction du centre et de Neuchâtel...

PLATEAU DE DIESE

Jeunes évadés repris

Sept jeunes pensionnaires de la Maison d'éducation de Diesse, dans la nuit de mercredi dernier, avaient pris la clé des champs. Trois d'entre eux ont été retrouvés samedi, dans le canton de Thurgovie.

Ceux-ci, dans la nuit de mercredi, avaient cambriolé le kiosque de la gare de Courtelary. Pour se déplacer, ils avaient emprunté une première voiture sur le plateau de Diesse, une autre à Courtelary et, avant de parvenir dans le canton de Thurgovie, il semble bien qu'ils aient continué à voler d'autres véhicules.

« DÉFICIT » CONTESTÉ

Un chasseur grüerien met en doute le calcul du député, affirmant quant à lui, que la chasse... « rapporte au canton 300.000 fr. par année ». Mais surtout, ce chasseur estime que la suggestion de M. Schwaller « ne tend à rien d'autre qu'à l'interdiction pure et simple de la chasse

CORBIÈRE

Le feu dans un chalet

(c) Samedi, vers 3 h, les pompiers de Corbières ont combattu avec succès un incendie qui s'était déclaré dans un chalet, appartenant à M. Paul Hauser, de Broc. Une poutre s'était enflammée. Les sapeurs ont dû démonter des parois. Dégâts : plusieurs milliers de francs.

ROMONT

Carnet de deuil

(c) Après une longue maladie, est décédé, à Lausanne, où il était domicilié, M. G.-A. Addor, intendant du parc automobile de l'armée, de Romont. M. Addor, qui avait le grade de lieutenant-colonel, dirigeait le P.A.A. depuis 1956. Il n'avait que 56 ans.

JURA

MALLERAY

Renvoi du slalom spécial

(c) En raison des chutes de pluie de samedi, les responsables de l'organisation du deuxième slalom spécial de la Golate ont dû renvoyer cette manifestation.

COURT

Mandat prolongé

(c) Ayant atteint l'âge de 70 ans, le major Lucien Favre, inspecteur des corps de sapeurs-pompiers du septième arrondissement, devait se retirer à la fin de cette année. Son mandat a été prolongé à titre provisoire. La question du plébiscite du 16 mars où le district de Moutier risque d'être divisé ne serait, semble-t-il, pas étrangère à cette décision.

REBEUVELIER

Assemblée communale

(c) Vendredi soir à eu lieu l'assemblée communale de Rebeuvelier, présidée par M. Tobler et en présence d'une trentaine de citoyens dont une dizaine de femmes. Le procès-verbal a été accepté ainsi que le budget qui boucle avec une quotité inchangée de 2,6. Le déficit du budget est de 800 fr. au fonds bourgeois et de 3500 fr. au compte municipal. L'assemblée a nommé Mme Elisabeth Eicher membre de la commission d'école et Mme Alice Schaller membre de la commission des dames. Le salaire du maire, les jetons de présence et le prix de l'heure ont été légèrement augmentés.

A la paroisse catholique

(c) Dimanche s'est tenue l'assemblée de la paroisse catholique de Rebeuvelier, présidée par M. Sylvain Schaller. Le procès-verbal et le budget, qui boucle avec un taux de 20 % de l'impôt d'Etat, ont été acceptés. A la suite de la démission de M. Marc Charmillot, M. Antoine Charmillot a été nommé membre du Conseil de paroisse.

COURENDLIN

Maire fêté

(c) M. Fernand Monnin, maire de la commune depuis 25 ans, a été fêté par le Conseil municipal pour son dévouement.

MOUTIER

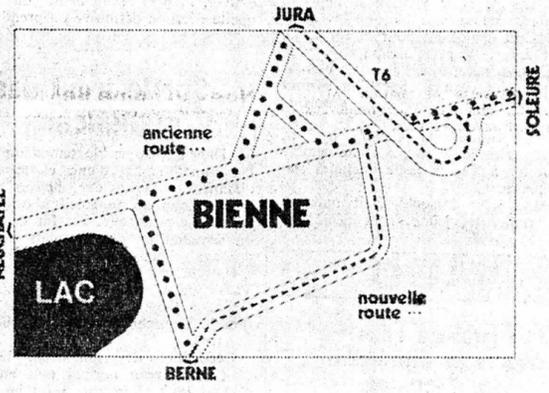
Policiers jurassiens fêtés

(c) Quatre agents de la police cantonale domiciliés dans le Jura ont été fêtés dernièrement pour 25 ans de service. Ils'agit du caporal Gigandet (Moutier), du sergent Jules Maître (Porrentruy), de l'appointé Albert Nobs (Delémont) et de l'appointé Beuchat (Courtéelle).

MONTSEVELIER

Assemblée communale

(c) C'est sous la présidence de M. Noël Bron que s'est tenue l'assemblée communale de Montsevelier en présence de 69 citoyens et citoyennes. Le procès-verbal a été accepté ainsi que le budget qui boucle avec une quotité augmentée de 2,6 à 2,8 et un déficit de 9130 francs. L'assemblée a accepté l'adhésion de la commune au service d'aides familiales du Val-Terbi et une décision de principe en faveur de l'agrandissement de la nouvelle école a été acceptée.



VAUD

SAINTE-CROIX

Visite aux personnes âgées

(c) Vendredi, M. Junod, syndic et M. Nicolier, municipal ont rendu visite aux personnes qui entreront dans leur 90ème année en 1975 et leur ont présenté les vœux et offert les cadeaux d'usage. Il s'agit de Mme Alice Baud, de l'Auberson, de Mme Rose Hiltbrunner, domiciliée actuellement à Fleurier et de M. Gabriel Jaques-Jaccard. La délégation municipale a ensuite rendu visite aux doyens de la commune, Mme Léa Gonthier et M. Edouard Bormand, tous deux âgés de 98 ans et domiciliés à L'Auberson.

MOUDON

Prix de concours

(c) Au cours de la Fête de fin d'année, à l'école de Moudon, les prix du concours d'été ont été remis aux élèves y ayant pris part : Didier Grobet, Alain Probst, (1er prix), Fabienne Falquet, Marlyse Progin (1er prix) ; Michel Favez, Patrick Boerlin (prix d'excellence).

CUDREFIN

Une famille d'aviateurs

(c) M. Blaise Baumann, de Cudrefin, vient de passer avec succès l'examen de pilote militaire. Son frère, Denis est pilote militaire. Quant au père, M. Arthur Baumann, syndic de Cudrefin, il possède le brevet de pilote civil et fréquente régulièrement l'aérodrome de Bellechasse.

DURANT toute l'année, nous nous efforçons de vous donner de bons conseils et de vous tenir au courant des nouveautés. Aujourd'hui, nous vous souhaitons une

excellente nouvelle année

KINDLER

Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

YVERDON

Vauthier arrêtera sa fabrication de cigarillos

(c) Selon une circulaire émanant de la division suisse de British American Tobacco, l'entreprise Vauthier, d'Yverdon, arrêtera dès le mois de mars, sa production de cigarillos : Perfecto, Trio et Prestige. On sait que l'entreprise yverdoise connaît depuis un certain temps déjà des difficultés économiques et les Manufactures valaisannes de tabac, une société de Sion, assurèrent les livraisons et les ventes des cigarillos dès le 1er janvier 1975. Les Manufactures valaisannes S.A. travaillent en accord avec la maison Widmer et Cie AG à Hasle (LU). Si l'entreprise valaisanne doit engager 15 à 20 personnes en raison de l'extension de son exploitation par le rachat de ces trois marques, l'entreprise d'Yverdon, elle, se verra contrainte à des licenciements. On ne sait pas encore ce que deviendront les deux marques « Café crème » et « Benson et Hedges » au cas où l'entreprise d'Yverdon se verrait obligée de cesser son exploitation. De toutes façons, Vauthier n'est pas un cas isolé dans les circonstances actuelles.

Cyclomotoriste blessé

(c) Hier vers 14 h, une voiture circulant rue de Neuchâtel à Yverdon en direction du pont de Gleyres a heurté un cyclomotoriste survenant de la place Bel-Air et se dirigeant vers la rue d'Orbe. Celui-ci M. Marcello Repetti, 51 ans, domicilié à Yverdon, a été projeté au sol et a dû être conduit à l'hôpital d'Yverdon, blessé à la jambe droite et à la hanche gauche.

CHATILLENS

Le syndic démissionne

(c) Le Conseil général de Châtillens a adopté le budget 1975, prévoyant un déficit de 3500 fr., sur un total de dépenses de 179.900 francs. Le bureau a été réélu, sans changement, avec M. André Rittener comme président. Après avoir été membre de la Municipalité pendant 17 ans, dont 13 comme syndic, M. Henri Rubattel a donné sa démission pour des raisons professionnelles. Le nouveau syndic sera élu en février.

Informations horlogères

L'industrie sur le banc des accusés

Il y a quelque temps, la télévision française présentait une rétrospective des événements de mai 1968 ; de cette brusque secousse imprimée — par des contestataires au demeurant fort habiles à remuer les foules — à une société plus ardente, relevaient-ils entre autres, à poursuivre son expansion qu'à se soucier du prix exorbitant qu'il faudrait la payer (*).

Prénant à cette cause un intérêt tout aussi passionné, quoique moins violent évidemment, des groupes d'experts, des savants, des personnalités de réputation mondiale se sont eux aussi attaqués à la croissance. Ils ont su prêter à leurs sentiments d'angoisse, devant l'explosion démographique et l'épuisement rapide des ressources naturelles non renouvelables, une expression à ce point éloquent que leurs accents ont été largement entendus. Mieux encore que ceux des écologistes, lesquels allaient prêchant depuis longtemps, avec beaucoup moins de succès. Il est vrai qu'il est plus aisé d'ébranler l'opinion publique sur d'éventuelles restrictions pétrolières que sur la disparition d'oiseaux que seuls de rares privilégiés ont aperçus et de la mobiliser contre les centrales nucléaires et les nuisances industrielles, parfois réelles, mais aussi parfois hypothétiques.

CURIEUSE RÉACTION

Ainsi, paradoxalement, à une époque où tout se consomme et se jette très rapidement ou le manque de goût pour la qualité et le manque de goût tout simplement, semblent régner en maîtres, où le public paraît exiger sa part de superflu et de « fragile à peu près », ce même public réagit-il à la fois contre l'industrie en général et contre l'essor des techniques de pointe susceptibles de lui apporter ou d'entraîner les améliorations qu'il réclame au niveau de la qualité de la vie et de celle du produit.

Pourquoi la technologie fait-elle figure d'accusée ? Les mobiles sont complexes et variés ; mais il est possible de relever qu'entre partie intégrante de notre existence quotidienne, de notre travail, de nos loisirs, de l'élévation du niveau de

vie général, de notre confort, et ceci sous mille formes dont personne ne songerait à se priver, il est plus facile de rejeter sur elle et sur l'industrie la cause de nos complexes de culpabilité vis-à-vis de toutes les dégradations, les pollutions, les nuisances, sans parler de l'inflation, voire du chômage.

Ce phénomène n'est pas nouveau : l'anathème n'a-t-il pas frappé la plupart de ceux qui se sont attachés à offrir à leurs concitoyens les fruits de leurs recherches et en même temps de substantiels progrès ? Cependant, les inventeurs d'autrefois et même les ingénieurs appartenant à un passé encore récent, désireux d'apporter au public le mieux-être qu'il recherchait, n'avaient pas à se préoccuper des conséquences d'une extension désordonnée.

LA CROISÉE DES CHEMINS

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Etant à la clé de toutes les recherches et de l'industrialisation de leurs applications, l'orientation de leurs efforts s'en trouve singulièrement compliquée. L'industrie est arrivée à une croisée des chemins. Il s'agit désormais moins de faire proliférer des biens de consommation de tout genre que de repenser les techniques actuelles.

Ce réexamen du rôle de l'industriel et de celui de l'ingénieur concerne d'une part la clientèle à laquelle il s'agit d'offrir un réel service en modifiant aussi bien certains critères de fabrication, au bénéfice d'une plus haute fiabilité, que d'autres ressortissant à la commercialisation et à la promotion des produits. L'industrie qui pourra se maintenir est celle qui sera capable d'améliorer dans une large mesure la qualité de sa production de masse (à laquelle il serait difficile de renoncer) et de développer ses campagnes promotionnelles dans l'optique d'une information maximum est d'une véracité absolue.

Dans un tout autre ordre d'idée, le consommateur a été rendu plus sensible qu'avant aux possibilités d'élimination des déchets nuisibles (emballages plastiques ou autres résidus polluants), de récupération des matières non renou-

velables (métaux par exemple), ou renouvelables par atteinte à l'environnement naturel (papier, matières animales, etc.), entrant dans la composition des articles qu'il achète. Tout ingénieur conscient de ses responsabilités aussi bien personnelles que vis-à-vis de la firme qui l'emploie, devra également tenir compte de cet aspect des choses. A tout moment, une action de défense du consommateur ou de l'environnement peut venir désormais contrecarrer les ventes d'un article au sujet duquel ces principes auraient été ignorés.

TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ

Prendre en considération ces problèmes, sans parler de ceux relatifs à l'enrichissement du travail au sein même de l'entreprise, suppose une mentalité nouvelle et des moyens de gestion et d'analyse perfectionnés. La mise en place de ces derniers ne peut du reste qu'être bénéfique à long terme à toute firme industrielle en plein développement.

En quoi l'industrie horlogère est-elle concernée par ces remarques ? Non polluante, elle offre des produits de qualité dans toutes ses catégories de prix ainsi qu'un service après-vente généralement efficace.

La mettre hors de question serait commettre la même erreur que celle consistant à dissocier en d'autres circonstances les industries d'exportation de celles travaillant plus spécialement pour le marché intérieur. Ce serait ignorer la très forte imbrication industrielle existant à l'heure actuelle. Le public quant à lui ne fait aucune différence à tel point que c'est l'image « de marque » de l'ensemble du secteur secondaire qu'il s'agit de renouveler à ses yeux.

Des ingénieurs aux spécialistes du marketing, nous sommes tous au centre du problème, tous parties prenantes et gouvernés par ces notions complexes qui entrent, en définitive, dans la recherche menée en vue de l'amélioration de la qualité à tous les niveaux.

(*) tiré de « La Suisse horlogère », organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

La commission fédérale de l'alimentation s'interroge sur le bien-fondé de l'agriculture dite « biologique »

Existe-t-il, à l'heure actuelle, une différence scientifique entre les produits dits « biologiques » et ceux qui ne le seraient pas ? La commission fédérale de l'alimentation s'est penchée sur la question. Ce qualificatif de « biologique » qui accompagne certaines denrées alimentaires, vendues sur des marchés ou en magasins, est-il justifié ?

L'agriculture dite « biologique », expression concrète d'une philosophie pseudo-scientifique ? forme insidieuse et dangereuse du « marketing » ?

Après avoir rappelé quelques tâches de la recherche agronomique suisse, M. Rochaix relève que l'alimentation est une préoccupation commune à l'agronomie et à l'hygiène publique. Il traite, ensuite, de l'intervention de la commission fédérale de l'alimentation et du sort de l'agriculture dite « biologique ».

Les stations fédérales de recherche agronomique sont des instituts scientifiques au service de l'agriculture. Elles veillent sur l'important secteur de l'amélioration des plantes en créant de nouvelles obtentions végétales ; elles se préoccupent de la protection des végétaux en intégrant le mieux possible la lutte contre les parasites dans le milieu de vie de la plante cultivée et en suscitant l'appui des facteurs naturels. De cette manière, l'emploi de l'arme chimique est limité à un minimum d'intervention.

La production animale (viande et lait), ainsi que la mise en valeur des produits agricoles d'origine végétale et animale motivent une bonne partie des travaux des stations.

UNE TACHE COMMUNE A L'AGRONOMIE ET A L'HYGIENE PUBLIQUE : L'ALIMENTATION

L'ensemble des efforts de la recherche agronomique rejoint les préoccupations majeures de la FAO, des hygiénistes et de la médecine préventive. La recherche agronomique doit donner l'assurance au consommateur, après avoir satisfait les besoins du producteur, qu'elle peut fournir les bases d'une alimentation abondante et saine. Rappelons que la population du globe tend à se concentrer dans les grands centres urbains et n'est ravitaillée que par un nombre limité d'agriculteurs. Dès lors, les connaissances professionnelles et les outils de travail des agriculteurs revêtent une importance majeure.

La recherche agronomique des stations fédérales et des instituts spécialisés de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich est soumise aujourd'hui aux critiques de certains groupes d'adhérents de l'agriculture dite « biologique », qui prétendent à une reconnaissance particulière de leur activité, par rapport à l'agriculture dite « conventionnelle ».

La commission fédérale de l'alimentation a constitué un groupe d'experts, soit une délégation de sa sous-commission scientifique, afin d'examiner le bien-fondé de la qualification « biologique » qui devrait accompagner le nom de certains produits agricoles cultivés selon des méthodes dites de « culture biologique ».

L'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires, sur laquelle veille le service fédéral de l'hygiène publique, définit la valeur de chaque denrée alimentaire sur la base de sa composition en substances nutritives, par l'analyse physique, chimique et biologique. La définition de la qualité d'un bien de consommation dépend en effet du contrôle analytique du produit et non pas des techniques culturales diverses qui peuvent être choisies.

Ainsi, l'analyse chimique, voire biologique d'un fruit, d'une feuille ou d'une racine, d'un légume, d'un grain de céréale, d'un tubercule de pomme de terre, d'un tubercule comestible d'un végétal, ne saurait conduire à un jugement sur la valeur spécifique d'une technique culturale par rapport à une autre.

La sous-commission scientifique de la Commission fédérale de l'alimentation, se fondant sur le rapport des experts, n'a pas été en mesure de justifier le qualificatif « biologique », ajouté au nom d'un produit du sol, cultivé selon la méthode dite « de l'agriculture biologique », ou selon la méthode dite de « l'agriculture conventionnelle ».

Il n'existe, en effet, aucune méthode de laboratoire objective qui nous donne aujourd'hui la possibilité de trouver une différence d'ordre analytique entre un produit dit « biologique » et un produit de l'agriculture conventionnelle.

Toutefois, après avoir entendu le président de la sous-commission scientifique, le professeur Ritzel, la commission fédérale de l'alimentation s'est encore réservée une année d'études avant de prononcer un verdict définitif à ce sujet. Elle veut tenir compte, par là, de l'extrême complexité des facteurs de toute nature qui agissent dans le sol arable et aussi de l'insuffisance des connaissances actuelles existant tout spécialement dans le secteur de la microbiologie du sol. En fait, l'agriculture dite « biologique » a été mise au bénéfice du doute, au moins pour une année encore.

Cette prise de position de la commission fédérale de l'alimentation veut s'inspirer de considérations également psychologiques qu'il ne nous appartient pas de critiquer. Nous nous limitons cependant à la constatation suivante : Tout agriculteur suisse, aujourd'hui, peut qualifier de « biologique » les produits de son sol, s'il pratique l'agriculture dite « conventionnelle » et s'il respecte les re-

commandations des stations fédérales. Aucun tribunal dans notre pays ne pourrait le condamner en se fondant sur les conclusions, mêmes provisoires, de la commission fédérale de l'alimentation, car aucune preuve scientifique ne peut être actuellement apportée qui infirme cette thèse, si l'on tient compte de la législation actuelle.

LE SORT DE L'AGRICULTURE DITE « BIOLOGIQUE »

En conclusion, l'agriculture dite « biologique » reste soit l'expression concrète d'une philosophie pseudo-scientifique, qui compte un certain nombre d'adeptes convaincus, respectables d'ailleurs, soit une forme insidieuse et dangereuse du « marketing », celle-ci purement matérialiste et limitée à l'appât du gain.

Il est heureux que la commission fédérale de l'alimentation ait été appelée à traiter ce problème et qu'un premier pas, bien assuré scientifiquement, ait pu être fait dans le sens d'une mise en garde vis-à-vis d'abus que l'on commet aujourd'hui avec les expressions « bio », « biologiques », etc.

Le souci de la protection de la vie peut aussi s'exprimer par d'autres moyens plus efficaces. Nous nous expliquons : les problèmes majeurs de ce temps restent l'alimentation de la population pour l'an 2000. Si l'on veut résoudre ces problèmes avec le maximum de succès, il faut, dans le cadre d'une politique actuelle d'austérité, supprimer délibérément les faux problèmes.

A notre sens, celui de l'agriculture « biologique » n'est pas loin d'en être un, si l'on veut se référer au communiqué de la commission fédérale de l'alimentation.

Michel ROCHAIX

Directeur de la station fédérale de recherches agronomiques de Changins, Nyon.

* Selon l'opinion des experts, la notion de « biologique » ne peut pas être protégée par l'ordonnance sur les denrées alimentaires. En effet, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de différence scientifique entre les produits dits « biologiques » et ceux qui ne le seraient pas. Il faut donc examiner de manière plus approfondie les aliments dits « biologiques », pour savoir si cette qualification trompe ou ne trompe pas le consommateur. (Extrait du communiqué de la commission fédérale de l'alimentation, 77me session plénière, 22 novembre 1974).

L'Eglise manque de pasteurs

Genève, (ATS/SPP). — Le consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève a entendu un rapport de M. G.-O. Segond, président du Conseil exécutif, sur la répartition des forces pastorales et diaconales. Le recrutement des étudiants en théologie se fait avec la relève des forces pastorales sera insuffisante ces prochaines années pour compenser les départs et l'on estime à près de 20 les postes pastoraux qui seront vacants vers 1978.

Aussi le Conseil exécutif s'efforce-t-il de mettre sur pied, en coopération avec les paroisses, un nouveau plan d'engagement des forces pastorales, où les diacres trouveront aussi leur place.

Les PTT ont séquestré douze appareils

BERNE (ATS). — L'entreprise des PTT a séquestré 12 radiodécodeurs et téléviseurs chez des personnes ayant contrevenu à la réglementation de la radio ou de la télévision.

Malgré plusieurs rappels, les contrevenants n'ont pas acquiescé aux amendes et les frais exigibles. Afin de se couvrir de ces créances, et conformément à la procédure pénale, l'entreprise des PTT fera vendre aux enchères tout appareil séquestré dont le propriétaire légitime n'aura pas dans les délais fournis à la direction générale des PTT, la preuve qu'il lui a été soustrait et qu'il a servi à commettre l'infraction contre sa volonté. Les appareils séquestrés sont déposés auprès des directions d'arrondissement des téléphones.

Centenaire d'Albert Schweizer : plusieurs manifestations en Suisse romande

Comme nous l'avons déjà annoncé, une bonne vingtaine de pays de tous les continents s'approprient à célébrer le centième anniversaire de la naissance du docteur Albert Schweizer — 14 janvier 1875 et le dixième anniversaire de sa mort — 4 septembre 1965. La Suisse romande ne restera pas en arrière dans l'organisation de manifestations pour l'année du centenaire de ce grand humaniste. Plusieurs manifestations sont en effet prévues de janvier à mars 1975 à Lausanne, Genève, Neuchâtel notamment.

Production de vin record en 1973

ZURICH (ATS). — On a enregistré, en 1973, la plus importante production de vin de tous les temps. Celle-ci, s'est en effet élevée à 355 millions d'hectolitres, soit 26 % de plus que l'année précédente. En Suisse, la récolte a été de 1,3 million d'hectolitres. La surface cultivée en vignes en 1973, est avec 10 millions d'hectares, restée pratiquement stable.

Les surfaces plantées en vigne n'ont été supérieures à 10 millions d'hectares que de 1964 à 1966. On peut donc vraiment affirmer que ce n'est pas l'évolution des superficies du vignoble qui explique cette récolte record de vin constatée le « Journal vinicole suisse » dans sa dernière édition de l'année. Actuellement, le vignoble mondial est réparti comme suit dans les divers continents : Europe 7,21 millions ha, soit environ 72 % ; Asie 1,3 million d'ha, soit 13 % ; Amérique 880.000 ha, soit 9 % ; Afrique 520.000 ha soit 5 % ; Océanie 70.000 ha, soit 1 %.

L'augmentation extraordinaire de la production de vin est essentiellement le fait de l'Europe qui représente une production totale de 290 millions d'hl, soit 82 % de l'ensemble avec une augmentation de 29 % par rapport à 1972. Les récoltes les plus importantes ont été celles de la France avec 82,425 millions d'hl, suivie par l'Italie avec 76,716 millions d'hl et de l'Espagne avec 49,269 millions d'hl.

CONSOMMATION DE VIN : TRES LÉGERE AUGMENTATION

Selon les statistiques disponibles, la consommation mondiale de vin s'est

élevée à 277 millions d'hl marquant ainsi une légère progression de 3 % par rapport à 1972. L'Europe qui consomme 83 % du total mondial n'a marqué qu'une très faible progression. Les deux plus grands pays producteurs du monde, la France et l'Italie, ont en effet enregistré un arrêt de leur consommation, l'une

autour de 55 millions d'hl, l'autre de 60 millions. L'Espagne et le Portugal sont parmi les grands pays producteurs européens, les seuls à marquer une tendance ascendante. Leur consommation est en effet passée de 22,86 à 25,5 millions d'hl pour le premier et de 6,15 à 8 millions pour le second.

Une certaine incertitude également dans la branche des agences de voyage

BERNE (ATS). — Une certaine incertitude règne également dans la branche des agences de voyages. M. R. Hintermann (Genève), président de la Fédération suisse des agences de voyages, a en effet constaté, lors de la 47me assemblée générale ordinaire tenue récemment à Berne, que la crise du pétrole ainsi que les désordres politiques et monétaires avaient l'an dernier, eu des conséquences négatives sur l'activité des agences de voyages et que les effets de la régression économique commençaient déjà à se faire sentir.

La discussion du rapport annuel 1973-74, présenté par M. P. Sprecher (Zurich), secrétaire général, a principalement porté sur le problème découlant du fait que, par suite « des cours de change peu réalistes de l'IATA des billets d'avion pouvaient, s'acheter meilleur marché à l'étranger qu'en Suisse ».

On a pu apprendre que Suissair avait également subi, en raison de telles transactions, des pertes d'environ 5 millions

de francs. La question de la compensation des différences monétaires n'est toujours pas résolue.

Tous les rapports et les propositions ont été approuvés à l'unanimité. C'est ainsi qu'a été accepté le programme de publicité collective 1975 dont le budget se monte à 60.000 francs.

Au nom des autorités du canton et de la ville de Berne, le conseiller d'Etat Ernst Blaser a transmis à l'assemblée ses souhaits de bienvenue.

Le comité avait par ailleurs organisé un jour avant l'assemblée générale, une séance de travail sur l'importance du marketing pour les agences de voyages. Les résultats de ce séminaire ont été présentés par le professeur C. Kaspar, directeur de l'Institut de tourisme et d'économie des transports à l'école des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall, qui a souligné l'importance de la recette et de l'exploitation d'informations qui seules permettent d'exercer une politique d'entreprise au marché.

Jours de fièvre dans la station anti-moteur

Les bus de la colère à Zermatt

De notre correspondant :

Zermatt, la station antimoteur par excellence connaît ces jours un brin de fièvre. Si la route ouverte au tourisme automobile a pu être maintenue pour l'instant à six kilomètres de la cité située au pied du Cervin, en retour on n'a pas pu empêcher l'arrivée dans la station même de deux bus qui vont dès la semaine prochaine faire la navette dans la station et les environs pour transporter les skieurs fatigués de marcher.

Ces bus viennent d'arriver à Zermatt. Ils furent acheminés sur place en pleine nuit pour éviter que les adversaires du moteur ne manifestent ou leur barrent la route de la vallée.

C'est le Conseil communal sur l'initiative surtout du président de la Municipalité qui a fait venir ces deux bus à Zermatt. Pourquoi ? Tout simplement parce que les skieurs et le tourisme en général les réclament. En effet, les skieurs — et ils sont des milliers à Zermatt chaque jour — ne supportent plus d'aller à pied de la station au départ des installations de remontées mécaniques, notamment au départ du téléphérique du lac Noir. Ce parcours est long, et surtout pénible avec les souliers de ski modernes qui sont à eux seuls « de vraies installations ». Il y a bien sûr les taxis tirés par les chevaux mais ceux-ci sont chers, insuffisants à certaines heures

de pointe. Certains reprochent même aux chevaux d'abîmer « les routes ».

Les deux fameux bus devraient longer la rivière de la station soit la Viège en empruntant un chemin amélioré. Ils devraient surtout traverser une partie de la station inviolée encore par le moteur si ce n'est le moteur électrique des petits chariots des garçons livreurs. « Ça va empiéter la station. Ces bus sont de vieux coucous. On ne pourra plus se promener comme auparavant au milieu des routes. On ne veut rien de ça » clame l'opposition. « Ce n'est qu'un essai. Si vraiment ça ne va pas, on y renoncera » répondent les autorités.

Sont bien entendu opposés aux « bus de la colère » ceux qui jadis luttèrent pour empêcher la route de monter jusqu'à Zermatt. Leur victoire à l'époque fut enlevée de justesse puisque les autorités étaient également pour la route. Le Grand conseil a avait même déjà voté les millions nécessaires à cette réalisation. Il y eut ensuite opposition surtout de la part de la jeunesse, le problème posé par le parking géant imposé à Zermatt, l'opposition du chemin de fer, etc... De telle sorte que la route semble bien rester à Taesch pour quelques saisons encore.

Comme jadis lorsqu'il était question de la route, les jeunes sont décidés à

« se bagarrer ». Ils sont prêts à descendre dans la rue et d'empêcher de façon pacifique les bus de circuler.

Dimanche, malgré l'opposition du groupe qui s'intitule « les Zermattois indépendants », les deux bus se sont mis en mouvement. Et cela sans heurt ni réclamation.

Les deux engins ont fait la navette entre l'entrée de la station et les abords du lac Noir en s'arrêtant plusieurs fois en chemin. Ces bus ont la possibilité de transporter 80 personnes chacun. Ils étaient dimanche à moitié pleins suivant les courses.

Il n'y eut aucun manifestation car les autorités ont donné l'assurance que les deux bus ne seraient utilisés qu'à titre d'essais durant quelques week-end, d'hiver. Après seulement, on verrait quelle décision définitive on prendrait.

M. F.

Sur le front des avalanches

(c) Dans les Alpes, le temps fut exécrable samedi mais d'une clarté féérique dimanche. Après des heures et des heures de pluie, le soleil a brillé d'une façon exceptionnelle. En fin de semaine on signalait en divers points du Valais des avalanches et des coulées de neige. C'était le cas notamment dans le Haut-Valais où la route reliant la plaine du Rhône à Goppenstein fut coupée. De ce fait, le Loetschental fut à nouveau isolé par route.

Cependant dès dimanche, le trafic était à nouveau normal tant au Loetschental qu'à Goppenstein où les véhicules pouvaient embarquer comme d'habitude. Les cantonniers avaient vaincu l'avalanche et rétabli à nouveau la liaison.

GENEVE

Morte après douze jours de coma

(c) A mi-décembre, à la rampe de Fronteney, une jeune fille de 21 ans, Mlle Marie-Jeanne Maillat, domiciliée avenue du même nom, se précipita sur la chaussée et se faisait happer par une voiture. Relevée avec une fracture du crâne et des lésions internes, Mlle Maillat était transportée sans connaissance à l'hôpital cantonal.

Elle ne devait jamais revenir à elle et, après douze jours de coma, elle est décédée des suites de cet accident, au lendemain de Noël.

Loterie romande : tirage du grand jeu

PULLY (ATS). — La société de la Loterie romande a procédé samedi soir 28 décembre, à Pully, au tirage de la 340me tranche « Le Grand Jeu ».

Voici les résultats :

10 fr. aux billets dont les numéros se terminent par 4 et 7.

20 fr. aux billets dont les numéros se terminent par 88, 52, 350, 826, 380, 688, 821, 804, 460, 342, 891 et 768.

100 fr. aux billets dont les numéros se terminent par 262, 014, 8151, 4196, 1077, 6664, 1152, 1035, 5043, 2127, 2616 et 6822.

500 fr. aux billets portant les numéros suivants : 16849, 11542, 29553, 21600 et 17547.

1000 fr. aux billets portant les numéros : 21551 et 21753.

Un gros lot de 200.000 fr. au billet carreau 18333.

Attribution de trois lots de 10.000 fr. chacun aux trois autres figures portant le numéro du gros lot, pique, trèfle, cœur 18333.

Attribution de huit lots de consolation de 500 fr. chacun aux numéros 18332 et 18334.

Le bloc entier (4 billets entiers non divisés ni reconstitués) portant le No 18333 gagne 250.000 fr.

Le demi-bloc (4 demi-billets non divisés ni reconstitués) portant le No 18333 gagne 125.000 fr.

(Seule la liste officielle fait foi).

SUISSE ALEMANNIQUE

Stupéfiante découverte de la police saint-galloise

L'homme du Toggenbourg avait enterré 20 kilos de haschisch

SAINT-GALL (ATS). — La police cantonale saint-galloise a découvert, récemment, dans le Neutoggenbourg, une vingtaine de kilos de haschisch enterrée à quelque 2 mètres et demi de profondeur. La drogue, qui provenait de Turquie, était emballée dans des sacs imperméables. Sa valeur est de 120.000 francs environ. C'est un homme de 30 ans, habitant le Toggenbourg, qui a avoué avoir caché la drogue à cet endroit.

Cet homme avait, l'an dernier en Bulgarie, été suspecté de participer à du trafic de haschisch. Une fois revenu en Suisse, la police le surveilla étroitement puis l'appréhenda.

Il avoua alors avoir, au cours de l'été 1973, avec un complice, introduit en Suisse 50 kilos de haschisch venant de Turquie. Plus de la moitié de la marchandise avait aussitôt trouvé preneur. Le reste avait été enterré à l'endroit où la police l'a retrouvé.

Nouveaux drames en Suisse centrale

(c) L'intensité et la gravité des accidents de la route, qui endeuillent depuis Noël les routes de Suisse centrale, se suivent à un rythme effarant. Au cours du dernier week-end de cette année on a de nouveau enregistré près de 70 accidents de la route, faisant deux morts et de nombreux blessés. Malgré une circulation intense, deux accidents mortels ont été signalés dans cette partie du pays. C'est ainsi qu'une voiture est sortie de la route entre Seewen et Lauerez, le véhicule terminant sa course dans le lac. Le conducteur, M. Beat Roggenmoser, âgé de 21 ans, a été tué. Sa déposition mortelle a été sortie du lac par les scaphandriers de la police, mais les médecins n'ont rien pu pour sauver le malheureux. Un autre accident atroce a eu lieu à Geunsee (LU), où le conducteur d'un vélo-moteur, M. Franz Meier, âgé de 75 ans, a été écrasé par une voiture. Il est mort sur les lieux de l'accident.

Jeune skieur mortellement blessé sur un remonte-pente

ZERNEZ (GR) (ATS). — Le jeune Gian Andrea Schorta, âgé de 7 ans, domicilié à Zernez, dans les Grisons, a été mortellement blessé vendredi matin sur un remonte-pente de son village. C'est à la station supérieure du skilift en l'absence d'un employé qui, conformément aux prescriptions cantonales, devrait surveiller en permanence la bonne marche de l'installation que l'accident s'est produit. Un archet s'est en effet enchevêtré autour d'une poutrelle soutenant la poulie de renvoi puis autour du dernier mat qui a été arraché et a écrasé le jeune skieur qui montait à ce moment-là. Il a été si grièvement blessé qu'il est décédé avant l'arrivée des secours.

Accident mortel du travail

SAINT-GALL (ATS). — Un travailleur autrichien de 42 ans, M. Franz Fausk a été tué dans un accident du travail qui s'est produit vendredi à Thal (SG). La victime travaillait sur un silo de triage équipé d'un vibreur électrique lorsqu'il fit une chute à l'intérieur. L'ouvrier a été tué sur le coup.

Décès du comédien Ekkehard Kohlund

RUBIGEN (BE) (ATS). — Le comédien bernois Ekkehard Kohlund, artiste-peintre et directeur de théâtre, domicilié à Rubigen (BE), est décédé dimanche à l'âge de 88 ans. Kohlund avait pendant 38 ans, exercé ses talents de comédien au Théâtre municipal de Berne.

Toute une famille à l'hôpital

(c) Durant le week-end, un grave accident de circulation s'est produit à Saint-Maurice. Une auto pilotée par M. André Theytaz, de Martigny, roulait sur la route cantonale. Soudain, la machine fonça hors de la chaussée, dévala un ravin et s'arrêta en pleine nature. Il fallut conduire à l'hôpital M. Theytaz, sa femme Rita et leurs enfants Gilles et Dominique. Ce sont les enfants les moins blessés.

Dimanche les deux enfants étaient à la maison mais sans leurs parents toujours hospitalisés.

TESSIN

Un mort à Giubiasco

GIUBIASCO (ATS). — Un couple de fiancés a été heurté par une voiture samedi soir alors qu'il se promenait au bord de la route. Le choc a été si violent que le jeune homme, M. Roberto Ghisletta, 20 ans, a été tué sur le coup. Sa fiancée, grièvement blessée, a été transportée à l'hôpital de Bellinzona.

Bandits identifiés

LUGANO (ATS). — Les quatre individus suspects arrêtés vendredi par la police tessinoise alors qu'ils dormaient dans une voiture près de Segoma (Capolago), et qui étaient en possession d'armes et d'une importante quantité de billets de banque italiens, ont été identifiés. Il s'agit de bandits italiens, auteurs d'un vol à main armée perpétré le 16 décembre dernier dans le bureau de poste de Ramica, près de Bergame, en Lombardie.

Loterie à numéros Tirage du 28 décembre

Numéros sortis : 2, 5, 10, 20, 30, 35

Numéro complémentaire : 15

STATISTIQUE DES NUMÉROS DÉJÀ SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
43 x	38 x	41 x	41 x	41 x	37 x	39 x	43 x	44 x	38 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
49 x	44 x	25 x	29 x	38 x	26 x	23 x	44 x	38 x	36 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
34 x	40 x	30 x	39 x	28 x	47 x	39 x	38 x	32 x	44 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
34 x	34 x	32 x	36 x	33 x	35 x	30 x	35 x	36 x	52 x

Somme totale attribuée aux gagnants : 1.463.223 francs

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.00 (C) Un bémol à la clé
17.30 (C) Téléjournal
17.35 (C) Taxibulle
17.55 (C) L'âge en fleur
18.25 (C) Le manège enchanté
18.30 (C) Déclat
19.00 (C) Formule 4
19.40 (C) Téléjournal
20.00 Les faucheurs de marguerites
20.55 (C) Et alors...
21.50 (C) Leurs trucs en plumes
22.40 (C) Coupe Spengler
23.40 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

15.30 Coupe Spengler
17.45 L'heure des enfants
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Ahoi Pacific Lady
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Le parapluie de saint Pierre
21.50 Téléjournal
22.05 Coupe Spengler

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 Heures sur la une
13.35 Pour les jeunes
15.10 La plus grande histoire jamais contée
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.15 Minute pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 24 Heures sur la une
20.15 Chéri-Bibi
20.30 Les Shadocks
20.35 La cloche thibétaine
21.35 Les programmes 1974
22.45 24 Heures dernière

FRANCE II

13.30 (C) Apocalypse des animaux
14.30 (C) Ajour d'hui madame
15.15 Témoins

FRANCE III

16.15 (C) Puccinella
17.00 (C) La purée
18.45 (C) Cirques du monde
19.45 (C) Mon ami Guignol
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Le pain noir
21.35 (C) Programmes 1974
(C) I.N.F. 2 dernière

SVIZZERA ITALIANA

15.30 (C) Disco su ghiaccio
17.30 (C) Jazz-Club
18.00 (C) Per i bambini
18.55 (C) In pallone sopra le alpi
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Obiettivo sport
20.10 (C) Si rilassi...
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Enciclopedia TV
22.00 (C) Coppa Spengler
23.00 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

13.45, téléjournal. 13.50, handicap. 14.30, une question de secondes. 16.15, téléjournal. 16.20, l'affaire Gary Powers. 17.05, pour les enfants. 17.40, Madeleine la Paresseuse. 17.55, téléjournal. 18h, programmes régionaux. 20h, téléjournal, météo. 20.15, 1974 en images. 21.30, Danger. 22.15, des hommes et des grilles. 23h, téléjournal, météo. 23.20, gala de l'Unicef 1974. 0.30, téléjournal.

ALLEMAGNE II

15.10, initiation à la physique. 15.40, l'île au trésor. 17h, téléjournal. 17.10, le roi Arthur. 17.40, plaque tournante. 18.20, pour les jeunes. 19h, téléjournal. 19.30, à vous de juger. 20.15, contacts. 21h, téléjournal. 21.15, La Vipère. 23.05, téléjournal.

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, information. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, les chemins de nature. 11.05, M.V. 11.45, bulletin d'enneigement. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. Les aventures de Clarence. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi. 14.05, réélités. 16.05, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20 h, drôle de numéro. 20.30, énigmes et aventures, Second verdict, de R. Schmid. 21.25, disc-audio. 22.10, histoire et littérature. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, le temps qui passe. 8.30, à vues humaines. 9 h, portraits sans paroles. 10.03, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, le point sur. 10.45, Roger Peyrefitte. 11 h, les chemins de la connaissance, l'information. 11.30, la vie musicale. 11.55, le disque des enfants. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, aspects du jazz. 18.30, rhythm'n'pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, le livre d'or de la musique. 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, musique légère. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, musique avant toute chose. 10.05, musique populaire. 11.05, mélodies et rythmes. 12 h, musique à midi. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, divertimento. 15.05, fanfare. 15.30, musique champêtre. 16.05, théâtre. 16.55, salutations musicales de Vienne. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sport. 19.15, actualités. 20 h, le disque de l'auditeur. 22.20, revue de presse. 22.30, tête-à-tête. 23.30, musique dans la nuit.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

HOROSCOPE

A une matinée calme succédera un après-midi fertile en événements heureux et bénéfiques.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront sensibles, affectueux et auront horreur du bruit.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Vous ne buvez pas suffisamment. Amour: Votre mauvais humeur est difficilement supportable. Affaires: Vous avez suffisamment de travail.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: Équilibrez davantage vos menus. Amour: Très bons échanges d'idées. Affaires: Certaines personnes ne tiendront pas leurs promesses.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: Buvez un jus de fruits tous les matins. Amour: Prenez de fermes résolutions. Affaires: Ne négligez pas l'essentiel.

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Essayez un nouveau traitement. Amour: Essayez de savoir ce que pense votre interlocuteur. Affaires: Fiez-vous plutôt à la raison.

LION (23-7 au 23-8)

Santé: Faites une cure d'eau minérale. Amour: Votre attitude est un peu volage. Affaires: Vos projets seront sensiblement modifiés.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Santé: Suivez un régime pour votre

vésicule biliaire. Amour: Une décision mettra votre avenir en jeu. Affaires: Débarrassez-vous de certaines obligations.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: Méfiez-vous des refroidissements. Amour: Ne dévoilez pas vos intentions. Affaires: Réagissez contre les envieux.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: Poignets et chevilles vulnérables. Amour: Votre humeur est changeante et capricieuse. Affaires: Journée assez pénible.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Santé: Gorge très fragile. Amour: Agréable soirée passée en famille. Affaires: Persévérez encore un peu.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)

Santé: Buvez en dehors des repas. Amour: Ecoutez les conseils de vos amis. Affaires: Essayez de percer le jeu de votre adversaire.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

Santé: Ne vous écoutez pas tant. Amour: Apprenez à mieux connaître vos amis. Affaires: Sachez prendre vos responsabilités.

POISSONS (19-2 au 20-3)

Santé: Malaises causés par votre tension. Amour: Tirez un trait sur le passé. Affaires: Le temps travaille pour vous.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Steaks
Pommes frites
Salade
Poires meringuées

LE PLAT DU JOUR:

Poires meringuées

(Pour 6 personnes)
Ingrédients: 6 poires, 4 blancs d'œufs, 200 g de sucre fin, 150 g de sucre en poudre, un jus de citron.
Pelez les poires et faites-les pocher dans un sirop fait avec le sucre fin, de l'eau et le jus de citron. Pendant ce temps, fouettez les blancs d'œufs en neige bien ferme en y ajoutant, petit à petit, le sucre en poudre. Versez ces blancs d'œufs dans le fond d'un plat allant au four. Intercalez-y les poires cuites et égouttées. Faites cuire au four chaud 10 minutes. Servez chaud.
Préparation: 20 min et cuisson: 2 x 10 minutes.

Du savoir-vivre!

Quand on vous apporte un cadeau, ouvrez le paquet immédiatement. Il est mal élevé, parce que peu pressé, de se contenter de remercier sans manifester de curiosité et puis de joie. Vous semblez alors traiter l'objet comme quantité négligeable. Si un ami vous envoie des fleurs avant de venir dîner, mettez le bouquet en évidence et à son arrivée exprimez-lui votre plaisir, discrètement bien sûr quand les invités présents n'ont pas eu le même geste. Si un visiteur vous offre une boîte de bonbons, ouvrez-la et offrez-en largement à vos convives.

Tarte couverte

Garnissez les fonds avec des fruits en compote ou en morceaux ou de la confiture. Couvrez de pâte, dorez à l'œuf, laissez lever et faites cuire à four chaud. Vers la fin de la cuisson, saupoudrez de sucre et laissez caraméliser. Démoulez et laissez refroidir sur grille. Certains fruits frais donnent beaucoup de jus en cuisant. Ils mouillent la pâte et l'empêchent de cuire correctement. Vous remédiez à cet inconvénient en saupoudrant largement le fond de tarte avec du sucre.

Mode

Votre beauté des réveillons: les masques de dépannage. Rafraîchissez d'abord votre nuque, vos tempes, après vous être soigneusement démaquillée, puis appliquez une serviette chaude. N'oubliez pas qu'il existe des petites ampoules miracle, à l'orange, à la framboise que vous pouvez acheter à l'unité. Pour activer la pénétration du sérum, vous étalerez immédiatement après, sur votre visage, un masque qui le décontractera et supprimera les petites ridules de fatigue. Vous naviguez à l'économie? Recourez au bon vieux masque d'œuf non battu qui repassera vos traits. Après vingt minutes de grande sagesse, lotionnez à l'eau tiède, puis à l'eau de roses. A défaut d'œuf, utilisez le jus ou la pulpe d'orange qui vous apporteront un réel éclat.

Ne passez pas, immédiatement, à la phase du maquillage. Accordez-vous une vingtaine de minutes pendant lesquelles vous préparerez vos chaussures, vos collants, votre robe, votre sac, votre manteau ou votre cape. Toujours aussi calmement, vous assoupirez votre fond de teint, dans le creux de la main. Passez-le par petites touches. Nivelez. Puis attendez encore cinq minutes. Ce rituel (fort efficace) est très important pour la bonne tenue de votre maquillage, au cours de la nuit de veille qui vous attend.

Détendez-vous!

Pour vous décontracter, faites des huit! A votre bureau, chez vous, même si vous n'avez pas conscience d'être crispée, faites, plusieurs fois par jour, ce simple mouvement, il est vite fait et amène un apaisement pour celles dont la position assise contracte la nuque: bien assise au fond de votre chaise, fermez les yeux, laissez tomber votre tête en avant, les épaules bien tendues, les mains posées à plat sur les cuisses. Faites le vide dans votre esprit, respirez profondément puis relevez lentement la tête jusqu'à la position normale, les yeux toujours fermés et décrivez, avec le bout de votre nez, des huit horizontaux, de droite à gauche et de gauche à droite.

Contre l'obésité

Contre l'obésité, voici un petit « truc » facile à suivre: faites bouillir pendant 10 min dans un peu d'eau une orange et trois citrons coupés en tranches. Ajoutez une cuillerée à soupe de miel et remettez à bouillir 5 minutes. Passez, laissez refroidir: buvez de ce liquide 3 verres par jour.

Pommes au flan

(Pour 6 personnes)
Ingrédients: 6 pommes, 4 œufs, 1/2 litre de lait, un bâton de vanille, 125 g de sucre fin, 100 g de sucre brun, un peu de beurre.
Faites bouillir le lait avec la vanille. Travaillez les œufs avec le sucre fin. Versez le lait bouillant sur les œufs en fouettant sans arrêt. Videz les pommes et dressiez-les dans un plat à gratin. Remplissez les pommes de sucre brun et mettez une noisette de beurre sur chaque pomme. Versez l'appareil à flan sur les pommes et faites cuire au four. Servez chaud.
Préparations: 15 min et cuisson: 20 à 25 minutes.

Diététique

Voici où vous trouverez des vitamines.
VITAMINE A: (croissance): carottes crues, poissons, beurre jaune, huile de foie de poisson, foie cru, cervelle, jaune d'œuf, lait (frais ou concentré).
VITAMINE B1: (antinévrosique): germes de céréales, levure de bière, foie cru, jaune d'œuf, orange, pois frais, figues sèches, betteraves, raisin sec, banane, cresson, persil, huîtres, pain complet.

A méditer

Le mystère de la femme est qu'elle soit à la fois si faible et si forte, et celui de l'homme qu'il soit à la fois si fort et si faible.
CESBRON

MOTS CROISÉS

Problème N° 105

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT

1. Fait échanger des propos violents. 2. Représente quelques pains. — Remplace un nom de ville. 3. On en fait une en se mariant. — Pronom. — Fit cesser. 4. Ce sont des biberos. 5. Interjection. — Garde dans la poche ce qu'on met sur le nez. — Conjonction. 6. Cherche à battre une autre personne. — Petit d'un oiseau. 7. Groupe de sporanges. — Ecrase sa nourriture. 8. Article. — Des as le sont rarement. 9. Retarde un coureur. 10. Protégé par la police. — Repaire.

VERTICALEMENT

1. Eclipses. — Démonstratif. 2. Pronom très personnel. — Ils sont joutifus. 3. Corrigé. — Accessoires indispensables pour des représentations. 4. Corrupteur. — Fait le veau. — Accueille. 5. Sans réaction. — Loup de mer. 6. Se pile pour adorer. — Le mélon en est une. 7. Adverbe. — Ils ont une souris. 8. Tout le monde et personne. — Sa fourrure est estimée. 9. N'est pas libre. — Qui manque de variété. 10. Se mijote en secret.

Solution du N° 104

HORIZONTELEMENT: 1. Echassiers. 2. S. — Orientée. 3. Porc. — Ad. — Am. 4. Are. — Sûre. — E. 5. Câble. — Egal. 6. En. — ONU. — Ill. 7. Glissante. 8. Peur. — Isée. 9. Ariette. — Ra. 10. Us. — Tierces.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Galerie Dietsheim: Gérard de Palézieux, gravures et lavés.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Rex: 15 h, et 20 h 45, Borsalino and Co. 18 ans.

Studio: 15 h et 21 h, Le nouvel amour de Coccinelle. Enfants admis. 18 h 45, Le trésor de la Sierra Madre. 16 ans.

Bio: 15 h et 20 h 45, Les 1001 nuits. 18 ans. 3^{ème} semaine. 18 h, Dalla China com furor.

Apollon: 15 h et 20 h 30, James Bond 007 L'homme au pistolet d'or. 12 ans. 2^{ème} semaine. 17 h 30, La mélodie du bonheur. 7 ans.

Palace: 15 h et 20 h 30, Les bidasses s'en vont en guerre. Enfants admis. 2^{ème} semaine.

Arcaides: 15 h et 20 h 30, La grille. 16 ans.

Pharmacie d'office: K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, M. W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

BEVAIX

Arts anciens: Art populaire suisse - Art médiéval.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Un vrai cinéglé du cinéma.

DE TOUT

Le saviez-vous?

L'inflorescence est un groupe de fleurs assemblées de façon spécifique sur le même individu végétal. C'est le cas de l'ombelle des carottes, de l'épi de blé ou de la fleur du chardon. Certains capitules peuvent posséder jusqu'à 20.000 fleurs.

Malgré les progrès de l'industrie alimentaire, une grande partie de l'humanité souffre de malnutrition. Le professeur Jacques Monod, prix Nobel, déclarait récemment que, même si la production de viande, de poisson et de lait triplait, il y aurait encore un déficit en protéines animales d'environ 7 millions de tonnes par an.

L'épreuve du marathon commémore l'exploit d'un soldat grec qui, en 490 av. J.-C., courut jusqu'à Athènes pour annoncer la victoire remportée sur les Perses, de Marathon, village situé à 40 km de la cité. Il mourut d'épuisement à l'arrivée.

« Ringard » est un mot familier qui désigne un acteur sur le retour, à demi oublié.

Le blanc n'est pas une couleur: c'est la superposition des sept radiations qui composent la lumière. En faisant tourner rapidement un disque de carton sur lequel sont réparties, perpendiculairement à l'axe de la rotation, les sept couleurs de radiations lumineuses, on obtient la sensation de la lumière blanche. C'est l'expérience de Newton.

DESTINS HORS SÉRIE

JOSEPHINE DE BEAUHARNAIS

UN ÉLÉGANT EN HABIT PRUNE



Sitôt la porte refermée, Rose comprend ce qu'a voulu dire le geôlier. L'endroit semble en effet moins sordide que les cellules qu'elle vient d'entrer. La pièce, étroite mais longue, a le privilège de posséder une vraie fenêtre, garnie de barreaux, il est vrai, mais ayant vue sur le jardin. Six mauvais lits en planches sont alignés le long de l'un des murs. Une table bancale garnie d'une cuvette et d'un broc, des tabourets de bois et un seau hygiénique complètent le mobilier.



Rose est tellement bouleversée qu'elle remarque à peine que cinq détenues la dévisagent avec curiosité. La plus âgée s'avance vers elle. « Il convient je crois, que nous procédions aux présentations, » dit-elle sur un ton légèrement précieux. Désignant tout à tour chacune de ses compagnes, puis finissant par elle-même, elle énumère: « M^{me} la duchesse d'Aiguillon, M^{me} de Custine, M^{me} de Sabran, la comtesse de Saint-Pern et... princesse de Salm, » dit-elle en ébauchant une légère révérence.



Rose décline à son tour son identité. M^{me} de Custine pousse un léger cri. « Vicomtesse de Beauharnais? Seriez-vous parente du général? » — « Je suis sa femme. » — « Sa femme? » — « Ou plutôt... son ex-femme, » corrige Rose. Cette rectification semble rassurer la jolie M^{me} de Custine. Sur l'instant, Rose n'y prête aucune attention. Elle s'enquiert des us et coutumes de la prison. Au bout d'une petite heure de bavardages, la princesse de Salm rappelle tout le monde à l'ordre: « Allons, allons. Il est temps de nous préparer! »



Et sous l'œil étonné de Rose, ces dames procèdent à une toilette minutieuse, se pomponnent et revêtent d'élegantes robes du matin. « C'est que, lui explique-t-on, à dix heures, les portes des cachots sont ouvertes. On se rend visite entre détenus. » En effet, un bruit de clefs annonce bientôt le passage des geôliers. A peine la porte de leur cellule est-elle déverrouillée qu'un élégant en habit prune se précipite. « Ah, mon amour, je vous retrouve enfin! » s'écrie-t-il en prenant M^{me} de Custine dans ses bras. Mais celle-ci se dérobe à l'étreinte impatiente.

Demain: Messenger à quatre pattes...

NOTRE FEUILLETON

Plaidoyer pour un amour

par Michelle Cambards

30

EDITIONS JULES TALLANDIER

Machinalement, l'avocat toucha sa serviette de cuir posée à côté d'elle et soupira tristement. C'était le dernier cadeau de Michel. Il la lui avait offerte quelques jours après leur mariage pour remplacer l'affreux porte-documents en matière plastique qu'elle traînait depuis des années. Elle la trouvait si belle que jusqu'alors elle n'avait pas osé s'en servir. Elle l'avait donc étrennée pour ce voyage à Paris, Michel lui ayant très justement fait remarquer qu'elle pouvait y mettre, outre le dossier Ricard, ses papiers personnels, ses objets de toilette et un pyjama, ce qui lui évitait de s'encombrer de bagages supplémentaires.

Le dossier Ricard! Il y avait bien peu de chances pour qu'elle le retrouve maintenant. Nathalie n'avait pas manqué de présence d'esprit en lui dérobant ces documents. Son coup était d'autant plus réussi qu'elle n'avait absolument pas pu le préméditer.

Si encore Christine n'avait eu en sa possession qu'un dossier de moindre importance! Mais, hélas! les documents concernant l'affaire Ricard révélaient des secrets touchant de gros intérêts industriels et financiers. Que pouvait en faire Nathalie? Sans doute les avait-elles détruits, car la nièce de l'honorable M^{me} de Liancourt n'était pas assez bête pour se discréditer en essayant de les revendre à M^e Pichon ou à M. Ricard. C'eût été se compromettre bien inutilement. En les faisant simplement disparaître, elle obtenait sur

Christine, une vengeance éclatante. En effet, quand la jeune avocate serait obligée d'avouer qu'elle avait perdu le dossier Ricard, M^e Pichon ne lui pardonnerait jamais cette faute professionnelle et il la ferait sans doute exclure du barreau. Il ne resterait ensuite à Michel et à elle d'autre ressource que celle de quitter la France laissant Nathalie savourer sa victoire.

Christine serra les dents avec rage. Au lieu de réhabiliter Michel, elle n'avait réussi qu'à se déshonorer elle-même aux yeux de tous. Les projets qu'elle avait échafaudés depuis la veille s'écroulaient lamentablement. Il était impensable de demander la révision du procès Varennes. Qui accorderait le moindre crédit aux rétractations d'un garçon condamné pour un vol ayant eu lieu plus de six mois auparavant? En outre, le fait que Varennes ait épousé son avocat et que celle-ci soit discréditée professionnellement ne pourrait que jouer contre lui.

Rest

Ouvert de 17 h à 2 h du matin

RICHELIEU NEUCHÂTEL Salle décorée musique, ambiance de fête

ruelle du Port. Tél. 25 55 56 C. CUPILLARD - G. SORET

Soupers aux chandelles

SYLVESTRE	1^{er} DE L'AN
LANGOUSTE EN BELLEVUE	CONSOMMÉ AU PORTO
OXTAIL CLAIR EN TASSETTE	HORS-D'ŒUVRE RICHES SUR ASSIETTE
CAILLE SUR CANAPÉ	TROU NORMAND
PETITS POIS A LA FRANÇAISE	TOURNEDOS EN CAGE SAUCE RICHELIEU
SORBET DES MOINES	BOUQUETIÈRE DE LÉGUMES POMMES CROQUETTES
CŒUR DE CHAROLAIS SAUCE PÉRIGOURDINE	DESSERT BONNE-ANNÉE
ENDIVES BRAISÉES	
TOMATES A LA PROVENÇALE	
HARICOTS VERTS AU BEURRE	
POMMES CROQUETTES	
SURPRISE GLACÉE SAINT-SYLVESTRE	

MENU : Fr. 40.— MENU : Fr. 30.—

Tous les appareils chez **Solis**

elexa

Electricité

Appareils électriques ménagers

Vente et démonstration par personnel spécialisé

Rue du Seyon 10 2000 Neuchâtel

Timbres-escompte **SEV**

Thermo Fit une chaleur active

La chaleur est et reste le meilleur moyen de soulager les douleurs musculaires et articulaires ainsi que les rhumatismes. Le soleil qui nous réchauffe se couche chaque soir. thermo fit prend la relève. A l'endroit même où la chaleur est bénéfique. Au moment où elle vous est indispensable. thermo fit, c'est de la chaleur sur mesure.

1. Mousse thermogène en flacon aérosol, si pratique. Une exclusivité thermo fit, d'un emploi simple et rapide: étendre et faire pénétrer en massant légèrement.

2. Emplâtre thermogène reste, sans glisser,

là où vous l'appliquez, même aux articulations. Idéal quand on se déplace.

3. Genouillères élastiques, souples et moelleuses, en soie. Enveloppent le genou sans entraver la liberté de mouvements. Protègent et soulagent. Très appréciées par les sportifs.

4. Ceinture thermogène en soie, douce à la peau, ou en laine, plus solide. Protège le bas du dos et les reins du froid et des courants d'air.

Voici la gamme complète des produits thermo fit. Quatre produits parfaitement adaptés l'un à l'autre. Qui se complètent. Quatre produits dont l'emballage même dégage une impression de chaleur: rouge, orange et jaune.



thermo fit - une gamme de produits de l'UVF Fabrique internationale d'objets de pansement Schaffhouse, Neuhausen am Rheinfall - vente en pharmacies et drogueries.

Hôtel-restaurant AU BOCCALINO

SAINT-BLAISE Tél. (038) 33 36 80

MENU DU 1^{er} JANVIER 1975

Le jambon cru de Parme
Les Agnollotti maison aux truffes noires
Le consommé maison
La coquille Saint-Jacques au champagne
Le sorbet à la vodka
La pintade au meursault ou
Le contre-filet à la moelle au champagne ou
Le grenadin de veau au champagne
Les fromages assortis
Le plateau de desserts

Parmi les Restaurants
De ce Monde... et d'ailleurs
Le Tien Facchinelli
Reste au rang des Meilleurs

André Myr et Myroska

Votre abonnement à la

FAN

... moins de 32 c. par jour

Oui, c'est vrai, tous les journaux suisses sont contraints d'augmenter quelque peu leurs tarifs. Mais la presse de notre pays reste encore la moins chère de l'Europe et du monde! Savez-vous par exemple, que, calculé sur le prix de l'abonnement à l'année, le service de la FAN vous coûte

● moins de 32 centimes l'exemplaire

porté à domicile (dans la région aux premières heures du matin par notre propre service de distribution)?

Meubles de bureau bon marché

Bureau-ministre en acier, grandeur de plateau 150 x 75 cm, à gauche: 3 tiroirs; à droite: 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir
Fr. 782.—

Rayonnage en acier composé de 2 montants et d'un dessus, plus 5 rayons. Haut. 185 cm, larg. 95 cm, prof. 30 cm
Fr. 149.—

Armoire en acier, 4 rayons mobiles. Haut. 198 cm, larg. 100 cm, prof. 43 cm.
Fr. 460.—

Reymond

Exposition à Cornaux (A droite avant le passage sous-voie CFF direction Neuchâtel-Bienne).

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

La bonne cuisine café du Théâtre

HOTEL DU DISTRICT

FONTAINES

Tél. (038) 53 36 28

La Direction présente à ses amis, clients et connaissances, ses meilleurs vœux pour l'année 1975.

Menu de la Saint-Sylvestre

Pâté en croûte
Crudités
* *
Consommé au porto
* *
Le Petit pot de Fontaines offert par la maison
* *
Filet de bœuf aux morilles
Endives braisées
Carottes persillées
Haricots verts au beurre
Pommes gaufrettes
Salade panachée
* *
Coupe Fontaines
* *
Fr. 33.—

Prière de réserver sa table.

Pour adultes exclusivement

Immédiatement, dans toute la Suisse, vous trouverez par notre intermédiaire les contacts que vous recherchez avec dames, hommes, couples pour relations. Demandez notre documentation discrète et gratuite à: S.A.R. case postale 246 1000 Lausanne 9.

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LÀ

LA MOB Fondée en 1940

Entreprise de nettoyages en tous genres

Nouveau: DÉTACHAGES ET SHAMPOOINGS TAPIS

Méthode TASKI

Raymond Gay-Balmaz
Neuchâtel-Peseux
Tél. (038) 31 56 87

RENÉ SCHENK

Votre fournisseur pour vos articles de sport

Ski - hockey - football

Aiguillage de patins

Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

ALFRED GROSS

Appareillage - Ferblanterie

Installations sanitaires

Machines à laver «Schultess»

Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

RITZ & Cie

MENUISERIE

EBÉNISTERIE

Neuchâtel

Ecluse Tél. 25 24 41

ENCADREMENT

d'œuvre restauration

abel reichland paros 10

neuchâtel tel: 24 62 12

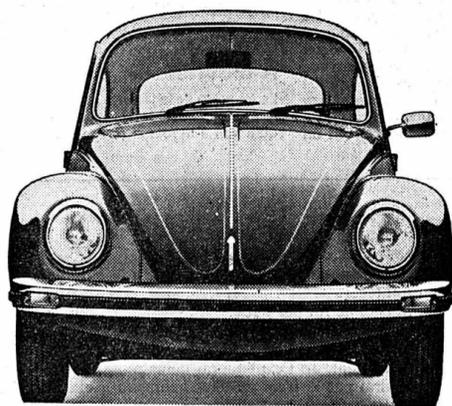
WILLY VUILLEMIN

Maître couvreur

Entreprise de toitures en tout genre

Quai Suchard 14
Tél. (038) 25 25 75 2003 NEUCHÂTEL

Prix qui font parler d'eux maintenant:



WALT DISNEY PRODUCTIONS PRESENTS
HERBIE RIDES AGAIN

D'abord: Fr. 9440.* pour la nouvelle Coccinelle 1300 L,

qui, avec tous ses nouveaux extra, vaut plus que son prix. Exemple: vitre arrière chauffante avec témoin lumineux. Phares de recul. Boîte à gants verrouillable.

Essuie-glace à 2 vitesses. Pour ne citer que ces extra-là. Sans oublier, bien entendu, les qualités qui font la réputation de VW: longévité,

robustesse, résistance aux grands froids, valeur de revente et d'échange,

diagnostic par ordinateur, prix indicatifs pour les réparations et service pièces détachées efficace.

Ensuite: Les 5 prix du grand concours Herbie.

Les gagnants du concours se voient offrir 9 jours inoubliables aux Etats-Unis, aller et retour par avion y compris, avec visite de New York, Miami, Washington, ainsi que du «Disney World» à Orlando, véritable paradis de rêve imaginé par Walt Disney. (Description détaillée du voyage et tout renseignement utile dans le formulaire du concours.)

Le concours débute avec la Première du film sur les exploits de «Herbie la Coccinelle». Retenez votre place au cinéma et participez au concours. Les bons de participation sont à votre disposition chez votre agent VW ou à la caisse du cinéma où passe le film.

La nouvelle Coccinelle 1300 L. Des extra partout. De l'avant à l'arrière.



*+ frais de transport.

hockey sur glace

Face à Slovan Bratislava à Davos

L'équipe suisse étonnante

SUISSE - SLOVAN BRATISLAVA 0-4 (0-1, 0-1, 0-2)
MARQUEURS: Haas 16me, Milosovic 36me, Tajcinar 57me, Haas 60me.
SUISSE: Molina; Hoffmann, Leuenberger; Zehausen, Y. Crocetti; Henzen, Koelliker; Dubois, Wittwer, Zahnd; T. Neining, Ronner, B. Neining; Durst, Lott, Tschiemer. Entraîneur: Killias.
SLOVAN BRATISLAVA: Sakac; Ujvary, Bukovinsky; Kecka, Tajcinar; Hora, Misovic; Hantak, Mrukvia, Haas; Molnar, Miklosovic, Stastny; Hejlik, Kordiac. Entraîneur: Mitosinka.
ARBITRES: Erhard (Allemagne de l'Ouest) et Valentin (Autriche).
NOTES: Patinoire de Davos. 3750 spectateurs. Jean-Luc Crocetti et Locher sont remplaçants par mesure disciplinaire (ils sont rentrés samedi soir 20 minutes après l'heure prescrite par Killias). De ce fait, l'entraîneur suisse modifie ses lignes, d'autant plus que Berger (malade) manque à l'appel. C'est ainsi que Dubois joue avec Wittwer et

des chutes de neige. Dès lors, la décision des organisateurs davosiens — le président de la LSHG, Reto Tratschin, en tête — d'entériner le résultat acquis au moment de l'interruption risque de peser lourd lors de l'ultime match, demain matin. A moins que la Pologne ne fasse qu'une bouchée de la Hollande et après-midi... ou que la Hollande réalise un exploit!
 Slovan Bratislava fut incontestablement un vainqueur chanceux. Face à une équipe de Suisse disciplinée, volontaire, attentive, concentrée, se regroupant dès qu'elle perdait la maîtrise du palet, le détenteur de la coupe Spengler n'a pas « crevé l'écran ». Il s'est imposé en gagne-petit, scellant la netteté de la marque dans les dernières minutes, après que Molina (blessé au front) eut cédé sa place à Guy Crocetti-Torti.

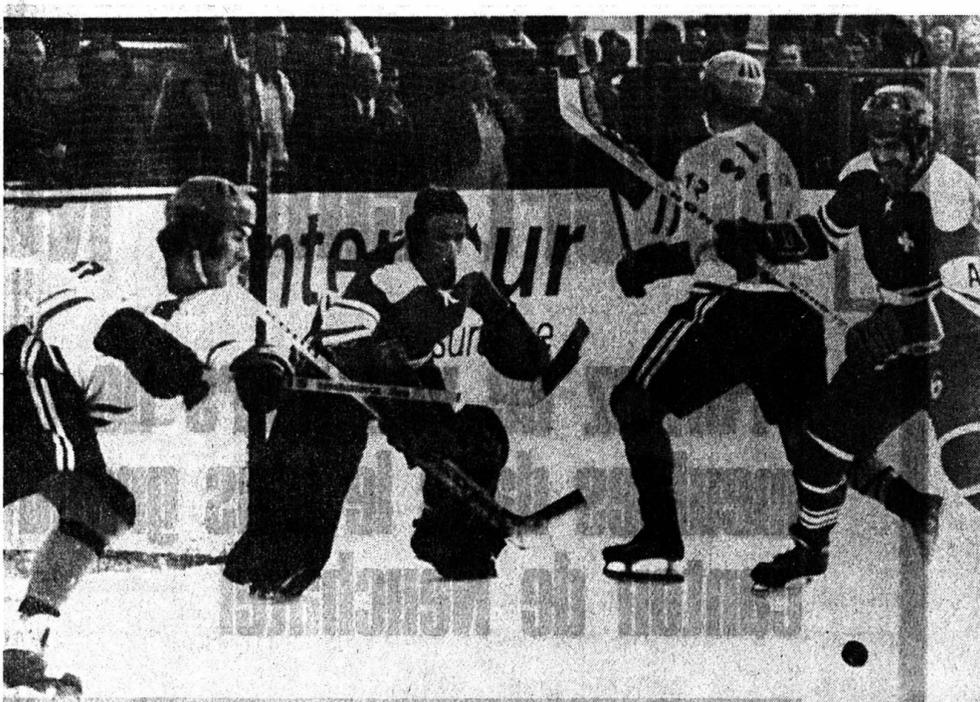
BUTS EVITABLES
 Entré en fin de rencontre (55me) dans une formation tournant à plein régime, le gardien de Villars se montra crispé, quelque peu égaré par la responsabilité de maintenir l'infime écart (deux buts) de la marque. Hélas! une erreur de position (angle mal fermé) de sa part et une temporisation de Dubois (60me) offrirent sur un plateau deux buts supplémentaires aux Tchécoslovaques tout heureux de l'aubaine.
 En fait, l'équipe de Suisse vue hier après-midi à Davos a passé à côté d'un exploit: battre Slovan Bratislava, septième du présent championnat de Tchécoslovaquie. Sa chance, l'équipe de Killias l'a laissé passer dans la période initiale. Appliquant à la lettre les consignes reçues (« forechecking » et ruptures) les Suisses se mirent... à dicter le rythme, à bousculer la formation slovaque. Or, ce que d'aucuns entrevoyaient comme un feu de paille dura soixante minutes. Certes, en fin de rencontre, les Suisses furent-ils moins « saignants », moins tranchants dans leurs actions. Ils avaient tant donné.

DE NOTRE ENVOYÉ SPECIAL

Zahnd, alors que la ligne chaux-defonnière (T. Neining - Ronner - B. Neining) est à nouveau formée. A la 11me minute, un but de Hantak est annulé, Haas se trouvant dans la zone du but de Molina. Dès le deuxième tiers-temps, Duacj prend la place de Stastny dans la troisième ligne d'attaque de Slovan. A la 25me Durst tire sur un montant, à la 26me Durst blesse involontairement, d'un coup de crosse, Ducaj au nez. A la 42me Tschiemer est blessé à un genou — probablement des ligaments déchirés — dans un choc avec Misovic. Dès cet instant, J.-L. Crocetti-Torti prend sa place. A la 55me, Molina est blessé au front par le palet, à la suite d'un violent tir d'Ujvary. Tirs dans le cadre des buts: 36-51 (11-18, 15-15, 10-18). Pénalités: deux fois deux minutes contre chaque équipe.

DEPUIS LONGTEMPS
 Toutefois, durant les vingt premières minutes de jeu, ils se créèrent une bonne demi-douzaine d'occasions de buts. Soit par égoïsme (Wittwer par deux fois), soit par manque de lucidité (Lott, Durst, Wittwer, Zahnd) ils ne parvinrent à les concrétiser.
 Depuis longtemps, la Suisse n'avait

CONFIRMATION ?
 De cette rencontre, il restera des promesses pour l'avenir, l'enseignement essentiel étant les diverses possibilités pour Killias de former ses lignes avec des joueurs complémentaires. Mais cet excellent match va immanquablement appeler confirmation. Sera-ce, soit contre la Finlande? Tout dépendra de la présence de Molina dans le but. « C'est un gardien qui donne confiance », affirme Killias.
 Quant à Slovan Bratislava, il va bénéficier d'un jour de repos avant d'affronter la Pologne. Pour l'heure, sa cote est à la baisse. Il est vrai que dans les grands moments, l'équipe slovaque a presque toujours su se surpasser. Cependant, elle comptait alors sur Nedomansky, Dzurilla, Golonka...
P.-H. BONVIN



BELLE RÉSISTANCE. — Le gardien Molina, Hofmann (6) et leurs coéquipiers ont posé des problèmes imprévus à Hantak (17), Mrukvia et aux leurs. (Photopress)

La Pologne efficace sous la pluie

FINLANDE - POLOGNE 2-3 (1-1, 0-2, 1-0)
MARQUEURS: Obloj 2me, Murto 4me, Obloj 21me, Zietara 23me, Kasi 50me.
FINLANDE: Valtonen; Litmas, Rautakallio; Laskola, Martin; Deystils, Nummelin; Tamminen, Murto, Peltonen; Oijennus, Jarkko, Lehtonen; Bostrom, Koskinen, Kasi. Entraîneur: Heikkilä.
POLOGNE: Kosyl; Kopczynski, Potz; Slovakiwicz, Feter; Marcinczak, Szczepaniec; Obloj, Zurak, Szeja; Zietara, Jaskierski, Chowaniec; W. Tokarz, L. Tokarz, Rybski. Entraîneur: Jegorov.
ARBITRES: MM. Erhard (Allemagne de l'Ouest) et Valentin (Autriche).
NOTES: Patinoire de Davos. 1550 spectateurs. Glace granuleuse en raison de la pluie qui ne cessa de tomber jusqu'à la 45me minute. A la 18me, Murto tire sur un montant. Tirs dans le

cadre des buts: 47-35 (16-15, 17-11, 14-9). Pénalités: une fois deux minutes contre la Finlande, trois fois deux minutes contre la Pologne.
 Sur une glace granuleuse où le palet prenait de curieux effets, la Finlande n'a pu exprimer sa réelle valeur. Prise à froid par un but d'Obloj (2me), elle eut pourtant une saine réaction, égalisant deux minutes plus tard. Puis, à mesure que la glace devenait mauvaise en raison d'une pluie constante, les techniciens finlandais perdirent l'initiative des opérations face aux puissants Polonais, dont la condition physique et l'opiniâtreté ne sont pas les moindres qualités.
 « Fore-checkant » constamment, ne baissant jamais le bras, se battant pour la possession de chaque palet, les Polonais désorganiseront le meilleur jeu de leurs adversaires, profitant de la moindre faille pour placer des « contres » dont ils ne tirèrent pas toujours parti. L'état de la glace conve-

nait mieux à leur jeu de puissance basé sur des schémas simples où l'improvisation n'avait pratiquement aucune place.
ASSOMME
 Tenue en échec à l'issue des vingt premières minutes de jeu, la Finlande fut littéralement assommée dans les trois minutes initiales de la deuxième période, Obloj encore et Zietara — celui-ci avec la complicité du gardien Peltonen — ayant creusé un avantage se révélant décisif par la suite. Les Finlandais furent très près de l'égalisation mais ils se heurtèrent, en fin de match, à une défense où Potz et Feter régneront en maîtres. Il est vrai que la formation d'Helsinki manqua de cohésion.
 Ainsi, la Pologne a-t-elle maintenu l'intérêt de cette Coupe Spengler et ce n'est que demain matin — sauf accident — que le dénouement de celle-ci sera connu. Il sera intéressant de voir à l'œuvre les Obloj, Zurek, Zietara et autres Tokarz face au jeu plus nuancé, plus coulé, plus technique des Tchécoslovaques.
 A souhaiter, également, que les conditions météorologiques soient plus clémentes. Jusqu'à ce jour, elles ont facilité la Pologne.
P.-H. B.

football

Face à la trop rugueuse Bulgarie

Mauvaise prestation de l'Italie

ITALIE - BULGARIE 0-0
ITALIE: Zoff; Rocca, Martini, Furino, Zecchini, Santarini, Damiani, Causio, Boninsegna, Antognoni, Chiarugi.
BULGARIE: Philipov; Vassilev, Marev, Dimitrov, Rangelov, Kostov, Kourbanov, Issakidov, Goranov, Angelov, Tzevtkov.
NOTES: Stade de Gênes. 50.000 spectateurs. A la 45me minute, Guerini remplace Furino et Re Ceconi entre pour Causio, dans l'équipe d'Italie. A la 8me, Kostov, blessé, cède son poste à Estimov; à la 45me, Voinov remplace Tzevtkov et, à la 86me Goranov cède sa place à Goliaskov.
 Fulvio Bernardini, le nouvel entraî-

neur italien, a mal fêté ses 69 ans. Devant une équipe de Bulgarie expérimentale, en match amical joué à Gênes, l'Italie a livré une de ses plus mauvaises prestations et elle a concédé un match nul peu glorieux (0-0) au terme d'une partie terne, très rugueuse et d'un faible niveau technique.
 Pourtant, l'Italie partait avec de bonnes intentions en présentant trois avants de pointe et un milieu de terrain très garni. Mais les deux ailiers, Damiani et Chiarugi, n'ont jamais tenu leur place tandis que Boninsegna, isolé au centre, a livré un duel sans pitié à Dimitrov. La rencontre a, d'ailleurs, été très dure et deux Bulgares, Kostov et Gore-

nov, ont dû quitter le terrain sur une civière.
RARES OCCASIONS
 En 90 minutes, les Italiens se sont, en fait, créés deux occasions de buts: sur une action personnelle d'Antognoni, qui a mis quatre Bulgares « dans le vent » avant de tirer de peu à côté (3me) et sur un lumineux centre de Martini mal repris cependant par Chiarugi (41me). Les Bulgares, quant à eux, ont mis une seule fois Zoff à contribution, sur un tir de Rangelov (83me).
 L'Italie a donc fortement déçu et Antognoni, malgré des éclairs de classe, a démontré, à Gênes, qu'il ne pouvait encore assumer à lui seul toute l'organisation du jeu. Seuls Zoff, Rocca, Martini et, d'une manière générale, les défenseurs, ont échappé à la critique. Quant à la Bulgarie, elle possède une équipe jeune, donc très perfectible, mais qui pratique un football très viril, à la limite de la régularité.



PARADE. — Le gardien bulgare Philipov interceptera ce coup de tête de Boninsegna (tout à droite), sous les regards des Italiens Chiarugi et Damiani et des Bulgares Tzevtkov et Vassilev. (Téléphoto AP)

Coup dur: Molina blessé
 Après examen clinique, il apparaît que Alfio Molina souffre d'une fracture de l'index à la main droite. Cette blessure s'est produite à l'échauffement avant le match contre Slovan Bratislava. Par contre, la plaie au front, qui nécessita son transport à l'hôpital, n'aura pas de suite fâcheuse.
 Le gardien luganais portera un plâtre durant trois semaines. Pour le dernier match de l'équipe suisse à la coupe Spengler, le remplaçant de Guy Crocetti-Torti sera le Davosien Maier.

Espagne
 Championnat de première division (14me journée): Saragosse - Real Sociedad 1-0; Atletico Bilbao - Real Madrid 1-0; Barcelone - Murcie 3-1; Malaga - Elche 1-0; Gijon - Grenade 5-1; Valencia - Bétis Séville 3-1; Hercules - Celta Vigo 0-0; Salamanque - Espanol 2-0. Classement: 1. Real Madrid 21 points; 2. Barcelone 18; 3. Espanol 17; 4. Bétis, Saragosse et Gijon 15.

Ajax battu en coupe de Hollande
 Ajax Amsterdam a été battu en huitième de finale de la coupe de Hollande par Heracles Alenjo, par 4-2. Déjà distancé en championnat, Ajax ne peut quasiment plus envisager sa participation en coupe d'Europe qu'au niveau de la coupe de l'UEFA.

Le Locle pourra-t-il jouer chez lui le... 16 février ? Le calendrier de la première ligue

Le comité de première ligue a publié le calendrier du second tour du championnat suisse. Ce calendrier comprend les matches en retard du premier tour. Il se présente ainsi:
GROUPE OUEST
 16 février: Le Locle - Durrenast. 23 février: Berne - Stade nyonnais, Durrenast - Audax, Montreux - Monthey.
 2 mars: Audax - Sierre, Bulle - Yverdon, Le Locle - Boudry, Meyrin - Durrenast, Monthey - Central, Stade Nyonnais - Montreux. 9 mars: Boudry - Bulle, Central - Stade Nyonnais, Durrenast - Monthey, Montreux - Berne, Sierre - Meyrin, Yverdon - Audax. 16 mars: Audax - Boudry, Berne - Central, Bulle - Le Locle, Meyrin - Yverdon, Monthey - Sierre, Stade Nyonnais - Durrenast. 23 mars: Boudry - Meyrin, Central - Montreux, Durrenast - Berne, Le Locle - Audax, Sierre - Stade Nyonnais, Yverdon - Monthey.
 6 avril: Audax - Bulle, Berne - Sierre, Meyrin - Le Locle, Monthey - Boudry, Montreux - Durrenast, Stade Nyonnais - Yverdon. 13 avril: Boudry - Stade Nyonnais, Durrenast - Central, Le Locle - Monthey, Sierre - Montreux, Yverdon - Berne. 20 avril: Berne - Boudry, Central - Sierre, Meyrin - Audax, Monthey - Bulle, Montreux - Yverdon, Stade Nyonnais - Le Locle. 27 avril: Audax - Monthey, Boudry - Montreux, Bulle -

Stade Nyonnais, Le Locle - Berne, Sierre - Durrenast, Yverdon - Central.
 4 mai: Berne - Bulle, Central - Boudry, Durrenast - Yverdon, Monthey - Meyrin, Montreux - Le Locle, Stade Nyonnais - Audax. 11 mai: Audax - Berne, Boudry - Durrenast, Bulle - Montreux, Le Locle - Central, Meyrin - Stade Nyonnais, Yverdon - Sierre. 18 mai: Berne - Meyrin, Central - Bulle, Durrenast - Le Locle, Montreux - Audax, Stade Nyonnais - Monthey, Sierre - Boudry. 25 mai: Audax - Central, Boudry - Yverdon, Bulle - Durrenast, Le Locle - Sierre, Meyrin - Montreux, Monthey - Berne.
GROUPE CENTRAL
 23 février: Emmenbrücke - Kriens, Laufen - Zoug.
 2 mars: Concordia - Boncourt, Delémont - Emmenbrücke, Ebikon - Laufen, Petit-Huningue - Buochs, Soleure - Zoug, Porrentruy - Kriens. 9 mars: Boncourt - Soleure, Buochs - Ebikon, Emmenbrücke - Brunnen, Kriens - Delémont, Laufen - Concordia, Zoug - Porrentruy. 16 mars: Brunnen - Kriens, Concordia - Buochs, Delémont - Zoug, Ebikon - Petit-Huningue, Porrentruy - Boncourt, Soleure - Laufen. 23 mars: Boncourt - Delémont, Buochs - Soleure, Petit-Huningue - Concordia, Kriens - Emmenbrücke, Laufen - Porrentruy, Zoug - Brunnen.
 Les matches Brunnen - Delémont, Emmenbrücke - Porrentruy et Laufen - Petit-Huningue doivent se jouer avant Pâques, selon entente entre les clubs.

Pénible début de la Finlande

FINLANDE - HOLLANDE 7-2 (1-1 5-1 1-0)
MARQUEURS: Simons 2me; Peltonen 18me; Tamminen 21me; Peltonen 21me et 24me; Kapanen 28me; Simons 33me; Peltonen 37me; Kapanen 59me.
FINLANDE: Majava; Finck, Rautakallio; Karlsson, Martin; Nummelin, Oeystilae; Tamminen, Murto, Peltonen; Kapanen, Kuisma, Lehtonen; Bostrom, Koskinen, Kaski.
HOLLANDE: Van Bilsen; Sciarone, Petrousek; van Dun, Christiaans;

Bakker, Wilheezen; Simons, de Graaw, de Cloe; Krikke, Tuma, Vosatko; Schaeffer, Wyngaert, Mac Donald.
ARBITRES: MM. Ehrensperger et Weidmann (Suisse).
NOTES: Pluie au cours du troisième tiers-temps. 1900 spectateurs.
 Sous une pluie battante, les deux formations ont donné libre cours à leur tempérament combatif mais la confrontation, en raison d'une glace en mauvais état, n'atteignit pas le niveau technique attendu.
 Les Finlandais conquirent un départ laborieux. Après deux minutes, le gardien Majava, qui remplaçait Valtonen, concédait un but évitable. Les Hollandais surmontèrent sans dommage deux périodes d'infériorité numérique dans ce premier tiers-temps. L'égalisation fut le fruit d'un exploit de Peltonen. Ce joueur devait, d'ailleurs, s'illustrer au deuxième tiers, inscrivant alors trois buts.
 La résistance batave craqua au début de la seconde période lorsque le gardien van Bilsen concéda un troisième but stupide, relâchant un « puck » qu'il avait dans le gant. Au cours de la dernière période, les scènes les plus folles se déroulèrent devant les deux cages mais si l'on cassa beaucoup de cannes, il y eut finalement peu de buts! La première ligne finlandaise, emmenée par Peltonen, a dominé le débat.

Suisse - Pologne ne sera pas rejoué

En accord avec tous les chefs d'équipes, le comité d'organisation de la coupe Spengler a décidé de ne pas faire rejouer le match Suisse - Pologne, comme cela avait été prévu vendredi tout en fin de soirée. Le match a été homologué sur le résultat de 5-1 en faveur de la Pologne, résultat qui était enregistré au moment de l'arrêt de la rencontre, après 35 minutes de jeu.

Classement
 1. Slovan Bratislava 3 matches, 5 points (13-6); 2. Pologne 2, 4 (8-3); 3. Finlande 3, 3 (12-8); 4. Suisse 3, 2 (6-12); 5. Hollande 3, 0 (9-18).

Restent à jouer
 Aujourd'hui: 15 h 30: Hollande - Pologne; 21 h: Suisse - Finlande. Demain: 10 h 30, Slovan Bratislava - Pologne.

Bonne tenue des « espoirs » helvétiques au Danemark Une défaite et deux victoires de Suisse B

L'équipe suisse B a raté son entrée dans le tournoi international qui se déroule au Danemark. A Ejsberg, elle s'est inclinée par 4-8 (2-1 1-3 1-4) devant la Bulgarie. Cette défaite était plus ou moins attendue mais on l'espérait beaucoup moins sévère. Après un bon départ, les Suisses ont subi la loi d'adversaires beaucoup plus rapides. Le match fut d'un niveau moyen. En attaque, l'absence de Jean-Luc Crocetti-Torti a été durement ressentie. La performance d'ensemble des défenseurs fut bonne mais ils eurent le tort de pousser l'attaque en fin de match pour tenter de renverser la situation, ce qui permit aux Bulgares de marquer deux fois sur

contre-attaque. Dans le second match du jour, le Danemark a battu la France par 2-1.
L'équipe suisse: Jorns; Meier, Luthi; Kramer, Wyss; Schmidt, Rothen; Giroud, Brugier, Waeger; Mattli, Conte, Stuedler; Elsig, Herzog, Meuwly; Koeppl.
 Les buts suisses ont été marqués par Giroud (9me), Stuedler (15me), Elsig (30me) et Giroud (50me).

Le résultat éloquent de 8-1 (1-0 4-1 3-0). Comme la veille face au Danemark, la ligne emmenée par Mattli avec Waeger et Conte se montra particulièrement incisive. Reto Waeger fut, d'ailleurs, le grand homme du match puisque le jeune ailier de Klotten (21 ans) inscrit à lui seul cinq buts. Les autres réussites ont été l'œuvre de Giroud, Mattli et Koeppl. Avec cette tripléte, il faut également mentionner la bonne tenue de la paire de défense de Langnau Meyer-Luthi, ainsi que l'excellent comportement des gardiens Meuwly et Jorns, qui ont joué un demi-match chacun.
 La formation française apparut rapidement dominée dans tous les compartiments de jeu.
L'équipe suisse: Jorns (31me Meuwly), Meyer, Luthi; Kramer, Wyss; Schmidt, Rothen; Giroud, Brugier, Waeger; Stuedler, Elsig, Herzog; Koeppl.
 La victoire dans le tournoi est revenue à la Bulgarie, qui, pour son dernier match, a battu le Danemark. Derniers résultats:
 A Herning: Danemark - Bulgarie 1-3 (1-1 0-1 0-1); France - Suisse B 1-8 (0-1 1-4 0-3). Classement final (3 matches): 1. Bulgarie 6 p.; 2. Suisse B 4; 3. Danemark 2; 4. France 0.

Vallée-de-Joux bat Charrat

VALLÉE-DE-JOUX - CHARRAT 8-3 (3-2, 2-0, 3-1)
MARQUEURS: pour Vallée-de-Joux, Bolomey (2), Grand (2), Luthi (2), Perrin et Reymond. Pour Charrat, Bruchez, Terretaz, Gremaud.
 La rencontre a été marquée, dès le début, par la domination de la Vallée-de-Joux qui a marqué rapidement deux buts. Mais Charrat ne s'est pas avoué vaincu tout de suite puisqu'il ne perdait que par 3-2 à la fin du premier tiers-temps. Cependant, les deuxième et troisième lignes des Vaudois ont trouvé le bon régime et ont permis à leur équipe de dominer finalement son adversaire en réussissant la moitié des buts de cette partie qui s'est jouée sur une glace dont le mauvais état aurait justifié le renvoi.
 Charrat se trouve toujours plus menacé par la relégation alors que Vallée-de-Joux peut envisager l'avenir avec la plus grande confiance.
S. C.

Victoire contre le Danemark

La sélection helvétique fut beaucoup plus à son aise dans son deuxième match, qui l'opposait au Danemark. Devant 1200 spectateurs, elle s'est imposée par 4-1 (1-0 0-0 3-1). Les buts furent l'œuvre de Mattli, Waeger, Conte et Herzog. Le gardien Robert Meuwly, Luthi en défense et Waeger, Mattli et Conte en attaque, se mirent particulièrement en évidence.
 La tâche des Suisses fut cependant facilitée par la faiblesse des Danois, qui ne renouvelèrent en aucun moment la performance qui leur avait permis de battre la France.
L'équipe suisse: Robert Meuwly; Meyer, Luthi; Kramer, Wyss; Schmidt, Rothen; Brugier, Giroud, Waeger; Mattli, Conte, Stuedler; Elsig, Herzog, André Meuwly.
 Dans un second match, la Bulgarie, grande favorite du tournoi, a battu la France par 6-4.



Pas de concours à la Lenk

Prévu dans le cadre de la tournée de l'Oberland, le concours de la Lenk du 1er janvier a dû être annulé en raison des fortes chutes de pluie. Par contre, les concours d'Adelboden (31 décembre) et de Gstaad (2 janvier) auront bien lieu.

Ouvert entre Noël et Nouvel-An

Profitez de vos jours de congé pour venir choisir vos meubles dans le plus grand centre de l'ameublement du canton de Neuchâtel

meubles MEYER neuchâtel

fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Hôtel du Vaisseau PETIT-CORTAILLOD

L'orchestre Errijeans animera les fêtes de l'An

MENU DE SYLVESTRE
Fr. 55.—
compris : repas aux chandelles, danse, serpentins et ballons

Pâté de Strasbourg et crudités
Filets de palée au beurre

Tournedos grillés, sauce morilles à la crème
Pommes paille, salade

Vacherin glacé au marasquin

MENU DU 1er JANVIER
MIDI Fr. 37.—
compris : concert, danse, serpentins, et ballons
Délices des Grisons

Filets de perches au beurre ou
Palée sauce neuchâteloise

Mignon de veau aux morilles à la crème,
Pommes paille, salade

Vacherin glacé au marasquin

Le bal de Sylvestre et de Nouvel-An
après le repas est réservé aux dîneurs

Retenez votre table sans tarder, s.v.p. Tél. 42 10 92
Famille Georges Ducommun

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS SUISSE ET ÉTRANGER
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT
CLAUDE JORNOD

Faubourg du Lac 43 - Tél. (038) 24 23 75

Location de
**films 8 mm
et Super-8**

Renseignements à
case postale 12,
2852 Courtételle.

Catalogue sur
demande contre
0 fr. 60 en timbres-
poste.

Bricoleurs

A vendre coupes de
plaques planes,
différentes
grandeurs et
couleurs diverses.
Prix : 5.— le m2.

Vente Eternit S.A.
Portes-Rouges 22,
2002 Neuchâtel.
Tél. 24 40 30.

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapides. Désertion absolue.

**BANQUE
COURVOISIER S.A.**
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64

Envoyez-nous documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____



**OPTIQUE
MARTIN LUTHER**

MAÎTRE OPTICIEN
Maison fondée en 1652
Place Pury 7
2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste

Téléphone 25 13 67

Prix MIGROS

Gigot d'agneau 120
avec os, étranger les 100 g

Rôti de porc 160
à partir les 100 g

Terrine de gibier 120
au détail ou en gobelet de 150 g et 400 g les 100 g

Dans tous nos magasins, au rayon traiteur :

F. LUDER

Radio - TV - Fahys 123
Tél. 25 34 64.

Répare consciencieusement
et rapidement.

Beau choix de cartes
de visite à l'imprimerie
de ce journal

mode
pour des
vêtements
propres !

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme
pour rester en pleine forme

**GELÉE ROYALE
POLLEN**
DIRECTION DU PRODUCTEUR
CEDISA

Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande

CEDISA 28, avenue de la Gare
Tél. 021/354822 1022 Chavannes-Renens

plastiglas sa

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 Tx 35 313 fuchs ch

S.A. pour le développement industriel et artistique
d'articles en

VERRE ACRYLIQUE et autres PLASTIQUES

Housses pour machines. Articles de bureau, classeurs, fourres, étuis en plastique souple.
PERSPEX, PLEXIGLAS, HESAGLAS.

Les gagnants du tirage au sort

**1er prix :
une CITROËN 2 CV neuve**
Monsieur John GODONOU
Parc de Rouvraie 28c 1018 Lausanne

2° prix, 1 caméra Super 8: M. Roger Delamade-
leine/Neuchâtel
3° prix, 1 caméra Super 8: M. Jacques Guilot/Delémont
4° prix, 1 poste TV portable: M. Francis Drayer/Neuchâtel
5° prix, 1 poste TV portable: M. Bruno Mineo/Bulle
6° prix, 1 projecteur Super 8: M. Bruno Stegrist/Bienne
7° prix, 1 projecteur Super 8: M. Walther Moser/Crissier
8° prix, 1 réveil radio: M. Gérard Duc/Pont-de-la-Morge
9° prix, 1 réveil radio: M. Jacques Lienhard/Vers-chez-les-
Blancs
10° prix, 1 appareil photo: M. Charles Schuler/Fribourg
11° prix, 1 appareil photo: M. Henri-Alfred Digard/Le Lignon

Chaque gagnant est avisé personnellement

Rendez-nous visite régulièrement afin d'être
informés rapidement de nos nouvelles actions

Participaient à notre action :

Boudevilliers, Centre automobile, 038/36 14 37
Cortailod, F. Zeder, 038/42 10 60
Fleurier, C. Hotz, garage, rue de l'Industrie, 038/61 29 22
Valangin, M. Lautenbacher, Garage de la Station, 038/36 11 30

HÔTEL DU CHEVAL-BLANC

Tél. 33 30 07 SAINT-BLAISE Tél. 33 30 07

Dîner dansant
avec l'orchestre
« LES RADIANS »

Apéritif en musique
avec l'orchestre
« LES RADIANS »

MENUS

SAINT-SYLVESTRE
Le consommé Charolais
Le filet de palée Monaco
Les trois médaillons à la mode
du chef aux primeurs
Le parfait Montmorency
Menu complet : Fr. 45.—
Sans premier plat : Fr. 40.—

NOUVEL-AN
L'oxtail clair
Les filets de perches aux amandes
Les noisettes de chevreuil
Belle-fruitière
ou
Le tournedos Helder à
la parisienne
Le biscuit glacé Excelsior
Menu complet : Fr. 28.—
Sans premier plat : Fr. 22.—

DANSE ET COTILLONS COMPRIS
Veuillez réserver votre table
Se recommande : Jean Fetscherin, chef de cuisine.

SKIEURS

HORAIRE GÉNÉRAL DES COURSES
POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Départs : qual du Port ; arrêts à :
Sablons, Chaumière, Rosière, Vauseyon

**LES BUGNETS
CRÊT-DU-PUY**
du samedi 21 déc. au dimanche 5 janv.
tous les jours dép. 10 h, 13 h 30

**TÊTE-DE-RAN
VUE-DES-ALPES**
du samedi 21 déc. au dimanche 5 janv.
chaque samedi dép. 13 h 30
chaque dimanche dép. 10 h, 13 h 30

WITTEWER
CARS NEUCHÂTEL
Tous renseignements au 25 82 82

Pour passer une agréable soirée,
venez au

CAFÉ DE LA POSTE A SAVAGNIER

**Souper aux chandelles
Saint-Sylvestre**

CONSOMMÉ MIMOSA
PATÉ EN CROUTE AVEC CRUDITÉS
ROGNONNADE DE VEAU AUX CHAMPIGNONS
BOUQUET DE LÉGUMES
POMMES CROQUETTES
CASSATA NAPOLITAINE

MENU Fr. 27.—
AMBIANCE - MUSIQUE

Café-Restaurant des Chavannes
CHEZ BEAUJOLAIS

MENU DE SAINT-SYLVESTRE

Consommé au porto
Quenelles de brochets à l'alsacienne
Tournedos aux morilles
Jardinière de légumes
Croquettes - Salade
Mandarine glacée

MUSIQUE - FR. 25.— - BOMBES

J.-C. Gerber-Schmitt. Tél. (038) 25 23 83

vous pouvez accrocher
**VOTRE TV AU MUR OU LA
POSER PAR TERRE !!!**
MAIS UNE
TABLE TV
c'est mieux.

Nous avons réuni pour vous le plus
grand choix.
UNE VISITE S'IMPOSE

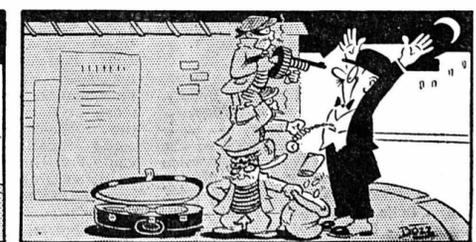
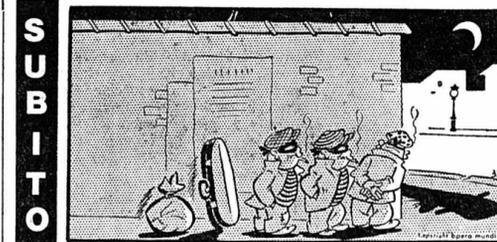
telemo

TÉL. 33 55 22 SAINT-BLAISE
Ruelle du Lac

Garages
Henri Favre S.A.

Apollo

Fbg Lac Neuchâtel 038 241212



ski

Victoire de Marie-Thérèse Nadig

Marie-Thérèse Nadig a confirmé son excellente forme actuelle en se montrant la meilleure dans le slalom géant d'Ebnat-Kappel. Dans des conditions particulièrement difficiles (l'épreuve s'est déroulée sous la pluie et sur une piste en très mauvais état malgré un sérieux apport de ciment à neige), la championne olympique a devancé l'Allemande Irène Epple et sa compatriote Bernadette Zurbriggen de près d'une seconde.

Les concurrentes du premier groupe ont payé un lourd tribut aux difficultés de la piste. Huit d'entre elles ne purent éviter la chute ou la disqualification, notamment Hanni Wenzel (Lie), la gagnante de l'an dernier, Edith Peter (Aut), Marianne Roemmel (S), Marianne Jaeger (S), Ingrid Eberle (Aut) et Agnès Vivet-Gros (Fr).

CLASSEMENT

Voici le classement de ce slalom géant FIS (950 m, 305 m de dénivellation, 48 portes) :

1. M.-Th. Nadig (S) 1'15"55 ; 2. Epple (RFA) 1'16"31 ; 3. B. Zurbriggen (S) 1'16"40 ; 4. E. Mayr (RFA) 1'16"67 ; 5. C. Mathis (Aut) 1'17"23 ; 6. Gatta (It) 1'17"25 ; 7. P. Behr (RFA) 1'17"33 ; 8. M. Oberholzer (S) 1'18"30 ; 9. M. Binder (S. dossard No 41) 1'18"44 ; 10. G. Michelot (S) 1'18"67 ; 11. P. Siegel (Fr) 1'18"88 ; 12. M. Schlechter (Aut) 1'19"28 ; 13. M. Epple (RFA) 1'19"29 ; 14. K. Braun (S) 1'19"35 ; 15. E. Dirren (S) 1'19"50.

athlétisme

Malinowski gagne à Houilles

Le Polonais Bronislav Malinowski, champion d'Europe du 3000 m obstacles s'est imposé avec beaucoup de facilité à la « Corrida » de Houilles, près de Paris. Malinowski a couvert les neuf kilomètres d'un parcours tracé à travers la ville en 26'07", battant les Français Jacky Boxberger de 27" et Noël Tijou de 32". La quatrième place est revenue au Britannique Mike Tagg.

football

Un départ à Aarau

Le demi du F.C. Aarau Raimondo Ponte (20 ans) a été prêt à sa propre demande à Grasshoppers, et ce jusqu'à la fin de la saison 1974-75. Ponte n'a pas manqué un seul match du premier tour à Aarau.

Portugal

Championnat de première division (15^e journée) : Sporting Lisbonne - Belenenses 1-0 ; Oriental - Olanhense 1-0 ; CUF Barreiro - Academico Coimbra 0-0 ; Espinho - Porto 0-2 ; Boavista - Vitoria Guimaraes 3-0 ; Leixoes - Vitoria Setubal 2-0 ; Farense - Atletico 4-1 ; Uniao Tomar - Benfica 0-0. — **Classement** : 1. Porto 26 ; 2. Benfica 23 ; 3. Vitoria Guimaraes 21 ; 4. Sporting Lisbonne 20 ; 5. Boavista 17.

Angleterre

Première division : Birmingham City - Ipswich 0-1 ; Burnley - Carlisle United 2-1 ; Chelsea - Queens Park Rangers 0-3 ; Everton - Middlesbrough 1 ; Leicester - Leeds United 0-2 ; Luton Town - Wolverhampton 3-2 ; Manchester City - Derby County 1-2 ; Newcastle United - Liverpool 0-0 ; Sheffield United - Arsenal 1-1 ; Stoke City - West Ham United 2-1 ; Tottenham Coventry City 1-1. — **Classement** : 1. Ipswich Town 25-30 (37-19) ; 2. Middlesbrough 25-30 (37-28) ; 3. Liverpool 23-29 ; 4. Everton 24-29.

SPORT-TOTO

Colonne gagnante : 2 1 2 - X 2 1 - 2 X X - 1 X 1
Somme attribuée aux gagnants : 145.224 francs.

cyclocross

Frischknecht battu

Après quatre victoires consécutives, Peter Frischknecht a été battu dans le cyclocross international d'Aigle. La victoire est, cette fois, revenue à Uli Muller, qui s'est imposé en solitaire devant Hermann Gretenner et Peter Frischknecht.

Sur un parcours pratiquement plat et très roulant, Uli Muller mena toute la course. Suivi longtemps par Hermann Gretenner, Muller parvint à se détacher à deux tours de la fin pour l'emporter de belle manière.

39 concurrents dans la principale catégorie ont pris part à cette épreuve, qui s'est courue par beau temps. Résultats :

Cat. A (22 km) : 1. Muller (S) 53'39" ; 2. Gretenner (S) à 23" ; 3. Frischknecht (S) à 59" ; 4. Cervinsek (Tch) à 1'04" ; 5. Zweifel (S) et Schaeffenbaum (S) à 1'15".

Cat. B (14 km) : 1. Oguey (Aigle) 36'25" ; 2. Lienhardt (Steinmaur) à 19" ; 3. Tost (Wohlen) à 25".

Classement de la course de samedi à Oberdiessbach, cat A : 1. Frischknecht (S) les 22, 5 km en 1 h 01'44" ; 2. Zweifel (S) à 3" ; 3. Cervinsek (Tch) à 38" ; 4. Lienhardt (S) à 53" ; 5. Kvapil (Tch) à 1'04" ; 6. Muller (S) à 1'05".

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Bonne tenue des représentants suisses à Ebnat-Kappel

Excellente rentrée de Heini Hemmi

Une victoire italienne a été enregistrée dans le slalom géant masculin de coupe d'Europe, qui s'est déroulé à Ebnat-Kappel. Franco Bieler l'a, en effet, emporté devant le Suisse Heini Hemmi, qui a réussi là une rentrée remarquée après la blessure qui l'avait tenu éloigné des pistes depuis le début de la saison. Hemmi signa le meilleur temps de la première manche mais il perdit ses lunettes lors de la seconde, ce qui lui coûta peut-être la victoire. Les coureurs suisses se sont, d'ailleurs, bien comportés dans cette épreuve puisque Ernst Good a pris la troisième place et Jean-Luc Fournier la quatrième.

REMONTEE DE RADICI

Sur la piste où s'était déroulé le slalom géant féminin la veille, Guido Geiger (S) et Scott Henderson (Can)

† Hanspeter KASPER

Le guide de Saint-Moritz Hanspeter Kasper (29 ans), qui a trouvé la mort au Mont-Blanc, avait été, il y a quelques années, un des meilleurs « fondeurs » suisses. En 1967, il avait enlevé, à Riedern, le titre de champion suisse sur 30 km devant Uli Wenger, Franz Kaelin, et le futur médaillé olympique, Josef Haas. Il avait été à deux reprises champion suisse de relais avec Alpina Saint-Moritz, en 1968 et 1969.

En 1966, il avait pris part à la course des 15 km des championnats du monde organisés dans les hauts Tatra et il avait dû se contenter de la 55^e place.

handball

La Suisse gagne le tournoi des Quatre nations

En Hollande, l'équipe nationale de Suisse a réussi une performance de choix. Dans le cadre du tournoi international des quatre nations, elle a, en effet, remporté la victoire finale sans concéder le moindre point.

Dimanche, dans la dernière rencontre décisive, la formation helvétique a battu la Hollande, à Twello, par 16-11 (8-9). Battus deux fois par cet adversaire en qualification pour la coupe du monde, les Suisses ont ainsi pris leur revanche. Quelque peu empruntés en première mi-temps, ils firent une fin de match remarquable pour l'emporter sans discussion.

Dans la finale pour la troisième place, la Belgique a battu le Luxembourg. Derniers résultats : Suisse - Belgique 24-12 (9-6) ; Suisse - Hollande 16-11 (8-9) ; Belgique - Luxembourg 16-11 (9-7). — **Classement final** : 1. Suisse 3-6 ; 2. Hollande 3-4 ; 3. Belgique 3-2 ; 4. Luxembourg 3-0.

divers

Remise des distinctions aux meilleurs sportifs suisses de l'année 1974

Les meilleurs sportifs suisses 1974, désignés par l'Association suisse des journalistes sportifs, ont été honorés au cours d'une brève cérémonie organisée à l'hôtel de ville de Lausanne. C'est en présence, notamment, de M. Roger Mugny, municipal, de M. Karl Glatthard, successeur de M. Walter Siegenthaler (un des lauréats) à la présidence de l'ANEP, et de M. Raymond Gafner, président du comité olympique suisse, que leurs distinctions ont été remises au pilote de formule un, Clay Regazzoni (par Vittorio Maestrini), à la skieuse Lise-Marie Morerod (par Jean-Pierre Baehler), à l'équipe de curling de Dubendorf, formée des frères Attinger, de Geiler et de Neuenschwander (par Anton Ringwald, président de l'Association suisse des journalistes sportifs), à M. Walter Siegenthaler (par Karl Mock), au spécialiste du karaté Claude Ravonel, lauréat du prix de la sportivité (par Paul-Maurice Paratte) ainsi qu'aux initiateurs de l'exposition « L'art et le sport » (par Henri Schihin). Ferdinand Imesch, Alex W. Diggelmann et M. E. Knucker, qui furent à l'origine de cette exposition, furent particulièrement applaudis.

L'Association suisse des journalistes sportifs remettait ses « mérites sportifs » pour la 25^e fois.

basketball

Troisième défaite de la Suisse

Après avoir déjà perdu contre les Américains d'Allemagne (66-89) et face à l'Autriche (49-110), la Suisse a subi sa troisième défaite consécutive dans le cadre du tournoi de Bremerhaven. Contre la Suède, les Suisses se sont inclinés sur le résultat de 93-62 (46-24) et ils devront ainsi jouer la finale pour la 7^e place. La vraie finale opposera l'Autriche à la RFA. Résultats de dimanche :

Groupe A : Suède - Suisse 93-62 (46-24) ; Autriche - US All Stars 114-105 (48-43, 89-89, 97-97), après deux prolongations. Classement du tour préliminaire : 1. Autriche 3 matches, 6 points ; 2. US All Stars 3-4 ; 3. Suède 3-2 ; 4. Suisse 3-0.

Groupe B : Danemark - Algérie 16-13 interrompu après 12 minutes en raison de la pluie ; RFA - Hollande 63-59 (29-26). Classement : 1. RFA 3-6 ; 2. Hollande 3-4 ; 3. Danemark et Algérie 2-0.

hockey sur glace

Le tournoi junior (-18) des six nations

Dans le cadre du tournoi des six nations de Graz, la sélection suisse des juniors jusqu'à 18 ans, a subi, lors de son premier match, une courte défaite contre la Roumanie (4-5 — 0-1, 3-1, 1-3). Les buts suisses ont été marqués par Haas (2), Wick et Dubuis.

Pour leur deuxième match du tournoi, à Graz, les juniors suisses ont obtenu une petite victoire face à l'Autriche. Ils se sont, en effet, imposés sur le résultat de 7-6 (1-1, 2-2, 4-3) alors qu'ils étaient encore menés 4-6 à sept minutes de la fin. Les buts helvétiques ont été inscrits par Monnet (2), Rémy (2), Floiront, Sutter et Suter. Résultats du deuxième tour :

Autriche - Suisse 6-7 (1-1, 2-2, 3-4) ; Bulgarie - Hongrie 10-1 ; Roumanie - Italie 12-5. — **Classement** : 1. Roumanie et Bulgarie 4 p. ; 3. Suisse et Autriche 2 ; 5. Hongrie et Italie 0.

DERNIÈRE HEURE

Taxi contre un arbre à Lausanne : deux morts

Dimanche, un taxi a percuté un arbre au carrefour de l'avenue de la Harpe et de l'avenue des Jordils, à Lausanne, pour une cause qui n'est pas encore établie. La passagère, Mme Joséphine Regamey, 92 ans, domiciliée à Lausanne, a été tuée sur le coup. Le chauffeur du taxi, M. Marcel Haussener, 61 ans, de Lausanne, a succombé à ses blessures pendant son transport à l'hôpital.

avaient piqué respectivement, 55 et 54 portes. Dans la première manche, Hemmi signa en 1'10"86 le meilleur temps, précédant de 28 centièmes Peter Schwendener (S), de 64 centièmes Franco Bieler et de 88 centièmes Ernst Good. Sur le second tracé, Franco Bieler profita de la mésaventure survenue à Heini Hemmi et il parvint, en réussissant le meilleur « chrono », à rétablir à son avantage la situation. A noter la remontée extraordinaire de la 17^e à la 7^e place de l'Italien Fausto Radici, à la faveur de la seconde manche.

Malgré la chaleur, les conditions étaient idéales pour ce slalom géant, qui réunissait 78 coureurs et qui s'est déroulé devant quelque 5000 spectateurs.

CLASSEMENT

1. Franco Bieler (It) 2'28"49 (1'11"52 et 1'16"97) ; 2. Heini Hemmi (S) à 0'24" (1'10"86 et 1'17"87) ; 3. Ernst Good (S) à 0'52" (1'11"74 et 1'17"27) ; 4. Jean-Luc Fournier (S) à 0'55" (1'11"79 et 1'17"25) ; 5. Frommelt (Lie) à 0'65" ; 6. Sottaz (S) à 1'89" ; 7. Radici (It) à 1'93" ; 8. Luscher (S) à 1'96" ; 9. Amplatz (It) à 2'19" ; 10. Pechtl (Aut) à 2'43" ; 11. K. Eggen (S) à 2'45" ; 12. Tresch (S) à 2'56" ; 13. Hunter (Can) à 2'62" ; 14. W. Vesti (S) à 2'72" ; 15. Steiner (RFA) à 3'30".

Deux blessés au repos forcés

La jeune Française Fabienne Serrat, championne du monde de slalom géant et du combiné, victime d'une chute lors de la descente de Saalbach, a été plus gravement blessée qu'on l'avait cru. Elle souffre non seulement d'un écrasement musculaire mais aussi d'un décollement du périoste. Son médecin lui a prescrit une nouvelle semaine de repos.

Quant au Suisse Werner Mattle, qui a été blessé à la cheville à Madonna di Campiglio, il devra encore rester éloigné des pistes pendant quinze jours au moins.

haltérophilie

Encore Alexeiev

Le poids super-lourd soviétique Vassili Alexeiev s'est à nouveau mis en évidence. Lors d'une réunion qui s'est tenue à Lipetz (URSS), Alexeiev a, en effet, établi un nouveau record du monde de l'épaulé-jeté, avec 243 kg 500. Il a ainsi amélioré de 500 grammes son propre record qui ne datait que de deux semaines.

Ultimatum prorogé de 48 heures au Nicaragua

MANAGUA (ATS-AFP). — M. José Maria Castillo, ancien ministre de l'Agriculture et propriétaire de la maison dans laquelle s'est retranché un commando sandiniste, n'a pas été exécuté hier par les guérilleros. Il est mort vendredi au cours de l'attaque de sa villa par le commando, annonçant officiellement hier. L'ancien ministre a été tué par des balles alors qu'il tentait de défendre son épouse.

En outre, Cuba a accepté de recevoir le commando sandiniste et d'accorder toutes les garanties nécessaires aux personnes qui l'accompagneraient.

Un communiqué de la présidence de la République précise que les autorités cubaines autoriseront l'atterrissage de l'avion transportant le commando et « d'autres personnes » et garantiront le retour immédiat de l'appareil et de son équipage.

D'autre part, l'ultimatum du commando du « Front sandiniste » qui était arrivé à expiration dimanche à 11 h locales a été prorogé de 48 heures, annonce le gouvernement nicaraguayen. La décision de prolonger les négociations a été prise dans un esprit humanitaire afin d'épargner de nouvelles victimes.

Enorme vol à Dusseldorf

DUSSELDORF (AFP). — Près de trois millions de shillings autrichiens contenus dans trois sacs postaux, ont disparu depuis le 24 décembre de l'aéroport de Dusseldorf, a annoncé dimanche la police de cette ville.

Cette somme avait été adressée par avion par la caisse d'épargne de Vienne à des filiales de la « Westdeutsche Landesbank » (banque régionale de Rhénanie-Westphalie) à Munster et Dortmund.

Contrairement à l'habitude, aucun employé des postes n'est venu prendre livraison de ces sacs le soir de Noël et ceux-ci sont restés pendant près de 24 heures pratiquement sans surveillance dans une salle de l'aéroport. Le lendemain, des postiers découvrirent que les trois sacs avaient été ouverts et les 2,9 millions de shillings volés. Toutes les recherches de la police sont restées jusqu'à présent sans résultat.

Collision

Hier à 17 h 25, M. F. C., de Cortailod, circulant sur le quai Ph.-Godet, en direction est. Arrivé à la hauteur de la rue de la Balance, son véhicule heurta une voiture qui le précédait et que son conducteur avait arrêtée derrière une troisième auto laquelle s'apprêtait à tourner à gauche. Dégâts.

NEUCHÂTEL

VIGNOBLE

AUVERNIER
Du bon travail

(c) C'est du bon travail qu'ont fait les élèves d'Auvernier de 4^{me} année : la vente des timbres Pro-Juventute représentée 3621 fr. 75.

CLASSEMENT de la coupe d'Europe masculine : 1. Stenmark (Su) et Engstler (Aut) 50 ; 3. Feyersinger (Aut) 40 ; 4. Hinterseer (Aut) 31 ; 5. Witt-Doering (Aut) 30 ; 6. Gros (It) et Bieler (It) 25 ; 8. Radici (It) 24 ; 9. Senoner (It) 23 ; 10. Dörner (Aut) 22 ; 11. Good (S) 21 ; 12. Hemmi (S) 20 ; 15. Luscher (S) 15.

Les courses et concours en Suisse

Grund, slalom messieurs : 1. Roesti (Adelboden) 1'14"22 ; 2. Wiedmer (Wimmis) 1'16"42. — **Dames** : 1. Glur (Schoenried) 1'23"06.

Steg, fond (15 km) : 1. Giger (St-Moritz) 43'59"03 ; 2. Renggli (GF 3) 44'40"06 ; 3. Dermo (Disentis) 46'31"04 ; 4. Geeser (Arosa) 47'37"00.

Glaubenberg, fond (13 km) : 1. Oberholzer (Einsiedeln) 44'53" ; 2. Wallimann (Giswil) 46'34".

Jaun, relais 4 x 7 km : 1. Obergoms 1 h 16'58" ; 2. Marbach 1 h 17'50" ; 3. Plasselb 1 h 18'46" ; 4. GF 5 1 h 18'54" ; 5. La Villette 1 h 21'33".

A travers le monde

Les 30 ans dans la jungle de Nakamura

DJAKARTA (AP). — Teruo Nakamura, Formosan qui s'était engagé en 1943 dans l'armée japonaise et vivait depuis 30 ans dans la jungle d'une île indonésienne, où il a été capturé le 19 décembre, est arrivé dimanche à Djakarta où il a raconté comment il a vécu tout ce temps.

Il a, dit-il, pêché, piégé des cochons sauvages et des dinde, fait pousser des bananiers, des racines et du tapioca. A l'occasion, il volait des plants dans les jardins proches pour son propre jardin (30 mètres sur 20) qu'il cultivait grâce à une bêche abandonnée là par des soldats américains.

Il était arrivé sur son île de Morotai, dans les Moluques, en 1943. Lorsqu'en 1944, les troupes américaines avaient envahi l'île, Nakamura s'était enfui en compagnie de huit soldats japonais dont par la suite il se trouva, dit-il séparé.

C'est alors qu'il se construisit une petite cabane et se mit à cultiver la terre. Au cours d'une conférence de presse, il a avoué qu'il était parvenu à cesser de penser à sa femme et à son fils en se concentrant sur le jardinage. Il a ajouté qu'à aucun moment il n'avait désiré la compagnie de femmes.

POUR SE RASER

Nakamura avait été vu il y a un mois par un villageois alors qu'il courait nu. Le villageois alerta les autorités et 11 hommes de l'armée de l'air partis à sa recherche, le trouvèrent, toujours nu, devant sa cabane, cueillant des bambous et criant. Les militaires durent chanter l'hymne japonais pour amadouer le sauvage qui brandissait une baïonnette et ne voulait absolument pas se rendre aux forces américaines. Un interprète lui expliqua que la guerre était finie.

Nakamura était porteur d'un fusil japonais, de 18 balles et d'une baïonnette bien aiguisée... qu'il utilisait pour se raser.

Détenus mal nourris: révolte et prise d'otages près de Dublin

DUBLIN (AP). — Plusieurs dizaines de membres de l'IRA détenus à la prison de Portlaoise, à une soixantaine de kilomètres de Dublin, se sont emparés dimanche de 15 de leurs gardiens, qu'ils ont retenus en otages pendant cinq heures avant de les libérer. Les mutins s'étaient retranchés avec leurs otages dans un bâtiment de la prison qui a rapidement été encerclé par l'armée et la police.

Détenus mal nourris: révolte et prise d'otages près de Dublin

Selon un porte-parole des autorités, aucun acte de violence n'a été signalé, la mutinerie n'a fait aucune victime. La libération des gardiens a été négociée par le directeur de la prison mais on ignore les exigences qui avaient été formulées par les prisonniers. L'IRA avait protesté à plusieurs reprises ces dernières semaines contre le régime alimentaire insuffisant des prisonniers.

La lutte contre le crime en Italie

MILAN (Reuter). — La police milanaise a enregistré un double succès dans sa lutte contre les bandes de ravisseurs sévissant dans le nord de l'Italie, en démantelant deux bandes responsables d'enlèvements récents.

La brigade judiciaire de Milan est en effet, parvenue à identifier les neuf membres d'une bande responsable de l'enlèvement de Luigi Genghini, fils d'un vendeur de voitures milanaise, et les sept membres d'une autre bande responsable de l'enlèvement de Nicoletta di Nardi, 11 ans, fille d'un bijoutier de la ville.

M. Genghini, 28 ans, a été remis en liberté le 20 décembre après un mois de captivité contre une rançon d'un demi milliard de lires. La jeune Nicoletta a été relâchée contre une rançon de 400 millions de lires le 14 décembre après dix-huit jours de captivité.

Dans le cas Genghini, la police est parvenue à arrêter trois hommes après avoir réussi à photographier la voiture qu'ils avaient louée pour prendre possession de la rançon, la nuit, à l'aide d'une caméra aux rayons infra-rouges.

Dans le cas di Nardi, un des ravisseurs, âgé de 17 ans seulement, avait laissé une carte d'identité dans la voiture volée dont la bande s'était servie pour transmettre un message aux parents de Nicoletta.

Ce geste surprenant a permis d'arrêter deux autres membres de la bande. D'autres n'ont pas encore été arrêtés, mais leur identité est maintenant connue.

Les erreurs commises par les deux bandes et le choix inapproprié de leurs victimes (les deux familles ont eu grand peine à réunir la rançon) laissent penser qu'elles ne faisaient pas partie des bandes de ravisseurs professionnels appuyées par la mafia, responsables des enlèvements les plus profitables parmi les quarante enregistrés cette année en Italie.



SAUT VICTORIEUX. — C'est celui du jeune Autrichien Willi Purstl. (Téléphoto AP)

La Semaine internationale de saut débute par une surprise à Oberstdorf Un inconnu s'impose

La traditionnelle tournée austro-allemande des quatre tremplins a débuté de manière particulièrement surprenante : à Oberstdorf, devant 15.000 spectateurs, alors qu'on attendait le double champion du monde Hans-Georg Aschenbach, la victoire est revenue à un jeune Autrichien, Willi Purstl. Ce dernier, à deux semaines de son vingtième anniversaire, s'est imposé grâce à deux bonds à 99 et 97 mètres, totalisant ainsi 217,4 points.

Là ne fut pas la seule surprise de ce concours puisque la deuxième place est également revenue à un nouveau venu dans le concert international, le Polonais Stanislaw Bobak, qui, avec des sauts à 96 et 95 mètres s'est incliné pour 6,5 points. Bobak a encore devancé de justesse l'Allemand de l'Est Rainer Schmidt, le sauteur qui avait dominé cette tournée il y a deux ans. Ainsi, non seulement Hans-Georg Aschenbach a-t-il été battu, mais avec lui la plupart des hommes qui faisaient figure de favoris avant ce premier concours.

En l'absence de leur meilleur représentant, Walter Steiner (blessé), les Suisses ont quelque peu déçu. Hans Schmid, le meilleur représentant helvétique, a dû se contenter de la dixième place. Il doit ce rang somme toute honorable à son deuxième saut à 93 mètres car le Soleurois n'était que vingtième au terme de la première manche (89 mètres). Ernst von Grunigen lui, par contre, réussit un premier bond remarquable à 93 mètres avant de

rater complètement son second essai, où il atterrit à 78 mètres, tombant, du même coup, dans les profondeurs du classement.

En raison d'un léger vent, les conditions n'étaient pas idéales. Ainsi, le record du tremplin, détenu depuis l'an dernier par Aschenbach avec 110 mètres, ne fut-il jamais menacé. La première manche a déjà été fatale à Aschenbach, qui, ayant manqué les traces sur la piste d'élan, dut se contenter de 85 mètres. Ses compatriotes Vospoivo et Glass, les Soviétiques Kalinin et Borovikine, le Tchecoslovaque Hoehml, l'Allemand de l'Ouest Schwinghammer, le Finlandais Rautaniho et Hans Schmid ont eux aussi, eu un comportement modeste. Ce fut ainsi, d'embellie, une coupe sombre dans les rangs des favoris.

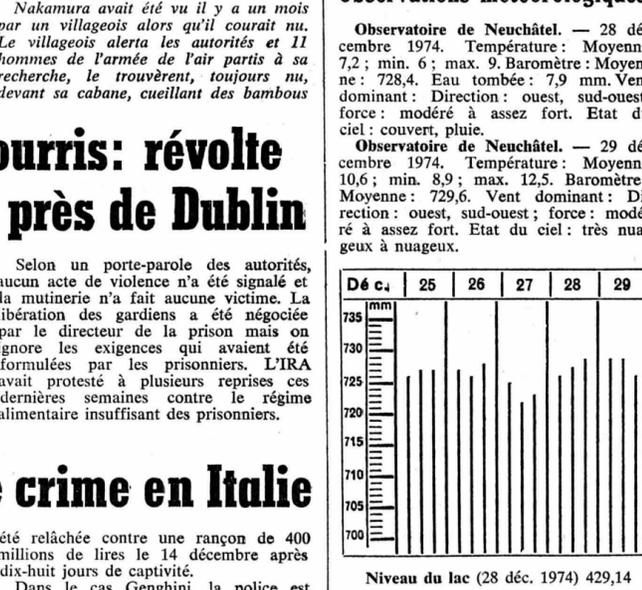
Très régulier, Purstl atterrit à 97 mètres lors du second essai, obtenant ainsi une précoce autant que surprenante consécration. Bon styliste, Schmidt ne prit pas assez de risques et ses 90 mètres le reléguèrent à la troisième place.

Classement du concours d'Oberstdorf : 1. Purstl (Aut) 217,4 (99 et 97) ; 2. Bobak (Pol) 210,9 (96 et 95) ; 3. Schmidt (RDA) 210,6 (99 et 90) ; 4. Halvorsen (No) 203,0 (97 et 93,5) ; 5. Saetre (No) 200,9 (94 et 92) ; 6. Federer (Aut) 200,5 (97 et 93) ; 7. 10. Hans Schmid (S) 193,8 (89 et 93) ; 8. von Grunigen (S) 175,9 ; 34. Moesching (S) 170,7 ; 63. Wgloff (S) 139,7. 83 concurrents de 17 nations classés.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 28 décembre 1974. Température : Moyenne 7,2 ; min. 6 ; max. 9. Baromètre : Moyenne : 728,4. Eau tombée : 7,9 mm. Vent dominant : Direction : ouest, sud-ouest ; force : modéré à assez fort. Etat du ciel : couvert, pluie.

Observatoire de Neuchâtel. — 29 décembre 1974. Température : Moyenne 10,6 ; min. 8,9 ; max. 12,5. Baromètre : Moyenne : 729,6. Vent dominant : Direction : ouest, sud-ouest ; force : modéré à assez fort. Etat du ciel : très nuageux à nuageux.



Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes et régions alpines : le temps sera en partie ensoleillé avec une nébulosité changeante en plaine et en général abondante en montagne. Quelques précipitations régionales se produiront, surtout dans le Jura, l'est et sur le versant nord des Alpes. La température en plaine, en baisse, sera comprise entre 4 et 9 degrés. Le vent sera en général modéré d'ouest en plaine et violent du nord-ouest en montagne où la limite des chutes de neige s'abaissera progressivement jusque vers 1000 mètres.

Sud des Alpes : le temps sera en général ensoleillé. Zéro degré vers 2000 mètres.

Temps probable pour mardi et mercredi. — Nord : en général très nuageux, précipitations fréquentes. Neige vers 800 mètres.

Sud : quelques chutes de neige le long des Alpes, en partie ensoleillé plus au sud.

Rebondissement dans l'affaire de la C.I.A.: Kissinger est cité en justice

WASHINGTON (Reuter). — M. Harrington, membre de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, a intenté des poursuites devant un Tribunal fédéral contre MM. William Colby, directeur de la C.I.A., Kissinger, secrétaire d'Etat, et Simon, secrétaire au Trésor.

Le parlementaire démocrate accuse la C.I.A. d'avoir enfreint sa charte en se livrant à des activités différentes de sa mission de contre-espionnage et de renseignements.

M. Kissinger est cité en qualité de conseiller spécial du président Nixon

pour les affaires de sécurité nationale et M. Simon en tant que bailleur de fonds de l'agence.

M. Harrington demande au tribunal de déclarer illégales des opérations qualifiées « de cape et d'épée » menées par la C.I.A. à l'intérieur comme à l'extérieur des Etats-Unis. Il réclame également que soit interdit à l'agence de renseignements de percevoir des fonds du trésor pour mener ses activités d'espionnage.

L'action en justice du parlementaire fait suite aux révélations publiées dimanche dernier par le « New-York Times » selon lesquelles la C.I.A. aurait

réuni des renseignements sur au moins dix mille Américains pendant les années de présidence de M. Nixon.

Pour sa part l'hebdomadaire « Time » révèle les noms de quatre personnalités politiques qui auraient fait l'objet d'une surveillance particulière par la C.I.A.: M. Douglas, juge de la Cour suprême, M. Pepper, membre de la Chambre des représentants de Floride, M. Long, sénateur du Missouri, et M. Gallagher, ancien membre de la Chambre des représentants du Maryland.

Selon « Time », le juge Douglas aurait été surveillé à la suite d'un voyage qu'il fit en République dominicaine dans les

années 60, M. Pepper en raison de ses relations avec des dirigeants dominicains, le sénateur Long pour ses rapports étroits avec les représentants de sociétés internationales, et M. Gallagher pour ses contacts avec les réfugiés cubains de sa circonscription.

Un haut fonctionnaire de la C.I.A. mis au courant par « Time » de la prochaine parution de ces révélations, a démenti que l'agence américaine de renseignement ait surveillé les quatre personnalités citées.

D'après l'hebdomadaire, la surveillance exercée par la C.I.A. aux Etats-Unis mêmes touchait quatre catégories de personnes: les agents étrangers en mission aux Etats-Unis, les citoyens américains en rapport avec des pays communistes, les agents de la C.I.A. rentrés aux Etats-Unis et enfin les anciens agents démissionnaires.



Ford à droite s'entretenant avec ses conseillers. Au centre portant lunettes, William Simon, secrétaire au Trésor. (Téléphoto AP)

Le shah fait la leçon à l'Occident

PARIS (AFP). — Le shah d'Iran estime que les pays occidentaux souffrent de l'inflation, non pas du fait de l'augmentation du prix du pétrole, mais parce qu'ils ne sont pas gouvernés.

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire « Le Point » qui en fait « l'homme de l'année » et lui consacre sa couverture, le shah déclare: « Rien que depuis l'année dernière, le monde occidental avec sa moyenne d'inflation de 20% nous a fait perdre deux dollars sur les dix que nous avons gagnés. Nous savons que le prix du pétrole n'est responsable que pour 0,5 à 2% de l'inflation mondiale. Donc 2% à cause du pétrole et les 18 autres pour cent pour quelles raisons? Pardonnez-moi d'être obligé de vous le dire, c'est à cause de votre situation intérieure. Les pays occidentaux ne sont pas gouvernés.

Pourquoi? Mille raisons à cela. C'est d'ailleurs moins la faute des dirigeants que des structures politiques qui les mettent dans l'impossibilité de gouverner ».

Cela dit, le shah ne souhaite en aucune façon le déclin de l'Occident. « Comment voulez-vous, dit-il, que je souhaite la destruction du monde occidental. J'appartiens à ce monde quand même. C'est pour cela que je l'aide quand je le puis. Ainsi, j'ai eu grand plaisir à avancer à la France, disons, un milliard de dollars, et 1,2 milliard de dollars à l'Angleterre, et aussi d'investir chez Krupp en Allemagne. Vous voyez, c'est bien la preuve que je ne souhaite d'aucune façon votre déclin. » Les envoyés spéciaux du président égyptien Sadate, MM. Fahmi, ministre des affaires étrangères, et Gamassi, le nouveau ministre de la défense, ont

commencé leurs entretiens au Kremlin, moins de deux heures après leur arrivée à Moscou.

Selon l'agence officielle soviétique Tass, la rencontre s'est déroulée « dans un climat sérieux et amical » et a été suivie d'un dîner. Dimanche, une nouvelle entrevue a eu lieu, et elle a porté sur le développement de la coopération dans tous les domaines et le renforcement de l'amitié entre l'URSS et l'Egypte

La venue inattendue des deux ministres égyptiens deux semaines avant la date prévue pour le voyage du secrétaire général du parti communiste de l'URSS, M. Brejnev au Caire, à Damas et à Bagdad semble faire suite à un échange de messages urgents entre M. Brejnev et le président Sadate.

Le shah chez Fiat ?

ROME. — Selon l'hebdomadaire italien « Il Tempo » le gouvernement iranien serait disposé à racheter 50% du capital de Fiat. La transaction serait confiée à une société iranienne déjà constituée qui aurait son siège à Monte-Carlo.



Sadate recevant son nouveau ministre de la guerre avant le départ de celui-ci pour Moscou. (Téléphoto AP)

L'ex-homme de Thaïlande n'est resté que deux jours au pays

Le maréchal Thanom Kittikachorn, ex-premier ministre thaïlandais, chassé du pouvoir par les étudiants en octobre 1973, est reparti dimanche matin pour Singapour aussi secrètement qu'il était arrivé, après avoir passé 48 heures à Bangkok.

Un Conseil de cabinet extraordinaire, tenu dans la nuit de samedi à dimanche, en présence du général Sivara, chef des armées, revenu précipitamment de Manille où il était en visite officielle, avait pris la décision de l'expulser sans attendre.

Il est reparti aux premières heures de la matinée de dimanche, sous l'identité d'emprunt avec laquelle il avait pénétré en Thaïlande, à bord d'un appareil de la compagnie Air-Siam, pour une destination inconnue. Après sa chute, il s'était fixé à Boston chez ses enfants qui y poursuivent des études supérieures.

La décision du gouvernement a été accueillie avec satisfaction par la majorité des étudiants et des hommes politiques qui craignaient que la présence en Thaïlande — même en résidence surveillée — de l'ancien chef de gouvernement ne soit l'occasion de violences, à la veille des élections législatives auxquelles l'opinion attache une grande importance.

Les groupes les plus radicaux du mouvement étudiant et certains politiciens auraient souhaité que le maréchal

soit traduit devant un tribunal pour répondre des violences commises lors du dimanche sanglant d'octobre 1973.

Les motifs qui ont poussé le maréchal à entreprendre cette aventure sans lendemain font l'objet de multiples spéculations à Bangkok. L'explication la plus simple fait petit à petit l'unanimité. Le maréchal voulait revoir une dernière fois son père mourant, âgé de 90 ans, qui, le croyant toujours premier ministre, le réclamait à son chevet. Il avait d'ailleurs demandé officiellement, il y a un mois, l'autorisation de faire cette visite.

Le lieu d'exil final du maréchal Thanom sera fixé ultérieurement, a déclaré le ministre thaïlandais des affaires étrangères.

L'ancien chef militaire de la Thaïlande avait demandé à être envoyé dans un pays autre que les Etats-Unis, où il vivait depuis le renversement de son régime au cours d'émeutes sanglantes en octobre 1973.

Le décès de Mme Protocole

NEW-YORK (AFP). — La police new-yorkaise a ouvert une enquête à la suite du décès de Mme Amy Vanderbilt, la grande autorité en matière de protocole, tombée d'une fenêtre du deuxième étage de sa maison à New-York. Une autopsie a conclu à la mort à la suite de l'enfoncement de la boîte crânienne et rupture de la colonne vertébrale.

La police a révélé que le mari de la victime, M. Curtis Kellar, et un fils d'un précédent mariage, se trouvaient dans la maison au moment de l'accident. Aucune note ou lettre n'a été trouvée dans les papiers de Mme Vanderbilt. Cette dernière était une descendante de Jan Aertsen Van der Bilt, le colon hollandais qui s'était installé à Long-Island en 1650 et avait fondé la famille qui devait s'illustrer au XIXe siècle. Le « complete book of etiquette » de Mme Vanderbilt, publié en 1952, s'est vendu à plus de 5 millions d'exemplaires.

Que se passe-t-il donc au Nicaragua ?

Alors que le ministre de l'agriculture du Nicaragua donnait une réception dans sa résidence de Managua, un commando de huit personnes (cinq hommes et trois femmes) se réclamant du « front sandiniste de libération » a fait irruption au cours de la nuit de vendredi à samedi dans les salons de l'appartement, ouvrant le feu sur les personnes qui tentaient de lui résister. Deux gardes nationaux ont ainsi été tués, un policier et un civil qui surveillaient la maison.

Le commando a ensuite pris 19 personnes en otage, parmi lesquelles figurent notamment les ministres des affaires étrangères, de l'intérieur, des travaux publics, des finances, le vice-maire de Managua, deux membres de la famille du président Somoza et deux ambassadeurs.

Dès que la nouvelle de cette action s'est répandue, l'état de siège et la loi martiale ont été proclamés à Managua. Par la suite, le commando a fait connaître ses exigences: rançon de 5 millions de dollars en petites coupures, libération de 26 détenus politiques incarcérés dans

la prison modèle de Tititapa à 22 km de Managua, augmentation des gages des employés de maison et de la solde des soldats de la garde nationale ainsi qu'un avion pour quitter le pays.

Après avoir libéré une dizaine de personnes, notamment des domestiques et des musiciens, les membres du commando ont donné au gouvernement un ultimatum de 36 heures pour satisfaire ses conditions, faute de quoi ils exécuteraient un otage toutes les 12 heures. L'archevêque de Managua s'est chargé de transmettre les exigences du commando au gouvernement qui s'est déclaré prêt à libérer les prisonniers politiques, mais qui entend poursuivre les négociations sur les autres exigences du commando.

Le front sandiniste de libération, plus connu sous le nom d'armée sandiniste a commencé ses opérations en 1960. Celles-ci ont connu un net accroissement au cours des dernières années et l'armée sandiniste poursuit à la fois la guérilla rurale dans le nord du pays et des actions de guérilla urbaine dans les principales villes du Nicaragua.

Cette organisation affirme lutter pour la libération nationale et a placé son action sous le souvenir du général Sandino, leader de la résistance à l'occupation américaine de 1927 à 1933.

Quant à la famille Somoza, elle dirige le Nicaragua depuis plus de quarante ans et détient près du tiers de la richesse du pays.

La curieuse affaire Stonehouse

MELBOURNE (Reuter). — M. John Stonehouse, député travailliste britannique, ancien ministre, a été libéré dimanche matin par les autorités de Melbourne. On ignore encore si le gouvernement australien a l'intention de l'expulser ou s'il pourra rester en Australie.

M. Stonehouse a reconnu qu'il avait organisé lui-même sa « mystérieuse » disparition sur une plage de Miami en Floride, il y a plus de cinq semaines pour échapper à des menaces de chantage dont il affirme avoir été l'objet en Angleterre.

Il a été arrêté par la police australienne la veille de Noël à Melbourne où il vivait sous une fausse identité.

Après avoir été libéré du centre de détention du Commonwealth à Maribyrnong, à la périphérie de Melbourne, l'ancien ministre des postes de M. Wilson a gagné une retraite secrète pour échapper à la meute des journalistes qui cherchent à élucider cette affaire encore fort ténébreuse.

M. Stonehouse, a fait une demande officielle pour rester en Australie avec le statut d'immigrant et obtenir par la suite la nationalité australienne.

D'autre part, M. Stonehouse vendra « le récit de son histoire personnelle » à un quotidien londonien en exclusivité

mondiale, a déclaré M. Patterson, conseiller juridique de M. Stonehouse, qui joue apparemment le rôle de porte-parole du député en Australie.



Mme Sheila Buckley la jolte secrétaire particulière de Stonehouse est, elle, restée outre-Manche (Téléphoto AP)

Quintuplés en Israël

JÉRUSALEM (AP). — Une Israélienne a donné naissance dimanche matin à des quintuplés.

Les médecins de l'hôpital Hadassah, de Jérusalem, ont déclaré que les enfants allaient assez bien.

La mère, Mme Tova Médina, âgée de 31 ans, avait pris des médicaments pour lutter contre la stérilité, car elle n'avait pu avoir d'enfant, après sept ans de mariage.

Les médecins ont dû pratiquer une césarienne pour mettre au monde les quintuplés — trois garçons et deux filles — qui, selon l'hôpital, pèsent entre 1 kg 270 et 1 kg 700.

Mme Médina, bien que très fatiguée, a déclaré qu'elle était « très heureuse » de l'événement.

C'est la deuxième fois qu'une Israélienne donne le jour à des quintuplés. La première fois, le 23 octobre 1971, quatre des cinq enfants mis au monde avaient survécu.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

PROCHE-ORIENT

L'émigration en Israël
TEL-AVIV (AFP). — Le physicien juif soviétique Voronel est arrivé en Israël dimanche matin, au terme d'une lutte de trois ans pour obtenir son visa d'émigration. Il était accompagné de sa femme.

ASIE

Etat d'urgence au Bangla-desh
LA NOUVELLE-DELHI (Reuter). — L'état d'urgence a été décrété au Bangla-desh. Un communiqué déclare que « l'état d'urgence a été proclamé sur tout le territoire en raison des menaces que font peser des désordres internes sur la sécurité et l'activité économique ».

EUROPE

Papadopoulos inculpé de haute trahison
KEA (mer Egée) (Reuter). — Ancien président de Grèce, le colonel Papadopoulos et quatre des principaux membres de la junte militaire qui avaient pris le pouvoir à Athènes en 1967, ont été inculpés de haute trahison et d'insurrection contre l'Etat. S'ils sont reconnus coupables, ils seront passibles de la peine de mort.

Incendie dans le port de Londres

LONDRES (AFP-Reuter). — Un incendie a partiellement ravagé dimanche matin un entrepôt du port de Londres, le dock du roi Georges V, où étaient conservées mille tonnes de fibres synthétiques. Quinze pompiers ont été légèrement intoxiqués et ont dû recevoir des soins à l'hôpital. Un seizième a été hospitalisé avec une jambe cassée. Le feu, dont on ignore l'origine, a été combattu par deux cents pompiers pendant six heures.

Tabac plus cher en Italie

ROME (AFP). — Les prix de vente des cigarettes, cigares et tabacs de marques italiennes et étrangères seront augmentés en Italie à partir d'aujourd'hui. La hausse, décidée par l'administration des monopoles d'Etat, est de 1,22 et 22 %.

AMÉRIQUE

49 détenus libérés en Argentine
BUENOS-AIRES (AFP). — Quarante-neuf personnes détenues pour des raisons politiques et mises à la disposition du pouvoir exécutif en application de l'état de siège, ont été libérées. En revanche, l'ancien dirigeant du syndicat des typographes et trois fem-

mes qui avaient été arrêtés le 29 octobre pour possession d'armes de guerre, n'ont pas été libérés malgré une décision prise en ce sens par le juge fédéral.

Le trésor pétrolier

CARACAS (AFP). — Les recettes dans le domaine des hydrocarbures du Venezuela, principal fournisseur de pétrole des Etats-Unis, troisième exportateur et cinquième producteur de ce produit, ont atteint 10.000 millions de dollars en 1974, dont 86 %, soit 8.600 millions de dollars, au titre du pétrole. Les sommes recueillies au titre de l'impôt sur ce secteur d'activité ont triplé en 1974 par rapport à 1973. Elles ont atteint le total de 9.027 millions de bolivars (soit 2.100 millions de dollars) entre janvier et novembre 1974, contre 3.064 millions de bolivars pour la même période de l'année 1973.

AFRIQUE

Sommet Portugal - Angola en janvier
LUSAKA (Reuter). — Un « sommet » sur l'avenir de l'Angola, réunissant des représentants du gouvernement portugais et les présidents des trois mouvements de libération de l'Angola se tiendra au Portugal le 10 janvier prochain.

intérieur » auxquelles se serait livré illégalement la C.I.A. sous les gouvernements Johnson et Nixon, lui reproche de s'être montré « vague » dans les réponses qu'il a données à ce sujet à une commission sénatoriale d'enquête en février 1973.

UN FAIT PAR JOUR En douce...

L'affaire se corse. Gardons le contact. C'est peut-être un nouveau Watergate qui commence. On ne sait jamais où peuvent conduire certaines confidences. Combien de temps la CIA pourra-t-elle encore jurer ses grands dieux, qu'elle ne s'est jamais livrée à l'espionnage entre le Pacifique et l'Atlantique? Le mieux serait d'avouer. Puisque les preuves abondent.

C'est le 21 avril 1971 que quel qu'un vendit la mèche. Prouvant, documents à l'appui, que la CIA regardait par le trou de la serrure. Ainsi, bien des gens savent, aux Etats-Unis, qu'il est arrivé une curieuse aventure, en mai 1969, à M. Rika, professeur d'histoire à l'Université du Colorado. Mais qui sait pourquoi, ce jour-là, M. Rika quitta rapidement son bureau? Et pourquoi, depuis, personne ne l'a plus revu? Mystère. Un peu de soleil tout de même dans tout ce brouillard. On sait que M. Rika avait rendez-vous avec un agent de la CIA. Qui avait conseillé ce rendez-vous? Aussi curieux que cela puisse paraître: un homme du FBI.

Et où est donc cet agent du FBI? Encore un mystère. Que MM. Helms et Colby pourraient aider à dissiper. Et qui donc tapa sur la table pour affirmer devant Nixon que la CIA violait la loi? Hoover en personne, le grand patron du FBI. Lui aussi est mort aujourd'hui. Mais de vieillesse. Tout finit par se savoir. Même aux Etats-Unis. Et par exemple que la CIA contrairement à la loi, a pris la précaution de mettre sur fiches 15.000 fonctionnaires. Bien des dossiers se vendraient cher si quelqu'un pouvait y mettre le prix.

En ce temps-là, c'est Melvin Laird qui dirigeait le Pentagone. Et Laird ne se chauffait pas de ce bois-là. C'est grâce à Laird si la CIA fut, pour un temps, mise au pas. Et dut faire amende honorable. Dame! Un secrétaire à la défense, affirmant que les accusations d'espionnage intérieur portées contre la CIA étaient fondées, cela ne se trouve pas tous les jours. Voilà deux ans, grâce à Laird, tous les services de renseignements travaillant aux Etats-Unis, furent rattachés au Pentagone. Mais Laird s'en alla.

Alors, la CIA recommença à faire des siennes. Alors, ce diable de Sam Ervin recommença une enquête d'où il apparut que la CIA « espionnait » systématiquement depuis 1967. Un exemple? Dans l'état de l'Illinois, la CIA filait en permanence 800 personnes. Et il ne s'agit pas d'extrémistes en quête d'un mauvais coup. Naturellement, si l'on en vient outre-Atlantique, à sortir des documents attestant que les juges fédéraux, des membres de la Cour suprême, ont été espionnés comme des malfaiteurs, l'affaire risque de faire un certain bruit.

En fait, les pistes sont nombreuses. Et les activités assez multiples, pour que les hommes de Colby gagnent encore plus d'une bataille. Nous les entendons d'ici les gens de la CIA dire à peu près ceci: il ne s'agit pas de nous, adressez-vous plutôt à la « Defense Intelligence Agency ». Le président Ford, qui étudie le dossier ne demanderait pas mieux que de suivre ce conseil s'il n'était pas certain que CIA, DIA et ASA sont beaucoup plus que cousines germaines. Et comment savoir d'où vient l'excellent jeune homme espionnant comme ce fut le cas dans les universités de Columbia, de New-York et de Forham.

Ah si seulement la CIA s'était occupée de ses affaires, un scandale ne serait peut-être pas à la veille d'éclater. Personne ne tourmenterait les agents de la CIA s'ils continuaient à diriger le trafic de la drogue en Asie du sud-est, à fonder deux révolutions en Equateur, à ravitailler en armes les communistes vietnamiens. Mais, le patron de la CIA a tout de même eu le mot de la fin: « Il est toujours préférable, a-t-il dit, d'influencer les personnalités et des groupes politiques capables de peser sur l'évolution des choses ». Si Nixon avait su cela. Avant.

L. GRANGER

De l'uranium a disparu

« Il existe deux exemples connus, a dit ce fonctionnaire, où des employés gouvernementaux ont fait sortir en fraude, d'installations gardées, assez de matériel nucléaire spécial pour faire une bombe nucléaire ».

Le « New-York Times », se référant à « un fonctionnaire haut placé dans la commission », cite le cas d'une usine atomique qui « fut incapable de rendre compte de 4500 kilos d'uranium hautement enrichi qu'elle avait produit ». Dans une autre usine gouvernementale de transformation de l'uranium, les contrôles étaient si mauvais « qu'il était impossible d'estimer le montant de la production disparue ».

L'usine commerciale de Kerrmcgee Corp. à Crescent (Oklahoma), de son côté, ignorait, selon un membre de cette société, ce qu'était devenu en 1973, 30 kilos de plutonium fabriqué par elle.

Le journal laisse entendre que cette usine a été fermée à trois reprises depuis 1972, apparemment pour retrouver la trace du plutonium disparu.

Il fait état, d'autre part, d'une étude spéciale de la commission de l'énergie atomique d'avril dernier et qui souligne: « le danger potentiel d'explosion d'une bombe atomique fabriquée illégalement est bien plus grand que tout risque d'accident dans une centrale ».